



جامعة بجاية
Tasdawit n'Bgayet
Université de Béjaïa

Université Abderrahmane Mira Bejaia
Faculté des Sciences Economiques Commerciales et des
Sciences de Gestion

Département des Sciences Commerciales

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales
Option : Finance et Commerce International

Thème :

Analyse des Déterminants de la
Diversification des Exportations dans
les Pays du Maghreb

Réalisé par :

M^m : CHABI Sabiha

M^{elle} : GOUDJIL Lydia

Encadré par :

Dr : TOUATI Karima

Devant le jury composé de :

Président : Dr : Zeggagh Ali

Examineur : Ziani Zoulikha

Session Septembre 2020

Remerciements

Avant d'entamer la présentation de notre travail, nous tenons à remercier en premier le bon « Dieu » le puissant pour nous avoir donné la force et le courage d'accomplir ce modeste travail.

Ce travail ne serait pas aussi riche sans l'aide de notre promotrice M^{me} TOUATI KARIMA. On la remercie pour sa qualité de l'encadrement depuis le début jusqu'à son achèvement pour sa disponibilité, ses précieux conseils, ses suggestions, ses orientations et son soutien continu tout au long de notre travail.

Nous tenons à remercier tous les professeurs du département sciences commerciales, ainsi que les membres du jury d'avoir accepté de faire partie de cette soutenance.

Enfin nous remercions plus fort tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Dédicace

*« Rien n'est aussi bien à offrir que le fruit d'un labeur
qu'on dédie du fond du cœur à ceux qu'on aime et qu'on
remercie en exprimant la gratitude et la reconnaissance
durant toute notre existence »*

À mes très chères personnes dans ma vie

*« Ma Mère, Mon Père, Ma Grand-mère et mon marie »
qui ont attendu et espéré ma réussite, qui m'ont aidé d'être
à la hauteur, grâce à leur sacrifice, amour, tendresse,
soutien et leur prière tout au long de mon trajet d'étude. Je
vous offre aujourd'hui cette pensée pour vous confirmer
toute l'importance que vous révèrez à mes yeux, c'est une
chance de vous avoir comme famille.*

« Je vous aime »

*À mon très chère mari **lyazid Medjkoune** et mes adorable
enfants*

*Mes filles **Asma, Fatima et Khadija***

*Et Mon fils **Anas***

*A mes chers frères « **Farid et Yassine** ».*

*A mes adorables sœurs « **Haba, Feroudja, Dehbia &
Sabrina** » qui sont toujours à mes côtés qui m'ont aidé*

Et qui m'ont soutenu

« Je vous adore, que dieu vous protèges »

*Je tiens aussi à remercier ma promotrice « **M^{me}Touti
Karima** » qui m'a guidé durant tout mon parcours.*

*Ma chères, binôme **Lydia** et leurs familles*

*A toute la famille **Chabi et Medjkoune***

*Je dédie ce modeste travail à tous mes professeurs du
primaire jusqu'aujourd'hui.*

Sabiha

Dédicace

« Rien n'est aussi bien à offrir que le fruit d'un labeur qu'on dédie du fond du cœur à ceux qu'on aime et qu'on remercie en exprimant la gratitude et la reconnaissance durant toute notre existence »

*À mes très chères personnes dans ma vie
« **Maman & Papa** » qui ont attendu et espéré ma réussite,
qui m'ont aidé d'être à la hauteur, grâce à leur sacrifice,
amour, tendresse, soutien et leur prière tout au long de mon
trajet d'étude. Je vous offre aujourd'hui cette pensée pour
vous confirmer toute l'importance que vous révèrez à mes
yeux, c'est une chance de vous avoir comme parents.*

« Je vous aime »

*A mes chers frères « **Salim, Nassim, Saad** ».*

*A mes beaux-frères « **Farid, Mouhou, Djaafar** »*

*A mon neveu **Samy** ma nièce **Hiba***

*A mes adorables sœurs « **Salima, Katia, djidji, Siham et Sissa**
» qui sont toujours à mes côtés qui m'ont aidé et m'ont
soutenu*

« Je vous adore, que dieu vous protèges »

*Je tiens aussi à remercier ma promotrice « **M^{me} Touti Karima** »
qui m'a guidé durant tout mon parcours.*

*Mes chères **Sabiha & Baya** et leurs familles*

*A toute la famille **Goudjil et Benoudiba***

*Je dédie ce modeste travail à tous mes professeurs du
primaire jusqu'aujourd'hui.*

Lydia

Liste des Abréviations

- **AGE:** Autorisations Globales d'Exportation.
- **ALE:** Accords de Libre-Echange.
- **ALGEX:** Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur.
- **ANPME:** Agence Nationale de Promotion des PME.
- **ANEXAL:** Association Nationale des Exportateurs Algériens.
- **ASMEX :** Association Marocaine d'Exportateurs.

- **CACI :** Chambre Algérienne du Commerce et d'Industrie.
- **CAGEX :** Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations.
- **CGEM :** Confédération Générale des Entreprises Marocaines.
- **CNCE :** Conseil National du Commerce Extérieur.
- **CNUCED :** Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.
- **CPRIVE :** Crédit intérieur fourni au secteur privé.

- **DA :** Dinard Algérien
- **DH :** Dirham
- **DNT :** Dinard Tunisien
- **DLE :** Degré de liberté pour entreprendre.
- **DW :** Durbin Watson.

- **E :** Exportations.
- **ERSAP :** Politiques d'ajustement structurel.

- **FMI:** Fond Monétaire International.
- **FSPE :** Fond Spécial pour la Promotion des Exportations.
- **FNRDA :** Fonds National de Régulation et de Développement Agricole
- **FACE :** Fonds d'Appui à la Compétitivité des Entreprises.
- **FMN :** Firme multinationale.

- **GATT :** General Agreement of Trade and Tariffs.
- **GZALE :** Grande Zone Arabe de Libre Echange.
- **GPA :** Groupement Professionnel d'Achat.

- **H :** Hydrocarbures.
- **HH:** Hors hydrocarbures.

- **IBS :** Impôt sur les Bénéfices des Sociétés.
- **IC :** Indice de concentration.
- **IDH :** l'Indice de développement humain.

- **IHH** : l'indice de Herfindahl-Hirschman.
- **IDE** : Investissement Directe Etrangère.

- **MCO** : moindres carrés ordinaire.
- **MICNT** : Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.

- **OCDE** : Organisation de coopération et de développement économiques.
- **ODI** : Office de développement industriel.
- **OMC** : l'Organisation mondiale du commerce.
- **ONACO** : Office National de Commercialisation.
- **ONAFEX** : Office National des Foires et Expositions.
- **ONU** : Organisation des Nations unies.
- **ONS** : Office National des Statistiques.
- **OUV** : degré d'ouverture.

- **PASA** : Plan d'Ajustement Structurel.
- **PIB** : Produit Intérieur Brut.
- **PIBH** : produit intérieur brut par habitant.
- **PME** : Petite et Moyenne Entreprise.
- **PMV** : Plan Maroc Vert.
- **PNEI** : Pacte National pour l'Emergence Industrielle.
- **PGE** : Programme Général d'Exportation.
- **PPA** : parité pouvoir d'achat.
- **PROMEX** : Office de Promotion des Exportations.

- **SAFEX** : Société Algérienne des Foires et Exportations.
- **SARL** : Société à responsabilité limitée.
- **SA** : Société anonyme.
- **SUARL** : Société unipersonnelle à responsabilité limitée.
- **SMAEX** : Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation.

- **TAP** : Taxe sur l'Activité Professionnelle.
- **TCH** : taux de change effectif réel.
- **TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoutée.
- **TPD** : Titre de Passage en Douanes.

- **UE** : Union Européenne.
- **UMA** : L'Union du Maghreb Arabe.
- **USD** : United State Dollars.
- **VF** : Versement Forfaitaire.

Sommaire

Remerciement

Dédicaces

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction Général.....01

CHAPITRE I : Cadre Théorique et Conceptuel de la Diversification.

Introduction.....05

Section 01 : Notions de base sur la diversification.....05

Section 02 : Fondements théoriques de la diversification.....15

Section 03 : Déterminants de la diversification des exportations19

Conclusion.....27

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb.

Introduction.....30

Section 01 : Commerce extérieur en Algérie et politique de diversification.....30

Section 02 : Etat des lieux de la diversification des exportations au Maroc49

Section 03: Etat des lieux de la diversification des exportations de la Tunisie63

Conclusion76

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Exportations dans les Pays du Maghreb.

Introduction79

Section 01 : Cas de l'Algérie79

Section 02 : Cas de Maroc93

Section 03 : Cas de la Tunisie.....108

Conclusion119

Conclusion Générale.....121

Bibliographie

Listes des Tableaux et des Figures

Table des Matières

Résumé

Introduction Générale

Introduction générale :

La diversification des exportations est un pilier en termes de dilution des risques, de développement économique et de la croissance. Ceci a été montré¹, avec des méthodologies différentes, par Feenstra et alii [1999] en ce qui concerne la Corée et Taiwan, par Berthélemy et Chauvin [2000] à propos des pays émergents d'Asie, par Berthélemy et Söderling [2001] sur des données de pays africains, par Taylor [2003] en ce qui concerne l'Amérique latine, par Al-Marhubi [2000] sur un panel de 91 pays développés et en développement et par de Ferranti et alii [2002] sur un panel d'une cinquantaine de pays à différents niveaux de développement.

Tous ces travaux empiriques, revendique aux pays exportateur des matières premières de renforcer leurs efforts pour la diversification de leurs exportation pour se prémunir des crises associée aux fluctuations des prix de ces derniers. Ces crises en ralenti la croissance économique et a montré la forte fragilité des économies des pays du Maghreb aux chocs et ce malgré leur faible niveau d'intégration aux marchés mondiaux.

Les théories économiques offrent plusieurs solutions pour les pays en développement pour se protéger des séquelles néfastes des crises économiques et comment pouvoir réaliser un excédent commercial ou au moins parvenir à couvrir les importations par les rentes des exportations. Les théories classiques de la spécialisation (avantage absolu et avantage comparatifs et de la dotation factorielle (*HOS*))² ont montré leurs limites après applications par les différents pays en voie de développements parce que, leurs spécialisation été dans des productions fragiles aux mutations des prix sur les marchés mondiaux. Alors que les nouvelles doctrines du commerce international (théorie intra-branche et de La théorie de la croissance endogène) approuvent la diversification de la production, des exportations et des marchés ciblés, a montré le rôle de cette dernière dans la croissance et le développement des pays qui ont un taux de diversification élevées et leurs résistances aux crises mondiales.

Dès l'indépendance, les pays du Maghreb ont tracé des politiques distincts pour rattraper le retard accumulé dans les années de colonialisme. L'Algérie a choisi d'investir dans les industries industrialisant. Alors que le Maroc, a fait le choix d'appliquer une stratégie de remplacement des importations qui offrait des incitations à l'investissement, une protection tarifaire pour les secteurs clés et la création des sociétés d'État dans de nouveaux secteurs tels que l'automobile et l'industrie chimique. En ce qui concerne la Tunisie, elle a choisi de prendre le contrôle de certains secteurs (Le commerce et les secteurs stratégiques), tout en développant une économie fondée sur l'investissement et la promotion du commerce international. Le gouvernement a offert des incitations fiscales et des facilités de crédit au secteur privé pour l'encourager à jouer un rôle capital dans l'investissement dans les secteurs d'industrie et du tourisme. Les trois pays ont opté pour le contrôle de l'Etat des moyens de production et des exportations qui se canalise sur l'exportation des matières premières ou les produits agricoles.

¹ jean-claude berthélemy « commerce international et diversification économique » revue d'économie politique. 2005/5 vol. 115 | p 594

² Théorie classique : d'Adame Smith, Davide Ricardo et Heckscer-Olin-Samuelson.

Les crises économiques des années 80, ont montré la vulnérabilité et la fragilité structurelle des économies maghrébines qui dépendent d'une gamme de produits étroite. Ces pays n'ont pas entrepris les politiques nécessaires pour réussir et parvenir au rattrapage économique espéré. En effet, les options de développement choisies par l'Algérie, le Maroc et la Tunisie après leur indépendance ont produit les mêmes déficiences structurelles observées dans la majorité des pays en voie de développement. Parmi les traits marquants de cet échec, on peut dénombrer le manque : de diversification des exportations ; de politiques attractives des IDE, l'excès des subventions des productions et des industries obsolètes et la mal intégration dans l'économie mondiale.....etc.

L'application des politiques économiques pour encourager la diversification des exportations est proportionnelle pour chaque pays du Maghreb, l'Algérie enregistre le taux le plus faible de la diversification des exportations. La moyenne du taux de concentration pour chaque pays³ (de 1995 jusqu'à 2018) est de 0,5280803 pour l'Algérie, 0,167379314 au Maroc et la Tunisie 0,177240985.

La littérature distingue plusieurs facteurs déterminants de la diversification des exportations. Des facteurs d'ordre économique, institutionnelle, géographiques, insertion dans l'économie mondiale et de dotations factorielles.

L'objectif de notre étude est d'analyser les principaux facteurs explicatifs de la diversification des exportations dans les pays du Maghreb (l'Algérie, le Maroc et la Tunisie). Il s'agit précisément de répondre à la question suivante:

Quels sont les principaux déterminants de la diversification des exportations dans les pays du Maghreb ?

La réponse à cette problématique revient à chercher des réponses à certain nombre de questions qui exigent de l'analyse et de la réflexion, à savoir :

- ❖ Quelles sont les politiques adoptées par l'Algérie, le Maroc et la Tunisie afin de diversifier leurs exportations ?
- ❖ Quelles sont les variables qui influencent le plus cette diversification ?

Notre étude repose sur les hypothèses suivantes:

Le niveau de diversification des exportations dans les trois pays pourrait s'expliquer par des facteurs économiques tels que le niveau de la production, l'accès au financement et la politique de change.

Pour vérifier ces hypothèses, nous avons procédé en trois parties :

- Une recherche bibliographique (ouvrages, site internet, rapport...) ;
- Analyse des données du commerce extérieur de chaque pays ;
- Analyse des données de la banque mondiale et de la CNUCED et application du modèle de régression multiple

Pour pouvoir inspecter ces hypothèses, nous avons procédé, d'une part à une recherche bibliographique et documentaire autour de la thématique de la diversification afin d'identifier, dans le premier chapitre, ses dimensions micro et macro-économiques, les divers typologies et instruments de mesures et les déférentes théories qui a justifié l'apport positif de la diversification des exportations. Ainsi que, les déterminants de cette dernière. D'autre part,

³ Calculer par nous même à base des données de la banque mondiale et du CNUCED dans le chapitre 3 au ceint de se mémoire même

dans le deuxième chapitre, cette inspecté bibliographique nous a permis aussi de se focaliser sur les facteurs nécessaires à l'émergence d'une économie diversifiée. Enfin, d'effectuer une analyse économétrique, dans le troisième chapitre, à l'aide d'un modèle économétrique basée sur les données de la banque mondiale et du CNUCED.

Nous finirons notre travail par une conclusion générale dont laquelle nous présenterons les principaux résultats de notre recherche.

CHAPITRE I :

Cadre Théorique et Conceptuel de la

Diversification

Introduction

La plupart des pays en développement dépendent trop d'un seul produit agricole, pétrole, ou autre. C'est des pays spécialisés dans les produits de base (matières premières). Ils souffrent par conséquent des fluctuations des récoltes, des variations des prix, des changements dans l'utilisation des matières premières, ainsi que l'apparition des produits de substitution, ce qui pourrait être fatal à leur économie. Ceci nous amène à chercher un cadre théorique, au de-là de la spécialisation (avantage absolu et avantage comparatifs)⁴, qui apportera des explications à la diversification.

L'objectif principal de ce chapitre est d'expliquer le concept de la diversification. Nous avons divisé notre travail en trois sections, dans la première nous allons définir la diversification dans ses deux dimensions microéconomique et macroéconomique, les différentes typologies de la diversification et les indices de mesure. Dans la deuxième section nous traiterons des fondements théoriques de la diversification. Ainsi, dans la troisième section, nous présenterons les différents déterminants de la diversification des exportations.

Section 01 : Notions de Base sur la Diversification

C'est au début du 20^{ème} siècle que l'on voit apparaître ce nouveau mouvement des politiques des états qui s'intéressent à diversifier leurs exportations et a changé leurs vision de spécialisation.

1.1 Définitions de la diversification

Il existe plusieurs définitions de la diversification que la plupart des auteurs font varier en fonction du domaine dans le quel ils mènent leurs recherches. Mais en générale les économistes ont partagé ces définitions en deux démentions (micro- et macro-économique)⁵.

La diversification économique est une stratégie de développement mise en œuvre par des entreprises qui souhaitent prendre position sur de nouveaux marchés pour tirer profit à la fois en développant leur chiffre d'affaire, mais aussi, pour diminuer le risque de volatilité de leurs résultats associés à des activités concentrées. La diversification économique est souvent difficile à réussir, dans la mesure où elle implique de gérer de nouveaux produits, de nouveaux clients et des marchés différents.⁶

1.1.1 Sur le plan microéconomique

Selon Chandler (1958), ce mouvement est né de ce que « les entreprises disposant d'une technologie avancée ont vite pris conscience de l'intérêt que pouvaient représenter ces

⁴ Théorie classique d'Adam Smith et Davide Ricardo.

⁵ Paternite Ndjambou, « Diversification économique territoriale enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives, thèse de doctorat présentée à l'université du Québec à Chicoutimi, (2013).Page 79

⁶ <https://www.mataf.net/fr/edu/glossaire/diversification-economique/>, consulté le 10/03/ 2020 à 15:35 .

connaissances et capacités pour la production dans de nouveaux secteurs et pour la satisfaction de nouveaux besoins »⁷.

Pour leur part, Ramanujam et Varadarajan (1989) définissent la diversification comme « l'incursion d'une entreprise dans de nouvelles lignes d'activité, grâce à un processus de développement interne d'affaires ou grâce à des fusions et des acquisitions, ce qui entraîne des changements dans la structure productive et la gestion de l'entreprise »⁸.

Selon Kotler et Dubois (2006), « la diversification est une stratégie de développement à travers laquelle une entreprise élargit ses possibilités d'offre afin de se prémunir contre les variations de conjoncture économique et les goûts des consommateurs »⁹.

Detrie et Ardoin (2005) affirment que : « La diversification du portefeuille produits/services est la mise en œuvre de nouvelles compétences, l'utilisation des nouvelles technologies et l'innovation pour la création des nouveaux produits qui doivent présenter une synergie forte et maximale qui permettra d'accroître l'expérience globale de l'entreprise sur chacun des nouveaux domaines d'activités et lui permettra également d'accroître son potentiel de ventes »¹⁰.

On peut déduire de toutes ces définitions que la diversification du point de vue microéconomique est une stratégie de développement de l'entreprise caractérisée par l'expansion de l'offre des produits et services sur des nouveaux segments de marché ou l'offre des nouveaux produits et services sur les segments de marché déjà conquis.

1.1.2 Sur le plan macroéconomique

La diversification s'applique au développement des territoires.

Selon Romer (1990), « la diversification peut être considérée comme un facteur qui contribue à améliorer l'efficacité des autres facteurs de production. De plus, la diversification aide les pays à se protéger contre les détériorations des termes de l'échange en stabilisant les recettes d'exportation ».¹¹

Pour Clemenson (1992), « la diversification économique est un accroissement du nombre d'emplois dans une collectivité grâce à l'arrivée d'un nouveau secteur d'activité ou à l'expansion d'un secteur existant qui n'est pas le seul secteur ou le secteur dominant de la localité ».¹²

⁷Alfred Dupont chandler « stratégies et structures de l'entreprise » édité en 1962. La traduction en français a été éditée en 1989. Paris, organisation. P 43.

⁸ Idem. Paterne Ndjambou page 76.

⁹Strategor « politique générale de l'entreprise » 3^{ème} édition Dunod(2000) paris, p69.

¹⁰Détrie, J-P et Ardoin, J-L. « Politique générale de l'entreprise » Strategor (2005). Paris : Dunod, 4 e édition, 877 pages.

¹¹ Jean-Claude Berthélemy « commerce international et diversification économique » revue d'économie politique. 2005/5 Vol. 115 | pages 594.

¹² Idem. Paterne Ndjambou page 77.

Selon Schuh et Barghouti (1988), Barghouti et coll. (1990), Petit et Barghouti (1992), « la diversification économique est le processus de transformation structurelle d'une économie qui migre d'un tissu économique dominé par les secteurs d'activités primaires (ressources naturelles, agriculture, etc.) vers les secteurs secondaires (industrie de transformation, manufactures, etc.) et tertiaires (commerce, tourisme ... etc.)¹³.

Cependant, ce processus dynamique et normatif ne se traduit pas nécessairement par la disparition des secteurs primaires, mais il se caractérise seulement par la réduction de l'importance relative de leur contribution dans la création de richesse de l'économie concernée.

Suite à toutes ces définitions, on peut déduire qu'un pays a intérêt à diversifier ses exportations pour se prémunir des variations d'un produit sur le marché mondial. La spécialisation d'un pays dans la production et l'exportation d'un seul produit ou des produits qui sont regroupés dans le même secteur rendent ce pays plus sensible sur le plan macroéconomique et la baisse du prix de ce produit peut causer une détérioration de son économie.

1.2 Quelques typologies de diversification

Dans la littérature économique, il existe différentes typologies de diversification. La plus couramment utilisée est celle proposée par H.I. Ansoff en 1957 qui propose de croiser le couple produit/marché, les changements apportés à l'un de ses composants de cette relation conduit à distinguer quatre types de stratégie de croissance allant de la spécialisation à la diversification totale. Chaque couple produit/marché constitue un domaine d'activité pour l'entreprise. Ainsi que, la typologie de Salter et Weinhold (1979) qui se concentrent sur la diversification par croissance externe. Enfin, la typologie de M. Porter (1992) présente deux logiques de diversifications distinctes : la logique de portefeuille et la stratégie horizontale.

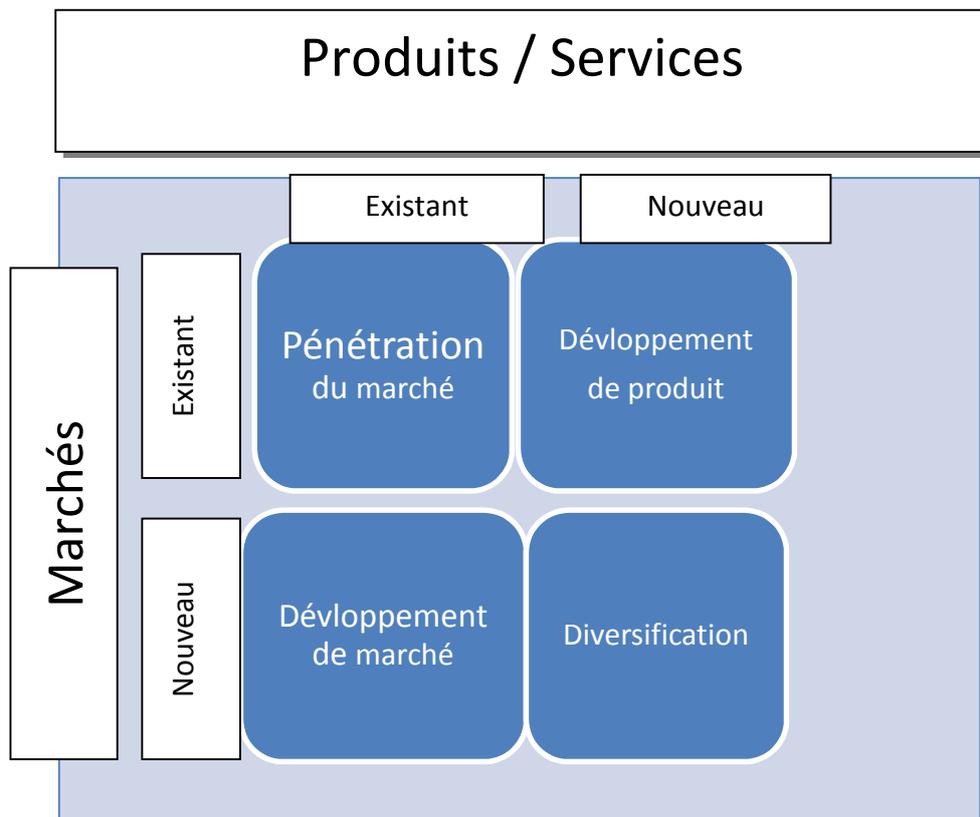
1.2.1 La typologie d'Ansoff

Igan Ansoff a proposé en 1957 une définition de la diversification basée sur la notion de vecteur de croissance. La matrice¹⁴ d'Ansoff présente les quatre stratégies de croissance dont les managers disposent. Ces stratégies sont axées autour d'un changement de positionnement de l'entreprise. Ce dernier est appréhendé par le concept de « champ d'activité » qui résulte du croisement des dimensions du produit et du marché. Il l'a schématisé sous forme d'une matrice qui suit :

¹³Schuh, E., & Barghouti, S « Agricultural diversification in Asia », de la revue Finance and Development, du FMI 1988.

¹⁴ <https://www.ionos.fr/startupguide/productivite/matrice-ansoff/> consulter le 11/03/2020 à 10 : 52.

Matrice d'Ansoff



Source : Réalisé par nous même a partire de la Matrice d'Ansoff.

a) La pénétration du marché (market penetration)

La pénétration du marché¹⁵ constitue la bonne stratégie pour la croissance de l'entreprise. La croissance s'enclenche alors en reprenant un plus grand nombre de clients de la concurrence sur le marché existant. La stratégie compte également sur une augmentation des ventes de la clientèle existante.

b) Expansion géographique ou développement du marché ((Market development)

Cette stratégie d'Ansoff consiste à trouver de nouveaux clients ou marchés pour les produits déjà existants. Cela signifie, par exemple, ouvrir sur une autre région géographique ou élargir la cible. Pour parvenir à atteindre une croissance efficace avec le développement de marché, la stratégie d'expansion géographique nécessite d'avoir une bonne politique de vente et de marketing afin de promouvoir les produits dans de nouveaux pays ou régions du monde.

¹⁵ [http://www.ionos.fr/startupguide/fileadmin/startup guide/screenshots 2018 le 18/03/2020 à 23 :31](http://www.ionos.fr/startupguide/fileadmin/startup%20guide/screenshots%202018%20le%2018/03/2020%20%C3%A0%2023%20:31).

c) Développement de produits nouveaux (product development)

Dans ce cas, l'entreprise garde ses clients mais elle vend de nouveaux produits. Une alternative à cette stratégie est d'utiliser les licences ou brevets déposés par d'autres sociétés pour vendre les produits de ces sociétés mais sous sa propre marque. Cela oblige l'entreprise à nouer des alliances stratégiques.

d) Diversification

L'entreprise peut aussi attaquer un tout nouveau marché avec un nouveau produit. Pour avoir une augmentation des ventes, elle permet également de développer de nouvelles cibles de clients pour l'entreprise. La diversification permet de répartir les risques : au lieu de se concentrer sur un seul produit ou sur un marché spécifique, cette stratégie de croissance donne plusieurs forces motrices pour réussir. La diversification de la matrice d'Ansoff peut elle-même être divisée en trois types :

❖ Diversification horizontale

Avec ce type de diversification, l'entreprise ajoute à son portefeuille un produit de la même lignée que les articles existants. Cela présente l'avantage que l'entreprise possède déjà une expérience dans ce domaine et qu'elle peut exploiter les processus déjà mis en place. Les nouveaux produits s'adressent à la fois à de nouveaux groupes de clients et aux acheteurs existants pour couvrir un besoin supplémentaire. Comparativement à d'autres mesures, la diversification horizontale représente un faible risque : l'entreprise se déplace dans un domaine qu'elle connaît déjà pour mieux éviter les mauvaises décisions.¹⁶

❖ Diversification verticale

La diversification verticale consiste à élargir la gamme de produits pour étendre la chaîne de valeur. Par exemple, l'entreprise peut prendre en charge elle-même la distribution des marchandises (intégration en aval) ou elle assure elle-même le processus de fabrication et autres étapes ultérieures (intégration en amont). Ainsi, l'entreprise peut être moins dépendante des fournisseurs ou des revendeurs. En outre, les services supplémentaires peuvent également être revendus à d'autres clients.¹⁷

❖ Diversification latérale

Mais c'est avec la diversification latérale que l'entreprise prend le plus grand risque : au lieu de se concentrer sur les activités existantes et de les développer, elle va vers des voies complètement nouvelles. Avec un produit complètement différent, qui n'a rien à voir avec les produits déjà offerts, en ce placent sur un nouveau marché. Avec cette stratégie de croissance, l'entreprise tourne vers une toute nouvelle industrie dans laquelle elle n'aves pas encore d'expérience. Cette procédure est associée à des coûts élevés et il est difficile pour les entrepreneurs d'évaluer si l'initiative portera ses fruits comme souhaité. C'est pourquoi la

¹⁶ Axel Lefebvre «La Stratégie De Diversification » le 28/02/2020. le site <https://www.leblogdudirigeant.com> consulter le 06/08/2020.à 16 :36

¹⁷ Idem.

diversification latérale n'est recommandée que si l'entreprise peut absorber une erreur majeure.¹⁸

1.2.2 La typologie de Salter et Weinhold

Salter et Weinhold (1979)¹⁹ se concentrent sur la diversification par croissance externe. Il distingue la diversification liée de la diversification non liée.

a) Diversification non-liée

Il s'agit de développer des activités n'ayant aucun lien entre elles. Cette étanchéité peut être juridique, géographique, sectorielle, conjoncturelle...etc. Cette stratégie a pour objectif de limiter les risques et d'éviter toute contagion en cas de problèmes sur une activité. Les activités en bonne santé peuvent compenser temporairement les activités en moins bonne santé. Si cette stratégie est très efficace en cas de turbulences, elle comporte tout de même un risque de dispersion des ressources. Mais utilisée correctement, elle est redoutable.

b) La diversification liée

Si la diversification non-liée est une démarche défensive, la stratégie de diversification liée (concentrique) est plutôt une démarche offensive. Il s'agit de développer des activités différentes mais ayant des liens entre elles. Ainsi ces liens pourront créer des synergies et augmenter la performance globale, qui ne serait pas possible si ces activités n'étaient pas liées entre elles et si elles agissaient de manière isolée. Cette stratégie est très efficace car elle permet d'augmenter la performance tout en gardant des ressources raisonnables, connues et maîtrisées (échange et partage des ressources, des expériences, des outils...).

Cependant, la typologie de Salter et Weinhold apporte une précision en introduisant deux profils au sein de la catégorie diversification liée :

❖ La diversification liée- complémentaire

C'est le cas où l'entreprise étend son activité vers des couples produit/marché demandant des compétences fonctionnelles identiques à celles déjà obtenues. Sa représentation la plus pure correspond à l'intégration verticale, représentative d'une expansion orientée vers la même industrie.

❖ La diversification liée-supplémentaire

C'est le cas où l'entreprise se tourne vers un nouveau secteur qui nécessite que l'entreprise adjoigne de nouvelles compétences fonctionnelles à celles déjà existantes et que ceci induise des changements minimes sur le produit et le marché initial. Sa forme extrême est l'intégration horizontale.

1.2.3 La typologie de Michael Porter

Porter (1992) présente deux logiques de diversification distinctes : la logique de portefeuille et la stratégie horizontale.

¹⁸ Djamel Fellag « La stratégie de diversification : tentative de clarification » (Lycée Robert Schuman Metz), voir le site <http://www.ecogest-nancy-metz.org/publications/1184.pdf> consulter le 06/08/2020 à 02:41

¹⁹ Idem.

a. La logique de portefeuille

Lorsque les managers choisissent la logique de portefeuille, l'entreprise est gérée comme un établissement de titres financiers. Ainsi, on est dans une logique où l'on considère que la réalisation des ressources par les différentes unités s'effectue de manière indépendante sans qu'une collaboration visant à produire de la valeur ne soit recherchée.

b. La stratégie horizontale

Cette stratégie est à l'opposé de la précédente. En effet, dans cette stratégie, l'entreprise recherche des synergies opérationnelles censées résulter de la collaboration des unités, chacune étant représentative des activités sur lesquelles l'entreprise se positionne. L'organisation sur laquelle s'appuie la stratégie de portefeuille est totalement différente puisqu'elle prône l'interdépendance de l'action des unités.

Toutes ces différentes stratégies de diversification ont un seul but qu'une entreprise ou un gouvernement a intérêt à diversifier sa production pour échapper aux aléas du marché qui ne pardonne pas au moment des crises qui peut frapper un n'importe quel moment et n'importe quel produit. Chaque pays peut choisir ces stratégies à base des compétences et de la maîtrise des coûts et du savoir faire.

1.3 Les indices de mesure de la diversification

La diversification peut être mesurée de plusieurs façons selon l'objectif de l'étude, la définition, et les typologies, « 6 » indicateurs sont généralement distingués pour mesurer la diversification économique : L'indice d'Ogive, L'indice de Hirschman, L'indice de Hirschman normalisé, l'indice de Herfindahl, L'indice agrégatif de spécialisation.

1.3.1 L'indice d'Ogive

A été utilisé pour la première fois par Tress (1938)²⁰ pour mesurer la diversification industrielle. Depuis lors, il est considéré par Attaran et Zwick (1987) comme l'un des indices de diversification industrielle les plus couramment utilisés. L'indice d'Ogive peut être formulé comme suit :

$$OGV = N \sum_{i=1}^n \left(P_i - \frac{1}{N} \right)^2 = \sum_{i=1}^n \frac{1}{N} \left(P_i - \frac{1}{N} \right)^2$$

Où

$P_i = (x_i / X)$ est la part réelle du produit i (x_i) dans les exportations totales $X = \sum_{i=1}^n x_i$

N le nombre total des produits exportés, et

$1/N$ la part « idéale » des recettes d'exportation qui est la part moyenne d'exportation de chaque produit.

$OGV = 0$ lorsque la part des exportations est équitablement répartie entre les différents produits ;

²⁰ Tress R.C « Unemployment and Diversification of industry », *The Manchester school*, 1938. P 140-152.

OGV \rightarrow 0 lorsque l'économie en question est considérée comme étant fortement diversifiée ; Une valeur OGV élevée traduit une économie relativement moins diversifiée (c'est-à-dire sa gamme des produits ne compte que quelques produits).

1.3.2 L'indice de Hirschman

Sert à mesurer le degré de diversification/concentration mais a été surtout utilisé pour mesurer la concentration des échanges et des produits (voir, par exemple, Kingston [1976] et Mac Bean et Nguyen [1980]). L'indice Hirschman peut être formulé comme suit :

$$H1 = \sqrt{\sum_{i=1}^N \left(\frac{x_i}{X}\right)^2}$$

Avec x_i représentant la valeur à l'exportation d'un produit i ,

X symbolisant les exportations totales,

Et N représentant le nombre de groupes de produits.

Là aussi, plus la valeur de H_1 est élevée, plus les exportations sont concentrées,

1.3.3 L'indice de Hirschman normalisé

On peut également utiliser l'indice de Hirschman normalisé comme mesure relative de la diversification en exprimant sa valeur entre 0 et 1 selon la formule :

$$NH_i = \frac{\sqrt{\sum_{i=1}^n P_i^2 - \frac{1}{\sqrt{n}}}}{1 - \frac{1}{\sqrt{n}}}$$

Ou $P_i = \frac{x_i}{X}$, x_i est la valeur des exportations des produits i ,

$X = \sum_{i=1}^n x_i$ Et

N est le nombre de produits.

La valeur NH la plus proche de 1 représente la plus forte concentration et inversement.

1.3.4 Indice de Herfindahl

L'expression de cet indice est très proche de celle le de l'indice de Hirschman :

$$H2 = \sum_{i=1}^N s_i^2$$

Où

Si : représente la part du marché de l'entreprise *i*.

1.3.5 L'indice agrégatif de spécialisation

Est une version modifiée de l'indice de Herfindahl de la diversification/concentration industrielle et de l'indice de Hirschman de la diversification/concentration commerciale. Il sert à mesurer la diversification des exportations à partir de la répartition des exportations selon les produits. L'indice agrégatif de spécialisation peut être formulé comme suit :

$$SPE = \sum_{i=1}^n \left(\frac{x_i}{X} \right)^2$$

Où

x_i est l'exportation du produit *i*,

X le montant total des exportations et

N le nombre des produits exportés.

$SPE \rightarrow 1 \Rightarrow$ indique la présence d'un seul produit d'exportation (niveau élevé de spécialisation) ;

$SPE \rightarrow 0 \Rightarrow$ met en évidence un niveau élevé de diversification des exportations ;

Lorsque la part des exportations est équitablement reportée entre différents produits, alors

$$SPE = \frac{1}{N}, \text{ qui est également la valeur minimale.}$$

1.3.6 L'indice Theil

L'indice de Theil est un indice de mesure d'inégalité fondé sur l'entropie de Shannon :

- Un indice de 0 indique une égalité absolue ;
- Un indice de 0,5 indique une inégalité représentée par une société où 74 % des individus ont 26 % des ressources et 26 % des individus ont 74 % des ressources ;
- Un indice de 1 indique une inégalité représentée par une société où 82,4 % des individus ont 17,6 % des ressources et 17,6 % des individus ont 82,4 % des ressources.

Formule pour l'indice de Theil :

- N : Nombre des quantiles
- E_i : ressources pour le quantile *i*,
- A_i : effectif dans le quantile *i*,
- E_{total} : ressources pour tous les quantiles dans une société (une nation, etc.),
- A_{total} : effectif de la société (de la nation, etc.).

$$T_T = \ln \frac{A_{total}}{E_{total}} - \frac{\sum_{i=1}^N E_i \ln \frac{A_i}{E_i}}{E_{total}}$$

En cas de $E'_i = \frac{E_j}{E_{total}}$ et $A_i = \frac{A_j}{A_{total}}$:

$$T_T = 0 - \frac{\sum_{j=1}^N E_j' \ln \frac{A_j'}{E_j'}}{1} = \sum_{j=1}^N E_j' \ln \frac{E_j'}{A_j'}$$

C'est l'inégalité par référence aux ressources. La partie à gauche est l'entropie maximale (aussi par référence aux ressources) d'une société sans inégalité distributive. La partie à droite est l'entropie actuelle de la société, causée par l'inégalité distributive de cette société. Par référence à la théorie de l'information³, une telle différence est *la redondance*. L'inégalité par référence à la population :

$$T_L = \ln \frac{E_{total}}{A_{total}} - \frac{\sum_{i=1}^N A_i \ln \frac{E_i}{A_i}}{A_{total}}$$

En cas de $E_i' = E_j / E_{total}$ et $A_i = A_j / A_{total}$

$$T_L = 0 - \frac{\sum_{i=1}^N A_i' \ln \frac{E_i'}{A_i'}}{1} = \sum_{i=1}^N A_i' \ln \frac{A_i'}{E_i'}$$

L'opération pour normaliser les indices de Theil est $1 - e^{-T}$

Section 02 : Fondements Théories de la Diversification

Dans cette section nous allons développer certains fondements de base pour comprendre la diversification.

2.1 Théorie de portefeuille

La théorie moderne de portefeuille²¹ est une approche avancée dans les années cinquante par Harry Markowitz. Il suppose que un choix correct d'un groupe d'actif (actions, obligation....) peut générer plus de performance qu'un choix d'un actif isolé. En d'autres termes, une diversification de choix d'actifs non corrélée diminue le risque et augmente la profitabilité de l'investisseur. Il repose son raisonnement sur deux hypothèses :

- i) Première hypothèse stipule que, si deux investissements ont les mêmes rendements l'investisseur rationnel va préférer l'investissement le moins risqué ;
- ii) Deuxième hypothèse, si deux investissements ont le même risque, l'investisseur rationnel va choisir l'investissement a rendement plus grand.

2.2 Théories de commerce international

²¹ Idem. Ndjambou P 96.

Suite à l'incapacité d'expliquer les processus contemporains des échanges commerciaux, les théories classiques des avantages absolus d'Adam Smith, des avantages comparatifs de David Ricardo et de la loi des proportions des facteurs des théories néoclassiques d'Heckscher, d'Ohlin et de Samuelson ont donné naissance aux nouvelles théories du commerce international. Il s'agit de la théorie intra-branche et de la théorie de la croissance endogène.

2.2.1 La notion intra-branche (intra-industriels)

Les échanges intra-industriels sont les flux d'importation et d'exportation de produit similaire entre pays ; c'est le cas, par exemple, du Canada qui importe des voitures des États-Unis et exporte des voitures vers cette dernière²².

Pour tout produit et pour un pays donné, un indice des échanges intra-industriels se définit par le ratio suivant :

$$l_i = \frac{X_i + M_i - |X_i - M_i|}{X_i + M_i} \times 100$$

Où :

L_i= L'indice d'échange intra-industriel ;

i =Le bien ;

X= L'exportation du bien ;

M= L'importation du bien.

La transformation du ratio donne **$I_i = 100 - \frac{|X_i - M_i|}{X_i + M_i} \times 100$**

Ainsi, l'indice prend des valeurs comprises entre 0 et 100.

$I_i=100$; la balance commerciale est nulle. Le pays exporte autant qu'il importe, ce qui correspond parfaitement à la définition du commerce intra-industriel.

$I_i=0$; si $M_i=0$ ou $X_i=0$, c'est-à-dire lorsque le pays n'exporte et n'importe pas simultanément le bien.

Ainsi, plus l'indice est élevé, plus il reflète l'échange intra-industriel.

Pour l'ensemble des échanges effectués par un pays vers un autre pays,

$$I_i = 100 - \frac{\sum_{i=1}^n |X_i - M_i|}{\sum_{i=1}^n (X_i + M_i)}$$

Entre un pays et le reste du monde, l'indice des échanges intra-industriels se mesure par agrégation des indices calculés pour tous les partenaires commerciaux et pondérés en fonction de la part des échanges bilatéraux.

Les statistiques confirment l'importance grandissante des échanges intra-industriels. Les explications de ce phénomène sont multiples. D'abord, les coûts de transport élevés peuvent engendrer ce type d'échange. Ainsi que, le commerce saisonnier a une part

²²Emmanuel Nyahoho et Pierre-Paul Proulx « le commerce international : théories et perspectives industrielles » 2000, 2^e édition .p144.

d'explication des échanges intra-industriels. Durant une saison, un pays peut produire plus d'un bien, l'exporter et en manquer durant une autre saison, ce qui l'oblige à l'importer (produits agricoles). Enfin, l'échange intra-industriel s'explique par la qualité du produit et les goûts des clients.

Les travaux de Linder (1961) avec l'« approche de la demande représentative » qui ont constitué les fondements de la théorie de l'échange intra-branche. Selon cet auteur, la proximité des pays en matière de niveau de développement permet un échange croisé des produits similaires dans le sens où la demande intérieure stimule la production locale qui permet la réalisation des économies d'échelle et un perfectionnement du savoir faire (learning by doing). La réalisation des économies d'échelle incite les producteurs locaux à rechercher des débouchés sur des marchés extérieurs où la demande pour ce type de produit existe déjà.

Dans ce cas de figure, ne sont plus les facteurs de production (travail, capital, etc.) qui déterminent le commerce international, mais la demande du produit parce que le marché extérieur n'est que le prolongement du marché intérieur.

L'approche de Linder (1961) a été bonifiée par Lassudrie-Duchêne (1971) avec « l'approche de la demande différenciée », qui stipule que si les échanges croisés entre deux pays portent sur des produits similaires, ceux-ci ne sont pas totalement identiques. Ils peuvent être différenciés par leur qualité ou par leur caractéristique réelle.

2.2.2 Les théories de la croissance endogène

S'inscrivent dans la lignée des travaux de Schumpeter²³ (1942)⁷⁶ et de Solow²⁴ (1956) qui ont tenté d'expliquer les sources de la croissance dans une économie. Ces théories ont vu le jour sous la plume d'économistes tels que Romer (1986), Lucas (1988), Barro (1990), Barro et Sala-i-Martin (1995, 2003) et Grossman et Helpman (1991). Ces théories forment aussi un corpus explicatif de la diversification.

Les théories de la croissance endogène vont connaître leur essor grâce aux démonstrations de l'existence de la concurrence imparfaite par les nouvelles théories du commerce international. Le progrès technique (innovation) c'est un aboutissement des activités de recherche et développement (R&D) et une conséquence des choix des agents économiques qui ont pris la décision d'investir dans l'amélioration des moyens de production pour faire face à la concurrence et d'être plus compétitives. Autrement dit, le progrès technique serait à la fois à l'origine et le résultat de la croissance. Cette hypothèse de base donnera lieu au développement de trois modèles dominants dans les théories de la croissance endogène.

Le premier modèle de la croissance endogène est celui de Lucas (1988), qui préconise d'investir dans le capital humain parce que les différences de croissance entre pays et régions

²³ Schumpeter, J.A. (1942), *Capitalism, Socialism and Democracy*, New York: Harper.

²⁴ Solow, Robert M. (1956), « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *The Quarterly Journal of Economics*, 70(1), pp. 65-94.

pourraient s'expliquer par les dotations dans la qualité du capital humain. Par ailleurs, un capital humain bien formé avec des compétences et connaissances valorisables permettrait à la fois de faire apparaître l'innovation et de la diffuser dans le processus de production.

Le second modèle est celui de Barro (1990), qui considère qu'il convient d'investir dans le capital public (infrastructures, santé, éducation) qui pourrait avoir des externalités positives favorables sur la croissance à long terme.

Enfin, le troisième modèle est celui de Romer (1986, 1990), dont les fondements de la croissance reposent, d'une part, sur le capital physique et ses externalités liées à la complémentarité et à la diffusion des connaissances entre firmes et, d'autre part, sur le progrès technique et la technologie qui trouvent leur essence dans l'innovation et la recherche et développement (R&D).

Ces trois modèles de la théorie de la croissance endogène reconnaissent que les externalités technologiques engendrées par la diffusion de l'innovation engendre la prolifération de produits diversifiés à la fois intermédiaires et finaux induite par la R&D se traduit par une plus grande diversification.

Dans la même foulée, plusieurs études empiriques (Berthélemy et Chauvin, 2000; Berthélemy et Söderling, 2001; Al-Marhubi, 2000, De Ferranti et coll., 2002) ont démontré par des méthodologies différentes qu'un pays ou une région économiquement diversifiée est moins sensible aux aléas conjoncturels, et ce, à condition que ces aléas qui touchent les différents secteurs ne soient pas positivement bien corrélés.

Section 03 : Les Déterminants de la Diversification

Le rapport sur la diversification en Afrique de la Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies (2006) répertorie cinq catégories de variables agissant sur le processus de diversification qui sont :²⁵

- les facteurs physiques : l'investissement, la croissance et le capital humain ;
- les politiques publiques : les politiques budgétaires, commerciales et industrielles (de par leur impact sur le renforcement du tissu industriel) ;
- les variables macroéconomiques : la production intérieur brut par habitant (PIBH), les taux de changes (Indice de taux de change Effectif Réel) et d'inflation ainsi que les soldes extérieurs ; le financement bancaires (Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB)
- les variables institutionnelles : la gouvernance, l'environnement de l'investissement et la situation sécuritaire (conflits, ...) ;
- l'accès aux marchés : le degré d'ouverture aux échanges de biens et services(OUV) (élimination des barrières tarifaires et non tarifaires) et de capitaux(IDE), Les

²⁵ Le rapport sur la diversification en Afrique de la Commission Économique des Nations Unies (2006).

déterminants repérés dans la littérature empirique s'organisent autour de trois grandes catégories²⁶ :

- Des variables géographiques susceptibles d'influencer le coût de l'échange. C'est par exemple le cas de la distance au marché, la taille du pays, etc.
- Des variables mesurant les dotations factorielles. Par exemple le capital humain et naturel, les institutions ou encore les infrastructures.
- Des variables permettant de prendre en compte l'insertion dans l'économie mondiale, par exemple des mesures d'ouverture et les investissements directs étrangers.

3.1. Les variables macroéconomiques

A- La production intérieure brute par habitant (PIBH) (USD constant 2010)

Cet indicateur²⁷, bien que complexe, est le plus adéquat pour comparer des économies entre elles et à travers les années. Sous sa forme initiale, le produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur le plus retenu pour évaluer la production de biens et services d'un pays pendant une année. Il illustre l'importance de l'activité économique d'un pays ou la grandeur de sa richesse générée. Quand cet indicateur est établi en dollars constants, comme c'est le cas ici, on peut procéder à des comparaisons dans le temps puisque les valeurs sont toutes ramenées à une même année de référence. Quand on tente des comparaisons internationales, cet indicateur est d'autant plus pertinent qu'il introduit la correction dite de la PPA (parité pouvoir d'achat). On tient alors compte des différences de pouvoir d'achat entre les différentes monnaies. Enfin, dans la mesure où l'on tient compte de la taille de la population, il permet d'avoir une image très juste de la richesse d'un pays. Est-ce que cette richesse est également répartie? C'est cependant une autre question pour laquelle il faudra examiner l'Indice de développement humain (IDH) ou les indicateurs relatifs à la répartition de la richesse (GINI).

B- Indice de taux de change Effectif Réel

Le taux de change effectif réel d'une monnaie est défini comme le taux de change effectif nominal rapporté aux prix relatifs entre le pays considéré et ceux des principaux pays partenaires et concurrents. Le rôle du taux de change ²⁸est ambigu d'un point de vue théorique. En effet, dans un cadre en concurrence parfaite, une dépréciation du taux de change permet l'entrée de nouveaux exportateurs et donc favorise la diversification. En revanche, en concurrence monopolistique, il existe une probabilité non nulle que les coûts d'entrée soient trop importants. Dans ce cas, il n'y aura pas de diversification supplémentaire. Ainsi, une dépréciation du taux de change doit théoriquement favoriser la diversification, sauf si les restrictions de concurrence génèrent d'importants coûts ou des barrières à l'entrée. Compte

²⁶ Pauline LECTARD « Les déterminants de la transformation productive soutenable dans le contexte des chaînes de valeur globales : une application aux pays en développement », L'université de Bordeaux, 2016 p 199- p 228.

²⁷ Perspective Monde 15/08/2020.

²⁸ Idem « Diversification et sophistication comme levier de la transformation structurelle des économies Nord Africaines » 2013 P 28.

tenu de cette ambiguïté, notre analyse empirique devient nécessaire afin de clarifier la relation entre taux de change et diversification.

C- Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB)

Le crédit intérieur au secteur privé se réfère aux ressources financières fournies au secteur privé par les sociétés financières, par le biais de prêts, d'achats de titres non assimilés, de crédits commerciaux et autres débiteurs, qui établissent une demande de remboursement. Pour certains pays, ces créances comprennent le crédit aux entreprises publiques²⁹. La profondeur financière est mesurée généralement par le ratio des crédits au secteur privé au PIB. Les ratios, relativement, plus élevés suggèrent l'avance de ces pays en terme d'efficacité dans l'allocation de ressources financières.³⁰ L'indicateur du crédit interne par rapport au PIB renseigne sur la proportion de capital d'un pays utilisée par le secteur privé et est un indice de l'expansion des circuits financiers. Les économies à croissance rapide ont des niveaux de crédit du secteur privé par rapport au PIB beaucoup plus élevés que les économies à croissance lente (OCDE 2004)³¹

3.2 Les variables géographiques

Parmi les caractéristiques géographiques, la taille de l'économie et l'accès au marché (la distance au marché) sont les plus cités³²

A- La taille de l'économie

Que ce soit dans les théories de la croissance endogène ou les théories du commerce international, la taille de l'économie est important. Dans les modèles de Dixit et Norman (1980) et d'Helpman et Krugman (1985) les économies ont des caractéristiques identiques en terme de goût et de technologie, mais elles diffèrent par leur taille qui affecte le degré de différenciation des produits. Dans la nouvelle économie internationale, la taille de l'économie augmente la croissance des exportations sur la marge extensive et intensive. Autrement dit, elle entraîne une hausse du nombre de firmes exportatrices dans un secteur ainsi que le nombre de variétés exportées.

De même Hausmann et al (2007) ont montré que la taille de l'économie (également mesurée par sa population) impacte positivement le niveau de sophistication ; ce résultat est confirmé dans les analyses des déterminants de la sophistication (Weldemicael, 2012 ; Zhu et Fu, 2013)

B- La distance au marché

²⁹ Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD).

³⁰ Royaume du Maroc Haut Commissariat au Plan « Les sources de la croissance économique au Maroc » Septembre 2005. P 44.

³¹ Lois Stevenson « développement du secteur privé et des entreprises Favoriser la croissance au Moyen-Orient et en Afrique du nord » Editions ESKA 2013 pour l'édition en langue française ISBN978-2-7472-813-9. Voir le site <https://www.idrc.ca/sites/default/files/openebooks/474-1/index.html.html> consulté le 17/08/2020 à 03:50

La nouvelle économie géographique (Amiti et Venables, 2002 ; Venables et Limão, 2002) suggère que la proximité géographique influence le coût de l'échange et donc les capacités à s'insérer dans le commerce mondial. La distance géographique impose des coûts de transport et agit comme une barrière à l'échange (Malik et Temple, 2009). Dans un cadre théorique à la Melitz, le coût de l'échange influence la compétitivité des firmes leur permettant ou non d'entrer sur le marché international.

Cette hypothèse est largement validée dans les modèles de gravité qui modélisent les facteurs explicatifs des échanges entre les pays³³. Les résultats empiriques sur la distance au marché mesurée par l'indice d'isolement de Rose (2004) sont unanimes. Plus les économies sont éloignées des marchés, plus leurs exportations sont concentrées (Dutt et al, 2008 ; Cadot et al, 2011b ; Agosin et al, 2012) et moins elles sont sophistiquées (Weldemicael, 2012).

3.3 Les dotations factorielles

Que ce soit dans les travaux traditionnels du commerce international ou les travaux contemporains, les dotations factorielles déterminent la structure des échanges. Quatre dotations factorielles mesurables sont décrites dans cette section : le capital humain, les infrastructures, les institutions et le capital naturel.

A- Le capital humain

Le rôle du capital humain dans le processus de développement a été densément étudié dans les théories d'économie du développement. Généralement mesuré par le niveau d'éducation. D'après Romer (1990), les économies possédant des stocks de capital plus importants connaissent des croissances plus fortes. Le capital humain, à travers son niveau, sa qualité ou sa structure, permet à l'économie de s'adapter plus ou moins rapidement au changement technologique. Les niveaux d'éducation supérieurs sont des déterminants majeurs des activités de R&D ; les niveaux d'éducation inférieurs sont en revanche plus utiles pour l'imitation ou l'adoption de technologies développées ailleurs. La décomposition de l'éducation par niveau semble donc importante dans l'étude de la transformation de la structure productive.

Nelson et Phelps (1966) montrent que « les taux de croissance de la productivité et de l'innovation sont positivement corrélés avec le niveau d'éducation, et plus particulièrement, avec le nombre d'individus qui suivent des études secondaires et supérieures »³⁴. Le capital humain devrait entraîner l'augmentation de la productivité et l'adoption de nouvelles technologies et donc faciliter la diversification et la sophistication des exportations. C'est effectivement ce que concluent certains travaux empiriques sur la sophistication et la diversification (ONU, 2013). Cependant l'ONU montre, sur les économies nord-africaines, que l'éducation dans le secondaire n'a pas d'effet sur la diversification alors qu'elle est positive et fortement significative sur le niveau de sophistication.

B- Les institutions

³³ Le modèle de gravité de base stipule par exemple que les échanges commerciaux entre deux pays i et j dépendent de leurs revenus respectifs et de la distance géographique entre les deux économies. En règle générale, les estimations des modèles de gravité indiquent qu'une augmentation de 1% de la distance entre deux pays est associée à une diminution de l'ordre de 0,7 à 1% du commerce bilatéral (Krugman et al, 2012).

³⁴ Aghion et Howitt, « l'économie de la croissance ». édition Economica, 2000 ; p. 366.

L'OCDE et les Nations Unies soulignent l'importance de la bonne gouvernance comme déterminant de la diversification dans les économies africaines. Ils la présentent comme « un pré requis pour construire un environnement propice à la diversification »³⁵. Les institutions impactent indirectement la structure des échanges et donc la structure des exportations par le canal du coût de l'échange (les mesures tarifaire et non tarifaire ainsi que les lourdeurs administratifs), mais également par le canal du coût de l'investissement et de sa coordination. Les institutions peuvent également être appréhendées comme un facteur de production ; elles impactent alors directement la structure des échanges en participant à la détermination des avantages comparatifs des économies.

Les institutions influencent le coût de l'échange, car elles instaurent un climat de confiance et réduisent l'incertitude sur l'exécution des contrats. Seuls Cadot et al (2011) et Parteka et Tamberi (2013) trouvent que les institutions facilitent la diversification. Zhu et Fu (2013) partagent leur échantillon selon le niveau de revenu des économies, ils trouvent que les institutions ont un effet positif sur la sophistication dans les économies à revenu élevé alors que l'effet est négatif dans les économies à revenu intermédiaire et à faible revenu.

B.1. Degré de liberté pour entreprendre

C'est l'un des indices de la gouvernance qui nous permet de connaître le degré de liberté pour créer ou dissoudre une entreprise. Un degré proche de 100 signifie que la liberté pour les entreprises est grande : contraintes législatives ou réglementaires faibles pour démarrer une entreprise, obtenir des licences ou fermer l'entreprise. Cet indicateur a été développé par Heritage Foundation³⁶, en partenariat avec le Wall Street Journal. Les limitations³⁷ que peut rencontrer par la liberté pour entreprendre peuvent être justifiées par un ordre public de direction ou un ordre public de protection. Elles sont de nature législative ou réglementaire et concernent la sécurité, la salubrité, la tranquillité ou la santé publique. Le signe attendu pour cette variable est en principe le signe négatif entre cette variable et l'indice de concentration (positif pour la diversification).

C- Les infrastructures

Les infrastructures de transport et de télécommunication sont un facteur explicatif de la faible participation des pays en développement aux échanges manufacturiers mondiaux (Limão et Venables, 2001; Iwanow et Kirkpatrick, 2009). La qualité et le développement des infrastructures sont un déterminant du coût de l'échange par le biais du coût du transport et des délais de livraison qu'ils engendrent. Portugal-Perez et Wilson (2011)³⁸ construisent quatre indicateurs agrégés des infrastructures qui sont : les technologies de l'information et de la communication, les infrastructures physiques, l'environnement des affaires et la facilité des échanges.

³⁵ Rapport de l'OCDE et les Nations Unies 2011p.15

³⁶ The Heritage Foundation est une organisation non gouvernementale basée aux États-Unis qui mène des recherches et des activités de plaidoyer sur la démocratie, la liberté politique et les droits de l'homme. de recherche et d'éducation fondé en 1973 dont la mission consiste à formuler et à promouvoir des politiques conservatrices basées sur les principes de la libre entreprise.

³⁷ Voir le site <https://www.notaires.fr> consulté le 04/09/2020 à 02 :10

³⁸ La facilité à faire des échanges correspond aux démarches administratives et au coût de l'échange disponible dans la base Doing Business de la Banque Mondiale.

Ils concluent que les investissements dans les infrastructures physiques ont l'impact le plus important sur les performances à l'exportation. Hummels (2001) estime qu'une journée de transport équivaut à un droit de douane de 0,8%. Nordås et al (2006) évalue, avec un modèle de gravité, qu'une hausse de 10% du temps de livraison entraîne une baisse des échanges de 5 à 25%.

Dans la littérature empirique des déterminants de la diversification et de la sophistication, les infrastructures sont rarement intégrées dans les estimations, ceci malgré leur importance dans le processus de transformation structurelle. Cette omission provient certainement de la faible disponibilité des données y faisant référence. L'ONU (2013) mesure les infrastructures par les routes asphaltées (goudronnées), les utilisateurs d'internet et le nombre de lignes téléphoniques.

D- Le capital naturel

Richard Auty (1993)³⁹ propose l'expression « malédiction des ressources » pour désigner l'ensemble des effets négatifs causés par les ressources naturelles sur le développement économique. Ainsi que ; Le syndrome hollandais ou (Dutch Disease) mis en évidence par Gregory (1976) et théorisé par Corden et Neary (1982) décrit l'effet négatif d'un « boom » dans le secteur primaire sur le processus d'industrialisation ou de diversification; cet accroissement évince les autres secteurs ayant un fort potentiel de croissance telle que les activités manufacturières. Le « boom » peut provenir du progrès technique, d'une découverte imprévue de ressources naturelles, d'une hausse exogène des cours mondiaux, etc.⁴⁰

En réponse au « boom », la monnaie s'apprécie entraînant une perte de compétitivité des autres secteurs exportateurs et une baisse des prix des biens importés. Une économie spécialisée dans le secteur primaire est plus volatile et plus vulnérable face aux chocs. Une économie instable est incertaine ; elle attire peu d'investissements. Les effets néfastes de la volatilité des prix des produits primaires peuvent être contrôlés par des institutions solides ; des outils sont disponibles pour parvenir à gérer les fluctuations des revenus.

Durant les périodes de hausse des cours et donc de revenus, le gouvernement peut avoir un faux sens de sécurité et de richesse, des dépenses non productives et non vitales sont engendrées, par exemple pour l'achat de la paix sociale (Collier, 2007). Gylfason (2001) et Gylfason et Zoega (2004) ont montré qu'il existe une relation négative entre l'abondance des ressources et l'investissement dans le capital humain et physique. Ils concluent qu'une hausse de la part du capital naturel de 20% entraîne une baisse de l'investissement de 4%. Wright et Czelusta (2006) affirment également que le secteur minier est dynamique et intensif en technologie ; il a été un moteur dans le développement économique des États-Unis, de la Suède, du Canada et de l'Australie (parmi d'autres). D'après Sinnot et al (2010), les produits primaires ne sont pas inférieurs aux biens manufacturés concernant les retombées économiques et liens avec le reste de l'économie. Au final, Murshed et Serino (2011)

39 Richard M. Auty, « *Sustaining Development in Mineral Economies: The Resource Curse Thesis* », Londres, Routledge, 1993. Cité par Gilles Carbonnier dans *Revue internationale et stratégique* 2013/3 pages 41.

⁴⁰ Idem.

montrent que la malédiction des ressources apparaît uniquement lorsque le pays n'a pas su diversifier son économie.⁴¹

3.4 L'insertion internationale

A- L'ouverture commerciale

Pour Dennis et Shepherd (2011) l'ouverture commerciale peut être définie comme « l'ensemble des mesures mises en place afin de réduire le coût des échanges internationaux »⁴². En effet, d'après les théories traditionnelles du commerce international, les pays vont, avec l'ouverture commerciale, se spécialiser dans leurs avantages comparatifs. Dans ce cas, le niveau de diversification des exportations dépend du degré d'accumulation de dotations factorielles (Berthélemy, 2005).

L'ouverture commerciale agit comme une extension du marché domestique exposant les entreprises domestiques à une demande supplémentaire et donc à des opportunités d'économies d'échelles via l'augmentation des volumes produits par les firmes présentes sur le marché domestique (Dennis et Shepherd, 2011). Avec l'ouverture, les firmes ont accès à des inputs importés meilleurs marchés ou de meilleure qualité. Le gain de productivité induit leur permettra alors d'entrer sur le marché international, ce qu'elles étaient pour certaines incapables de faire avant l'accès à ces nouveaux intrants (Bas et Strauss-Kahn, 2014). Ainsi, via le canal des importations, l'ouverture entraîne une augmentation des variétés exportées. Ce résultat est théoriquement et empiriquement validé par Kasahara et Lapham (2013) et Bas (2009)⁴³.

B- Les investissements directs étrangers(IDE)

Les politiques d'attractivité des IDE sont devenues une priorité afin de faciliter l'insertion internationale et dynamiser l'industrialisation. À partir des résultats de nombreuses enquêtes de la Banque Mondiale dans les pays en voie de développement, ces auteurs affirment que les IDE contribuent au développement économique au sens large via l'investissement, l'emploi, les échanges mondiaux et les revenus distribués. Deux types d'impacts ont été repérés :

- un impact direct sur la production, l'emploi et les échanges,
- un impact indirect qui passe par la productivité des firmes domestiques.

Les firmes multinationales peuvent produire de nouveaux biens plus sophistiqués que ceux des firmes domestiques car elles apportent des savoirs faire tirées de pays plus développés. Il y a donc probablement un effet direct des IDE sur la sophistication et la diversification de la production d'une économie en développement.

Les firmes domestiques, par leur proximité avec les FMN, vont appréhender de nouvelles techniques de production, de commercialisation et d'organisation. Elles auront

⁴¹ Pauline Lectard « Quelle diversification ? Une analyse empirique de la structure des exportations des pays en développement » Version for the V gretha International Conference on Economic Development. University of Bordeaux (FRANCE), 19-20 Jun 2014. P2

⁴² Hiroyuki Kasahara « productivity and the decision to import and export : théorie and evidence » publiée dans journal of international economica en juin 2016.

également l'opportunité de découvrir de nouveaux produits et auront accès à une information sur les marchés internationaux.

Les firmes étrangères sont, en règle générale, demandeuses de main-d'œuvre qualifiée. Elles vont dans un premier temps débaucher les salariés les plus compétents et investir dans la formation de la main-d'œuvre locale, entraînant l'acquisition et la modernisation du capital humain à l'échelle de l'industrie. En retour, les mouvements de main d'œuvre de la FMN vers les entreprises locales entraînent des améliorations de la productivité (sur le long terme). C'est l'effet migration de main d'œuvre. Pour finir, l'entrée de la FMN sur le marché domestique augmente la concurrence. En s'installant à proximité du marché, la firme diminue ses coûts de transport. Elle peut donc proposer au marché local des biens à moindres prix et va, sur le court terme, accaparer une partie de la demande domestique initialement réservée aux producteurs locaux (Aitken et Harrison, 1999). Les firmes domestiques peuvent alors chercher à s'adapter pour faire face à cette nouvelle concurrence; elles devront alors moderniser leurs techniques de production pour devenir plus productives et compétitives (Blomstrom et Kokko, 1997). En augmentant leur productivité, les firmes domestiques deviendront plus compétitives ce qui peut les amener soit à devenir des entreprises exportatrices ou bien à avoir un taux de survie supérieur pour celles qui l'étaient déjà.

Les entreprises n'arrivant pas à s'adapter seront forcées, quant à elles, de quitter le marché, ce qui augmentera la productivité moyenne de l'industrie concernée et sa capacité à exporter. Les capacités d'absorption, concept introduit par Cohen et Levinthal (1990), relèvent entre autres du niveau d'éducation, du développement d'infrastructures, de l'accumulation de capital, de l'interaction entre le secteur privé et public, de l'intégration des centres de recherches, des institutions financières, etc. Havranek et Irsova (2011) estiment qu'une augmentation de 10% de la présence étrangère est associée à une augmentation de 9% de la productivité des firmes domestiques en amont. Ils ajoutent que ces effets sont plus importants quand les IDE sont issus de pays éloignés avec une légère avancée technologique sur les firmes domestiques. Tadesse et Shukralla (2013)⁴⁴ à partir d'une étude sur 131 pays sur la période 1984-2004, en utilisant des méthodes paramétriques et semi-paramétriques, montrent que les stocks d'IDE entraînent de la diversification horizontale des exportations et que la magnitude de l'effet varie selon le niveau de diversification et le stock d'IDE existant. Par ailleurs, une étude de la Banque Asiatique de Développement (BAsD, 2005), confirme que les flux d'IDE augmentent significativement la performance des exportations, par l'utilisation à moindre cout des dotations abondantes en facteur de travail des pays hôtes.⁴⁵

⁴⁴ Bedassa Tadesse, Elias K.Shukralla « L'impact de l'investissement étranger direct sur la diversification horizontale des exportations ». Dans le journal économie appliqué. Volume 35, numéro d'émission 2. Publie janvier 2013.

⁴⁵ Hamid Fayou. « Le lien entre les investissements direct étrangers et la performance des exportations : cas des pays en voie de développement » dans HAL archive, 2018 p 3.

Conclusion :

Nous avons tout le long de ce chapitre traité le phénomène de la diversification économique et nous l'avons définie comme le processus de densification du tissu économique grâce à la création des nouvelles branches d'activités ou à l'expansion de celles déjà existantes dans une perspective de durabilité. La revue de la littérature a permis de voir à la fois ses dimensions microéconomique et macroéconomique. Les dimensions microéconomique peuvent s'appliquer au niveau macroéconomique et avoir un effet d'entraînement sur la diversification de la production et des exportations d'un pays ou d'une région.

Ainsi que, les typologies étudiées dans ce chapitre même si elles analysent la diversification sur le plan microéconomique mais on peut les appliquer sur le plan macroéconomique par étape d'avancement des pays et leur niveau de maîtrise de la technologie. En se basant sur les typologies de Hansoff.

Tous les indices de mesure de la diversification peuvent nous donner une information de l'état de la diversification d'un pays. Mais le plus utilisé est l'indice de concentration de l'indice agrégatif de spécialisation qui est une version modifiée de l'indice de Herfindahl et de l'indice de Hirschman.

Cette étude nous a montré que la réalité des échanges ne s'explique pas seulement par la théorie classique de la spécialisation des pays que se soit dans les produits qu'ils ont des avantages absolus d'Adam Smith ou des avantages comparatifs de Davide Ricardo ou même la théorie de la dotation factorielle (HOS). Mais par d'autres théories comme la théorie de portefeuille et les nouvelles théories du commerce international (la théorie intra-branche et la théorie de la croissance endogène) qui ont montré leurs efficacités.

En effet, la spécialisation dans un seul produit a été toujours considérée comme une source de volatilité et de forte instabilité, puisqu'elle confine ces pays à des échanges de complémentarité avec leurs principaux partenaires commerciaux des pays industrialisés. Cette structure des échanges qui s'appuie sur le schéma énoncé par la théorie traditionnelle du commerce international montre la non-prise en compte des éléments modernes à l'origine de plus de 70% des échanges mondiaux et qui sont mis en lumière par la nouvelle théorie du commerce internationale (spécialisation endogène). Il s'agit de la différenciation du produit, la création des économies d'échelle, l'innovation et le développement.

À la lumière de la nouvelle théorie du commerce international et de la croissance endogène, nous sommes amenés à penser que cette situation trouverait sa résolution dans le passage d'une économie de rente à une économie de production rendue possible par une restructuration profonde et une création des niches (spécialisation endogène).

Enfin, les déterminants de la diversification ; il y a un grand nombre de déterminants et on a pris en compte quelques déterminants dans ce chapitre qui sont les déterminants

- Macroéconomiques : la production intérieure brute (PIB), les taux de changes (Indice de taux de change Effectif Réel) et le financement bancaires (Crédit intérieur fourni au secteur privé, le crédit public.....etc.)
- Des variables géographiques : la taille de l'économie, la distance au marché.....etc.

- Les dotations factorielles : Le capital humain, Les institutions, Les infrastructures, Le capital naturel....etc.
- L'insertion internationale : L'ouverture commerciale, Les investissements directs étrangers(IDE).....etc.
- Les variables institutionnelles : La gouvernance, Degré de liberté pour entreprendre, l'environnement de l'investissement et la situation sécuritaire (conflits,etc.).

CHAPITRE II :
Etat des Lieux de la Diversification
Des Exportations des Pays
Du Maghreb

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

Introduction

Dans un environnement international en pleine mutation et en mouvement économique permanent, les pays du Maghreb se caractérisent par une plus grande diversité socioculturelle, géographique et en ressources naturelles et un capital humain pour rassurer sa performance économique. Le défi qu'ils tentent de relever est non seulement de faire évoluer leurs secteurs traditionnels, mais aussi de diversifier leurs activités vers des produits et services à plus forte valeur ajoutée. Chaque pays a choisi des stratégies pour s'adapter aux mutations de l'économie mondiale et de faire face aux crises économiques du à la variation des prix des matières première qui caractérise leurs exportations.

Dans ce chapitre, on présentera l'évolution de la structure des exportations pour chaque pays pour montrer le degré de la diversification, ainsi que les aides et les dispositifs de soutien aux exportations appliqués pour chacun des pays.

Section 01 : Commerce Extérieur en Algérie et Politique de Diversification

L'Algérie est un pays qui malgré les excédents de sa balance commerciale, se caractérise par une prépondérance quasi absolue des hydrocarbures, elles représentent l'essentiel des exportations algériennes à l'étranger avec une part de 94%. La dépendance excessive vis-à-vis des exportations pétrolières est un problème essentiel pour l'économie algérienne. Plus généralement, l'économie algérienne souffre d'un manque global de compétitivité vis-à-vis du reste du monde. Dans ces conditions, la question de la promotion des exportations hors hydrocarbures apparaîtrait comme une des solutions à ces difficultés. Comme la plupart des pays du monde, l'Algérie propose diverses aides publiques aux entreprises souhaitant exporter.

Dans cette section on présentera brièvement l'évolution de la politique commerciale en mettant l'accent sur les dispositifs et les mesures visant la dévitricification des exportations en Algérie.

1.1. Bref aperçu sur la politique commerciale

La politique commerciale en Algérie a connu deux périodes :

1.1.1 La période d'avant la libéralisation commerciale 1962 - 1990

Dès les premières années de l'indépendance, le commerce extérieur de l'Algérie commençait déjà à prendre une place importante dans l'économie nationale⁴⁶. Le développement de cette activité a connu deux ères différentes qui sont l'économie centralisée et celle de l'ouverture économique.

⁴⁶ Georges Mutin «Le commerce extérieur de l'Algérie en 1964. Revue de géographie de Lyon. Vol. 40 n°4». 1965. p. 346.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

Pour l'époque socialiste, elle est caractérisée par le protectionnisme, monopole de l'Etat sur les échanges internationaux, ainsi qu'un déficit en termes de mécanismes de soutien aux exportations, le commerce extérieur était caractérisé par l'intervention de l'Etat. A partir de 1963 jusqu'à 1980, l'Etat a suivi un système de gestion administrée du commerce extérieur, ce dernier s'est caractérisé par un souci de mise en place des premiers éléments du contrôle exclusif de l'Etat.

Le commerce extérieur, durant cette période de 1963 jusqu'au premier plan de développement quadriennal⁴⁷, est caractérisé par la création de l'Office National de Commercialisation (ONACO) et le groupement professionnel d'achat (GPA). La nationalisation des échanges extérieurs intervient en 1970⁴⁸. Cette phase de contrôle qui précédera la nationalisation du commerce extérieur, a été conçue et voulue en tant que phase transitoire, préparant l'instauration du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

La loi 78/02, du 11 février 1978, relative au monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, consacre trois principes fondamentaux :

- La confirmation formelle du Principe de l'intervention étatique, exclusive au niveau des échanges extérieurs ;
- L'interdiction de toute forme d'intervention au niveau du commerce extérieur des opérateurs privés, nationaux ou étrangers, agissant pour leurs propres comptes ;
- L'interdiction de toute forme d'intervention au niveau du commerce extérieur des opérateurs privés exerçant une activité d'intermédiaire pour le compte des sociétés étrangères.

Au niveau des exportations, cette loi affecte durement les rares entreprises privées industrielles. Cette législation débouche sur la formulation par le ministère du commerce d'un programme général d'exportation (PGE) celui-ci est géré à travers⁴⁹ :

- Soit, des autorisations globales d'exportation (AGE) annuelles qui intéressent les entreprises publiques ;
- Soit des licences d'exportations, en ce qui concerne les entreprises privées, la courte durée de validité de ces titres avec les conditions des fonctionnements des entreprises algériennes ;
- Le contrôle du commerce extérieur par l'Etat été effectué progressivement à partir de 1963, ce contrôle s'est renforcé et a engendré dès 1980 un système de monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, assuré par les entreprises publiques nationales.

La planification des échanges extérieurs a donné lieu à un système de procédures assez rigides, qui a été institué, en vue de préserver l'international d'une part, et de la faible

⁴⁷ Le premier plan quadriennal, 1970-1973, est un plan élaboré par l'Etat Algérien qui marque la rupture avec les anciennes bases économiques et met en œuvre le départ de la planification socialiste (plan triennal de 1967 à 1969), il s'agit aussi de la mise en place des mécanismes visant à concevoir des projets d'investissement garantissant le maximum d'effets économiques «autocentrés».

⁴⁸ Benhenda. N: « Etude descriptive et analytique des exportations algérienne hors hydrocarbures (2000-2015)» mémoire de Master en économie appliquée et prospective, école nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée », 2015 ; p 2.

⁴⁹ Bensaid H. : « réformes économique en Algérie », Alger, 1991, P 84.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

organisation des opérateurs d'autre part. De plus, les prix intérieurs étaient largement dépendants des prix extérieurs, du fait de l'intégration de l'économie au marché mondial. Cette subordination du système national des prix relatifs aux prix extérieurs introduit un élément de l'instabilité dans le système⁵⁰.

1.1.2. La libéralisation du commerce extérieur algérien de 1990 à nos jours

Durant l'année 1986, la crise économique mondiale a eu des retombées négatives sur l'économie nationale. Pour faire face à cette situation, l'Algérie s'est vue dans l'obligation de revoir sa politique économique et de l'adapter à celle régissant l'économie de marché. Ainsi, des réformes profondes ont été engagées à partir de l'année 1988. On distingue deux périodes de libéralisation du commerce extérieur:

❖ **L'assouplissement du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur :** La loi 88-29 a adopté des aménagements avec une souplesse quant à l'organisation du monopole de l'état sur le commerce extérieur. En effet, conformément aux articles 3, 5 et 6 de cette nouvelle loi, les programmes d'importation de biens et de services se réalisent dans le cadre d'un programme général du commerce extérieur (PGCE). Par ailleurs au sens des articles 8 et 9, les programmes d'importation et d'exportation des biens et services sont déterminés selon les contraintes du marché et en fonction des objectifs de développement planifiés par produit ou filière de production. Toute importation dans le cadre du programme général du commerce extérieur des marchandises destinées à la revente en l'état sont du ressort des concessionnaires du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur et ce, conformément à l'article 10 de la même loi.

❖ **Le libre accès au commerce extérieur :** La première tentative vers la libéralisation du commerce extérieur a été introduite par l'article 41 de la loi de finance complémentaire pour l'année 1990. En vertu de cet article, les grossistes et les concessionnaires sont autorisés à importer certaines catégories de produits en suspension des formalités du commerce extérieur mais moyennant le respect de certaines conditions au préalable. A cet égard, la liste des produits pouvant être importés par l'intermédiaire des grossistes ou des concessionnaires englobe une quarantaine de catégories de biens, dont 25 sont réservées exclusivement aux activités des grossistes. Il s'agit de certains produits alimentaires, de pièces de rechange, du bois, du matériel de refroidissementetc.

Cette première étape de libéralisation du commerce extérieur est jugée restrictive et partielle, du fait que la libéralisation des importations n'a touché qu'une liste limitée de produits. En fait, le début effectif de la libéralisation du commerce extérieur en Algérie est intervenu après signature de l'accord Stand-by avec le Fonds Monétaire International (FMI), dans lequel il a été prévu la mise en œuvre d'un important programme visant une grande libéralisation reposant sur :

- La suppression du comité ad hoc chargé du suivi des opérations de commerce extérieur de toute importation quelle que soit sa destination.

⁵⁰ Benhenda N. opcit. p 4.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

- L'abrogation de l'instruction de la banque d'Algérie émise en 1992 et son remplacement par l'instruction N°20/94, fixant de nouvelles conditions financières des opérations d'importation.

Par ailleurs, le principe du libre accès à la devise en matière d'importation, pour les agents économiques titulaires d'un registre de commerce et de moyens financiers en dinars a été confirmé dans le respect de la réglementation du commerce des échanges par :

- La libéralisation des prix de plus de 80% des produits qui obéissait à des régimes de fixation des prix (prix administrés, prix à marge plafonnée).
- La démonopolisation des importations de produits alimentaires ayant toujours relevé de la seule compétence d'entreprises étatiques ; il s'agit essentiellement du blé et de leurs dérivés, de l'orge, des légumes secs, du sucre, café...etc.
- L'élimination de toute restriction à l'exportation en dehors de quelques exceptions, notamment les objets représentant un intérêt national du point de vue historique.

Afin de s'intégrer dans l'économie mondiale, l'Algérie a opté pour le processus de l'ouverture de son commerce extérieur, à travers des accords commerciaux internationaux et des réformes économiques, engagées par les pouvoirs publics qui portent sur la transformation du mode de régulation de l'économie, d'une économie planifiée à une économie de marché⁵¹.

1.2. Les accords de l'Algérie avec d'autres zones

1.2.1. L'accord d'association de l'Algérie-UE

Dans l'accord avec UE que l'Algérie a signé en 2001, l'aspect commercial est dominant, l'objectif essentiel étant d'établir une zone de libre-échange, les autres volets de coopération passent au second plan. Cet aspect est d'autant plus important que les échanges entre les deux parties sont asymétriques. L'Algérie représente un petit partenaire pour l'UE mais l'UE est le premier partenaire de l'Algérie.

1.2.2. Multiplication de négociations pour l'accession de l'Algérie à l'OMC

Le groupe qui travaille sur le dossier de l'accession de l'Algérie à l'OMC a été établi le 17 juin 1997, il s'est réuni pour la première fois en avril 1998. Les sujets qu'il examine sont entre autres les suivants : l'agriculture, le régime douanier, le commerce d'Etat, la transparence et la réforme du système juridique ainsi que l'ADPIC. Des discussions initiales ont eu lieu sur l'accès aux marchés pour les marchandises et l'examen des modalités d'admission a commencé. Tous les secteurs relevant des services sont négociables sauf deux (la culture, l'éducation et la santé) dont la législation n'est pas encore conforme aux standards internationaux en vigueur au sein de l'OMC. Dans le domaine des marchandises, où la négociation concerne essentiellement les droits de douane, l'Algérie et ses partenaires (Union européenne, Etats-Unis, Japon, Chine, Canada, Australie et autres) continuent de rechercher des compromis.

⁵¹ Bouaichi N, Bennacer N. « Dispositif réglementaire et financier pour la promotion des exportations hors hydrocarbures en Algérie » université de Bejaia, 2012.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

L'accession de l'Algérie à l'OMC va lui permettre de bénéficier de tous les avantages que peut tirer un pays en développement en institutionnalisant son ouverture, à savoir : participer à la mise en œuvre d'un système international de régulation, mieux se défendre contre les sanctions unilatérales des pays riches, affirmer son engagement dans un processus irréversible de libéralisation commerciale et accroître la crédibilité des réformes. En contrepartie, elle lui fera subir tous les inconvénients d'une telle institutionnalisation, en particulier la restriction de la marge de manœuvre de l'Etat pour aider les opérateurs économiques nationaux à supporter la concurrence internationale⁵².

1.2.3. L'accord Algérie et Grande Zone Arabe de Libre Echange (GZALE)

La GZALE entre en vigueur au début de l'année 2005, est une alliance économique entre pays arabes⁵³ pour une complémentarité économique et des échanges commerciaux. Elle a été ratifiée par l'Algérie selon le décret présidentiel N° 04-223- du 03 Août 2004 et mise en vigueur le 1er janvier 2009⁵⁴. Le programme exécutif de cette convention est appliqué aux produits originaires et transportés directement entre les pays arabes et ceux de l'Afrique du nord, pouvant être échangés sous un régime tarifaire préférentiel entre l'Algérie et les Etats Arabes. Les statistiques liées aux échanges de l'Algérie avec la grande zone arabe de libre échange montrent que notre pays importe plus qu'il n'exporte vers cette zone.

1.2.4. Convention dans le cadre de l'accord de l'UMA

L'Algérie a ratifié le 01 avril 1989, le traité portant la création de l'Union Maghreb Arabe(UMA) qui avait pour objectif le renforcement des liens entre les Etats membres dans tous les domaines, politique, économique et socioculturel, afin de créer un ensemble économique régional intégré, lui permettant de disposer d'un poids important sur la scène internationale. Ainsi, l'Algérie a ratifié la convention commerciale et tarifaire le 21 avril 1992, et la convention relative à l'échange de produits agricoles en juillet 1990. Bien que ces deux types de conventions soient une étape importante vers la réalisation d'une zone de libre échange entre les pays maghrébins, elles ne sont toujours pas appliquées⁵⁵.

1.3. Dispositifs de soutiens aux exportations HH

Très préoccupées par la baisse importante du nombre des entreprises exportatrices hors hydrocarbures, les autorités Algérienne n'ont pas cessé de préconiser et d'inciter au renforcement de la coordination entre les différents organismes d'appui chargés d'offrir un meilleur accompagnement à ces entreprises, en imposant un pilotage cohérent leur permettant

⁵² Dufour, Forum national sur la promotion des exportations agricoles et agroalimentaires : « Accession de l'Algérie à l'OMC » : Le volet agricole, 13-14 septembre 2004.

⁵³ Les 18 pays arabes membres de ZALE sont : Egypte, Tunisie, Arabie saoudite, Jordanie, Maroc, Liban, Emirats arabes Unis, Syrie, Bahreïn, Palestine, Qatar, Kuwait, Oman, Soudan, Yémen, Mauritanie, Libye.

⁵⁴ Tiré du site : <https://www.commerce.gov.dz/a-grande-zone-arabe-de-libre-echange> consulté: 05/08/2020.

⁵⁵ ECO technics, « Diagnostics de la réglementation des exportations hors hydrocarbures », étude pour ANEXALNAED(SFI) mars 2004, p 16.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

de se tourner plus largement vers l'international. Les divers politiques d'appui à l'exportation de l'Algérie sont :

1.3.1. Les structures d'encadrements institutionnels

L'encadrement institutionnel s'est notamment traduit par la création des organismes de soutien à l'exportation. Ces organismes sont les suivants :

A. L'Agence Nationale de promotion du Commerce Extérieur

L'ALGEX est créée par le décret exécutif N° 04-174 du 12/06/2004⁵⁶, c'est un établissement public sous la tutelle du ministère du commerce. Instituée pour remplacer l'Office de Promotion des Exportations (PROMEX) qui est créé par le décret exécutif n°96-234 du 1 octobre 1996, et dont la mission de contribuer, sous l'égide du Ministère du Commerce, au développement des exportations algériennes hors hydrocarbures. Elle est chargée de contribuer aux efforts de promotion du produit algérien et de diversification des exportations⁵⁷.

A.1.Missions d'ALGEX

Les principales missions d'ALGEX, s'articulent autour des actions visant à⁵⁸ :

- Promouvoir le produit algérien à travers l'accompagnement et le conseil prodigué aux opérateurs algériens ;
- Analyser les marchés extérieurs en développant la veille commerciale et réglementaire ainsi que les études prospectives ;
- Organiser la participation algérienne aux foires et manifestations économiques à l'étranger et les rencontres d'affaires ;
- Identifier le potentiel national d'exportation par une meilleure connaissance de la production nationale ;
- Gérer des instruments de promotion des exportations hors hydrocarbures au bénéfice des entreprises exportatrices ;
- Elaborer un rapport annuel d'évaluation sur la politique et les programmes d'exportation ;
- Et plus récemment, analyser les données sur les importations à la faveur du décret n° 08-313 du 5 octobre 2008.

Par ailleurs, l'agence ALGEX s'occupe aussi de⁵⁹

- Constituer une base de données sur les importations et les exportations et un fichier national sur les opérateurs intervenant dans le commerce extérieur de l'Algérie ;

⁵⁶ Lois n°04-174 du 12/06/2004.

⁵⁷ <http://www.algex.dz/>.

⁵⁸ www.algex.dz - Algérie - ALGEX, Agence de Promotion du Commerce Extérieur, Consulté le 14/06/2020.

⁵⁹ <https://www.commerce.gov.dz/agence-nationale-de-la-promotion-du-commerce-exterieur-algex> consulté le 14/06/2020.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

- Assurer une action de suivi économique à travers le suivi de l'évolution de la conjoncture prévalent sur le marché international des produits présentant un intérêt pour le commerce extérieur de l'Algérie;
- Proposer toute action visant le suivi des importations;
- Mettre en œuvre des actions de formation et d'information ainsi que les appuis nécessaires au profit des institutions et des opérateurs économiques pour le suivi des importations;
- L'Agence dispose de toutes les données traitant de l'information commerciale par tous les moyens et notamment par des connexions discrètes aux bases de données statistiques du centre national de l'informatique et des statistiques de l'administration des douanes.

B. L'Association Nationale des Exportateurs Algériens (ANEXAL)

Créée le 10 Juin 2001, dans le cadre de la loi N° 90/31 du 24 décembre 1990, l'ANEXAL⁶⁰ est une association régie, aujourd'hui, par la loi N° 12-06 du 12 Janvier 2012 relative aux associations ainsi que par ses statuts particuliers.

B.1. L'ANEXAL a pour objectifs de

- Rassembler et fédérer les exportateurs algériens ;
- Défendre leurs intérêts matériels et moraux ;
- Participer à la définition d'une stratégie de promotion des exportations ;
- Assister et sensibiliser les opérateurs économiques ;
- Promouvoir la recherche du partenariat à travers les réseaux d'informations ;
- Animer les programmes de formation aux techniques des exportations ;
- Organiser et participer aux salons spécifiques et manifestations économiques en Algérie et à l'étranger ;
- Participer à la mise à niveau de l'outil de production en vue de développer la capacité d'exportation par notamment la recherche de meilleures solutions logistiques ;
- Promouvoir l'échange d'expérience entre les adhérents

B.2 Les activités de l'ANEXAL

Elles sont nombreuses et multiforme, les principales sont :

- ✓ Collecte d'informations économiques auprès des chambres de commerce, d'AIGEX (Ex : PROMEX), du CNIS de l'ONS, des Banques, des Représentation commerciales et Des ambassades....etc.
- ✓ Diffusion d'information utiles (opportunité d'affaires, lois, décret, circulaires, Application, accords bilatéraux...etc.). A l'ensemble des adhérents et opérateurs Economiques ;
- ✓ Orienter et encadrer les adhérents ;
- ✓ Conseiller et assister les exportateurs ;
- ✓ Soutenir les adhérents pour le règlement de dossiers contentieux ;

⁶⁰ <https://www.anexal.dz/> consulté le 14/06/2020 à 21 :35.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

- ✓ Participer aux rencontres, journées d'étude, réunions de coordination et de travail organisées par les institutions et organismes publics, les auxiliaires à l'exportation ainsi que les organismes internationaux ;
- ✓ Elaborer et proposer des plates-formes de solution

C. La Chambre Algérienne du commerce et d'industrie (CACI)

La chambre algérienne de commerce et d'industrie a été créée suite au décret 96-94 du 03 mars 1996⁶¹. La CACI a pour objectif :

- De fournir aux pouvoirs publics, sur leur demande ou de sa propre initiative, les avis, les suggestions et les recommandations sur les questions et préoccupations intéressant directement ou indirectement, au plan national, les secteurs du commerce, de l'industrie et des services ;
- D'organiser la concertation entre ses adhérents et recueillir leur point de vue sur les textes que lui soumettrait l'administration pour examen et avis ;
- D'effectuer la synthèse des avis, recommandations et propositions adoptés par les chambres de commerce et d'industrie et de favoriser l'harmonisation de leurs programmes et de leurs moyens ;
- De réaliser toute action d'intérêt commun aux chambres de commerce et d'industrie et de susciter leurs initiatives ;
- D'assurer la représentation de ses chambres auprès des pouvoirs publics et de désigner des représentants auprès des instances nationales de concertation et de consultation ;
- D'entreprendre toute action visant la promotion et le développement des différents secteurs de l'économie nationale et leur expansion notamment en direction des marchés extérieurs.

D. Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX)

La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX) est régie, entre autres, par l'article 4 de l'ordonnance 96/06 du 10/01/1996 qui dispose que l'assurance crédit à l'exportation est confiée à une société chargée d'assurer pour⁶²:

- Son propre compte et sous le contrôle de l'état, les risques commerciaux ;
- Le compte de l'Etat et sous son contrôle, les risques politiques, les risques de non transfert et les risques de catastrophes naturelles.

C'est en exécution des dispositions de cet article que la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des exportations (CAGEX) est une société par actions au capital social de 2.000.000.000 DA réparti à parts égale entre les actionnaires (banques et assurances).

D.1 .La CAGEX a pour missions de

- Assurance crédit export (couvre des risques nés de l'exportation) ;
- Assurance crédit domestique (crédit inter entreprise, crédit a la consommation) ;
- Assurance « foire » ;

⁶¹<https://www.commerce.gov.dz/chambre-algerienne-de-commerce-et-d-industrie-caci> consulté le 14/06/2020 à 21:12 .

⁶² <http://www.cagex.dz/consulté> le 10/07/2020 .

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

- Vente d'informations économiques et financières ;
- Recouvrement de créances ;
- Coassurance et réassurance.

D. Les activités de la CAGEX

La CAGEX exerce une double activité : Une activité pour son propre compte ou elle engage ses fonds propres (risque commercial), et une activité pour le compte de l'Etat et sous son contrôle (risque de catastrophe naturelles, risque de non transfert) ou elle engage les fonds de l'Etat. Pour les risques couverts, cette dernière couvre multiples catégories à s'avoir: le risque d'interruption de marché, le risque de fabrication, le risque de crédit ou de non paiement par les acheteurs privé ou public, le risque de non rapatriement de matériels et produits exposés.

E. La société algérienne des foires et exportations (SAFEX)

La Société Algérienne des Foires et Exportations (SAFEX-SPA) est une entreprise publique issue de la transformation de l'objet social et de la dénomination de l'Office National des Foires et Expositions (ONAFEX), créé en 1971⁶³.

E.1. Les activités de SAFEX

La SAFEX exerce ses activités dans les domaines suivants :

- ✓ Organisation des foires, salons spécialisés et expositions, à caractère national, international, local et régional ;
- ✓ Organisation de la participation algérienne aux foires et expositions à l'étranger.
- ✓ Assistance aux opérateurs économiques en matière de commerce international ;
- ✓ L'information sur la réglementation du commerce international ;
- ✓ Les opportunités d'affaires avec l'étranger ;
- ✓ La mise en relation d'affaires ;
- ✓ Les procédures à l'exportation ;
- ✓ L'édition de revues économiques et catalogues commerciaux ;
- ✓ Organisation de rencontres professionnelles, séminaires et conférences ;
- ✓ Gestion et exploitation des infrastructures et structures du Palais des Expositions⁶⁴.

1.3.2. Les structures d'encadrement financières

A. Le Fond Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE)

Le fond spécial pour la promotion des exportations⁶⁵ a été institué par la loi de finances pour 1996. Il est destiné à apporter un soutien financier aux exportateurs dans leurs actions de promotion et de placement de leurs produits sur les marchés extérieurs. Conformément au Décret exécutif n° 14-238 du 25 août 2014 modifiant et complétant le décret exécutif n° 96-205 du 5 juin 1996 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-084 intitulé « Fonds spécial pour la promotion des exportations prend en charge :

⁶³ <https://www.commerce.gov.dz/societe-algerienne-des-foires-et-exportations-safex> consulte le 14/07/2020.

⁶⁴ <https://www.commerce.gov.dz/societe-algerienne-des-foires-et-exportations-safex> consulté le 14/06/2020 à 20:46 .

⁶⁵ Décret exécutif n°08-07 du 19/01/2008 modifiant et complétant le décret exécutif n°96-205 du 05/10/1996 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-084 intitulé « Fonds spécial pour la promotion des exportations », Journal Officiel de la République Algérienne n°05 du 30/01/2008, P5.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

- Une partie des frais liés aux études des marchés extérieurs, à l'information des exportateurs et à l'étude pour l'amélioration de la qualité des produits et services destinés à l'exportation ;
- Une partie des frais de participation des exportateurs aux foires, expositions et salons spécialisés à l'étranger, ainsi qu'à la prise en charge des frais de participation des entreprises aux forums techniques internationaux ;
- Une prise en charge partielle destinée aux petites et moyennes entreprises, pour l'élaboration du diagnostic « export », la création de cellules « export » internes ;
- La prise en charge d'une partie des coûts de prospection des marchés extérieurs supportés par les exportateurs ainsi que l'aide à l'implantation initiale d'entités commerciales sur les marchés étrangers ;
- L'aide à l'édition et à la diffusion de supports promotionnels des produits et services destinés à l'exportation et à l'utilisation de techniques modernes d'information et de communication (création de sites web.....) ;
- L'aide à la création de labels, à la prise en charge des frais de protection à l'étranger des produits destinés à l'exportation (labels, marques et brevets), ainsi que le financement de médailles et de décorations attribuées annuellement aux primo exportateurs et de récompenses de travaux universitaires sur les exportations hors hydrocarbures ;
- L'aide à la mise en œuvre de programmes de formation aux métiers de l'exportation ;

Le FSPE a été créé pour promouvoir les exportations Hors Hydrocarbures à travers la prise en charge d'une partie des frais liés au transport des marchandises et la participation des entreprises aux foires et salons à l'étranger selon les taux ci-après :

A. Participation aux manifestations économiques à l'étranger

80%, dans le cas d'une participation collective aux foires et expositions inscrites au programme annuel officiel.	50%, dans le cas d'une participation individuelle aux autres foires ne figurant pas au programme annuel officiel	100%, dans le cas d'une participation revêtant un caractère exceptionnel ou se limitant à la mise en place d'un guichet unique.
---	--	---

Source : www.commerce.gov.

Les frais de publicités (affichages, brochures, dépliants, publicité sur médiums écrits et audio visuel), spécifiques à la manifestation considérée (intitulé de la foire, période, lieu, ...etc.), sont éligibles à une couverture par le FSPE.

B. Pour le transport, transit et manutention des marchandises destinées à l'exportation

50%, dans le cas de transport international des produits agricoles périssables	25%, dans le cas de transport international des produits non agricoles à destination éloignée.
--	--

Source : www.commerce.gov.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

B. Le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA)⁶⁶

Institué par la Loi de finances pour 2000, le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA), est destiné à apporter un soutien financier à tout exportateur intervenant dans le domaine de l'exportation de dattes. Le soutien accordé par le FNRDA concerne: la prise en charge partielle du taux d'intérêt du crédit d'exploitation accordé par les banques algériennes à hauteur de trois pour cent (3%) et ce, au titre du crédit consommé dans la limite du montant du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation durant la même période ; l'octroi d'une prime d'incitation à l'exportation de Cinq (5 Dinars) par Kilogramme pour les dattes en vrac et Huit (8 Dinars) par Kilogramme pour les dattes conditionnées en emballages divisionnaires d'un Kg et moins.

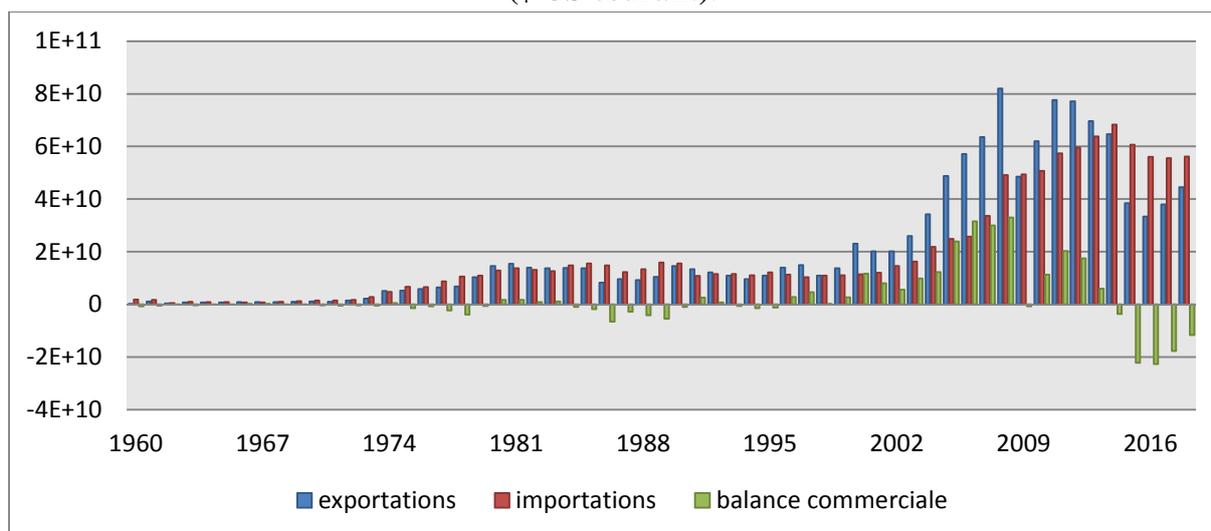
1. 4. Evolution du commerce extérieur de l'Algérie

Depuis l'année 1963 à nos jours, les réalisations des opérations d'importations et d'exportations ont connu une évolution, dans cette sous section on va présenter l'évolution de la balance commerciale en Algérie depuis l'indépendance et la structure des exportations.

1.4.1 Evolution de la balance commerciale

La balance commerciale des biens et services chiffre la différence entre les exportations de biens et services et les importations de biens et services. Une balance positive indique que les exportations dépassent en valeur les importations (**excédent commercial**). Une balance négative indique au contraire que les importations dépassent en valeur les exportations (**déficit commercial**).

Graphes N° 1: L'évolution la balance commerciale de l'Algérie de 1960 jusqu'à 2018 (\$ US courant).



Source : réalisé par nous même D'après la base des données de la banque mondiale et CNUCED (Voire l'annexe N°1).

⁶⁶ Ministre du commerce, Direction de la promotion des exportations, « recueil relatif aux avantages et facilitations accordés aux exportations hors hydrocarbures », avril 2007, p9.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

Après l'indépendance les importations et les exportations de l'Algérie été à un niveau très bas suite à la situation économique désastreuse laissé par le colonialisme Français. Jusqu'à 1965 la balance commerciale est déficitaire mais le volume des exportations ne cesse pas d'augmenté proportionnellement par rapport aux importations.

L'exportation des agrumes se maintient. La campagne d'exportation 1964-65⁶⁷ a porté sur 240.000 tonnes. La concurrence des autres pays méditerranéens est vive. Pour lutter contre la concurrence espagnole, les trois pays du Maghreb se sont unis, pour commercialiser leurs produits en France leur plus important client. Le vin occupe toujours la première place dans les exportations agricoles algériennes, en 1964⁶⁸, il atteint 20 % des exportations. Pour ce qui concerne la datte, l'Algérie conserve toujours sa troisième place sur le marché mondial. Les produits agricoles qui occupaient, de loin, la première place dans le bilan des exportations sont désormais remplacés par les produits pétroliers. Si l'équilibre de la balance commerciale a pu être obtenu (grâce, en partie, à une politique de limitation des importations).

En 1966, l'Algérie enregistre son premier excédent de la balance commerciale, grâce à la construction du port pétroliers de Arzew avec la mise en service du « 3 oléoduc ». Dès cette année la part des hydrocarbures augmente et constitue plus de 90% des exportations. La balance commerciale na pas une seul allure. Elle défile des hauts et des bas, qui s'expliquent souvent par la variation des prix du pétrole sur le marché mondiale (En 1975, le choqe pétrolier, en 1992 hausse des intérêts de la dette publique, la courte récession de 1998.....etc.)

Dans les périodes (1986-1989 et 1994-1996) où la baisse des cours des hydrocarbures raréfie la disponibilité de devises qui, à son tour, a réduit la capacité d'importation. Le plus grand excédent de la balance commerciale enregistré par l'Algérie est en 2008, avec 32937562323 USD qui ne tarde pas abaissé l'année d'après à (-797000306). Elle a pu se redresser en 2011, (20204859202 USD), pour rentré dans une phase déficitaire ou elle a enregistré le plus grand déficit de la balance commerciale en 2016 (-2269384363 USD).

1. 4. 2 .Evolution de la structure des exportations :

Les exportations «Selon la comptabilité nationale: les exportations notées E comprennent la valeur des biens neufs ou existants qui quittent définitivement le territoire économique, et les services rendus par les agents résidants aux agent non résidants, et en dehors des services consommés par les ménages non résidants sur le territoire économique»⁶⁹.

1.4.2. 1.Evolution des exportations de l'Algérie de 2005 à 2019

Pour bien suivre l'évolution des exportations de l'Algérie de 2005 à 2019, le graphe ci-dessous nous fournis les informations nécessaires.

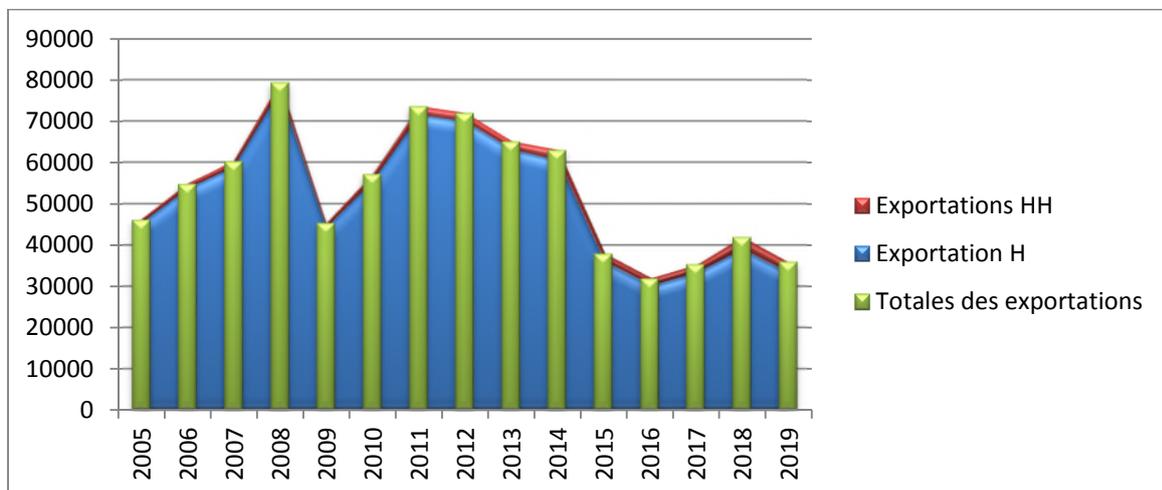
⁶⁷ Georges Mutin « Le commerce extérieur de l'Algérie en 1964 ». Revue de géographie de Lyon, vol.40, n°4, 1965. P 350.

⁶⁸ Idem. Georges Mutin.

⁶⁹ Boujemaa R, cours de comptabilité nationale, édition OPU, Alger, 2003, p18.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

Grphe N°2 : l'évolution des exportations en Algérie de 2005 à 2019.



Source : réalisé par nous même d'après le site www.douane.gov.dz. (Voire l'annexe N°2).

Nous remarquons d'après les données récoltées du Ministère des finances et de la direction générale des douanes, que les relations commerciales de l'Algérie avec le monde ont connu une nette amélioration à partir de l'année 2005.

Durant ces dernières années, les exportations algérienne ont fortement diminué, passant de 57milliards USD en 2010 à 29 milliards USD en 2016. En 2011, la valeur des exportations avait atteint un pic de 73,5milliards USD pour ensuite diminuer de 14,4% entre 2011 et 2014. En 2015, une chute de 45% a été enregistrée par rapport à 2014, passant de 62,8 milliards USD à 34,7 milliards USD pour arriver en 2016 à son plus bas niveau à savoir 28,9milliards USD. En 2017 le niveau des exportations on augmenter de 16,45% par rapport à l'année 2016. En 2018, les exportations enregistrées une hausse de 23,48% par rapport à la même période de l'année de 2017. En 2019, Un volume global des exportations de 32,62 milliards USD, soit une baisse de l'ordre de 14,44 % par rapport aux résultats de la même période de l'année 2018.

1.4.2.2. La prédominance des hydrocarbures dans les exportations algérienne

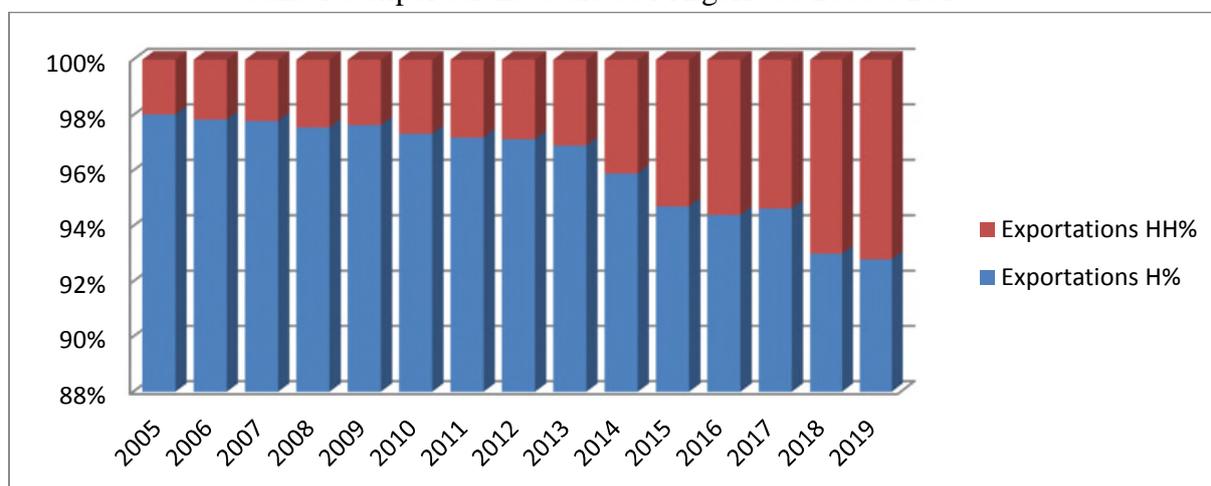
Les hydrocarbures représentent l'essentiel des exportations algériennes à l'étranger. Pour la période allant de 2005-2008, les hydrocarbures ont connu une augmentation

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

remarquable suite à l'augmentation de leurs prix sur le marché mondiale des hydrocarbures, en passant d'un montant de 45 milliards de dollars à plus de 77 milliards de dollars. Cette augmentation est due à la hausse du prix du baril du pétrole qui passe de 27.96 \$ à 91.48 \$ en 2008.

L'année 2009, la valeur de l'hydrocarbure est marquée par une diminution à 44128 milliards de dollars, qui est le résultat de la crise financière internationale. Suite au contre choc pétrolier de 2014, ces exportations ont chuté.

Graphe N°3 : la part des exportations hors hydrocarbures et les exportations hydrocarbures dans les exportations totale de l'Algérie de 2005 à 2019.



Source : données internes de la direction statistique d'ALGEX année 2017.

(Voire l'annexe N°2).

En 2005, les exportations hors hydrocarbures ont représenté 1.97% du volume global des exportations soit l'équivalent de 907 millions de dollars, elles ont enregistré une hausse de 19.65% par rapport à l'année 2004. A partir de l'année 2006 jusqu'à 2008, les exportations hors hydrocarbures ont connu une forte croissance passent de 1.184 milliards de dollars en 2006 à 1.937 milliards de dollars en 2008 en constituant 2.69 % du volume global des exportations, qui est le résultat de la volonté de promouvoir les exportations hors hydrocarbures, par la mise en place de plusieurs dispositifs politiques de promotions d'exportation du commerce extérieur.

L'année 2009 est marquée par une diminution des exportations hors hydrocarbures, qui est le résultat de la crise financière internationale. Les exportations hors hydrocarbures ont gardé presque le même niveau durant ces dernières années, en 2010 elles ont atteint 1,5 milliards USD. Mais en 2011 elles ont augmenté à plus de 2 milliards USD avant d'entamer une baisse atteignant 1,8 milliards en 2016. En 2017, les exportations hors hydrocarbures, enregistre seulement 5,37% du volume global des exportations soit l'équivalent de près de

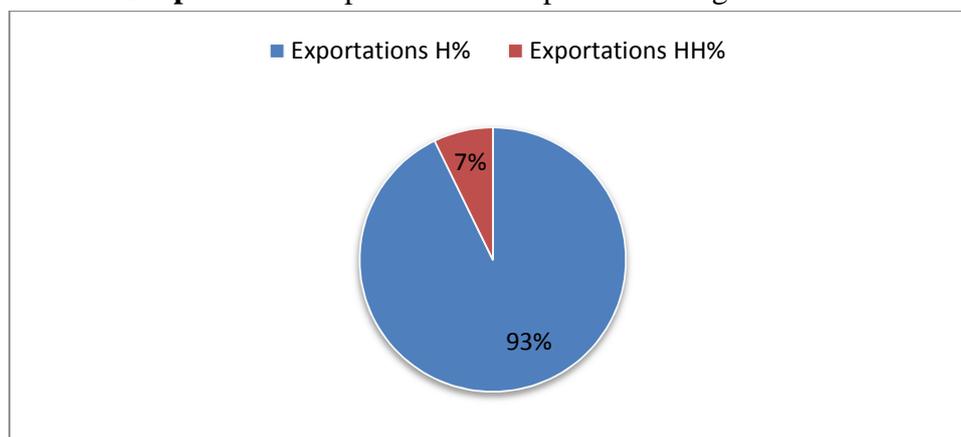
CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

1,89 milliard de dollars US, ont enregistré une augmentation de 5,21% par rapport à l'année 2016.

En 2018 les exportations hors hydrocarbures, qui restent toujours marginales, avec seulement 7 % du volume global des exportations soit l'équivalent de 2,9 milliards de Dollars US, ont enregistré une augmentation de 46,63% par rapport à l'année 2017. En 2019 les exportations hors hydrocarbures, avec seulement 7 % de la valeur globale des exportations, soit l'équivalent de 2,58 milliards USD, en enregistrant ainsi une baisse de 11,80 % par rapport à l'année 2018.

Ainsi, la répartition des exportations algériennes d'après les statistiques données par la direction des douanes en 2019, nous illustrent le diagramme suivant

Graphe N°4 : Répartition des exportations Algérienne en 2019.



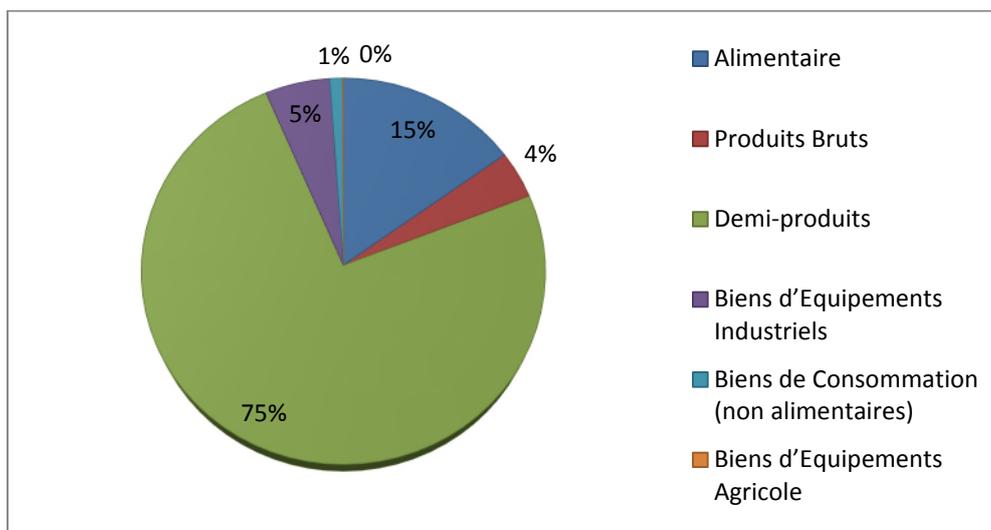
Source : réalisé par nous même d'après le site www.douane.gov.dz (Voire l'annexe N°2).

1.4.2. 3.La structure des exportations hors hydrocarbures par groupe d'utilisations

Les principaux produits hors hydrocarbures exportés, sont constitués essentiellement par le groupe « demi-produits » qui représente une part de 74,47% du volume global des exportations soit l'équivalent 331,57 de million de dollars US. Le groupe « biens alimentaires» vient en seconde position avec une part de 15,11% soit 67 millions de dollars US suivi par le groupe « Biens d'Equipements Industriels» avec la part de 5,34% soit en valeur absolue 23 67 millions de dollars US, «produits bruts » avec la part de 3,97 % soit en valeur 17 millions de dollars US, et enfin les «biens de consommations non alimentaires » et groupes « biens d'équipement industriels» avec les parts respectives 1,08% et %0,04.

Graphe n°5 : les exportations HH par groupe d'utilisation en 2019.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb



Source : conception personnelle à partir données du site www.douane.gov.dz (Voire l'annexe N°3).

La structure du commerce extérieur est restée sensiblement la même sur une longue période. Les importations ont resté dominées par les produits destinés à l'industrie (demi et produits finis). Les exportations, quant à elles sont largement basées sur les hydrocarbures. Ceci met en évidence que l'économie algérienne ne parvient pas à engager des transformations structurelles permettant d'assurer une substitution aux importations et une diversification de ses exportations.⁷⁰

Section 02 : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations au Maroc

Après son indépendance en 1956, le Maroc a adopté une politique de substitution aux importations pour promouvoir le développement industriel. Cette politique a entraîné, au début des années 1980, une détérioration de l'environnement macroéconomique; pour y remédier, des politiques visant la restauration de la stabilité macroéconomique, l'ouverture de l'économie et la promotion des exportations ont été adoptées par le gouvernement. Cette section a pour but de présenter brièvement, dans un premier temps l'évolution des stratégies industrielles, agricole et du modèle d'intervention de l'État. Dans un second temps, Les institutions d'appui aux exportations et les principaux accords régionaux signés par le Maroc. Enfin l'évolution de son commerce extérieur.

2.1. Les politiques de promotion des exportations au Maroc

Le Maroc dès son indépendance a donné une importance à la diversification des produits et l'encouragement des exportations. Pour cela plusieurs politiques, programmes et stratégies étaient mis en œuvre. Un bref aperçu de ces principales politiques sera présenté.

⁷⁰ Conférence des nations unies sur le commerce et le développement

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

2.1.1. Les politiques mises en œuvre durant la période 1959 -1980 : il s'agit, entre autres, de⁷¹ :

- La Stratégie industrielle de remplacement des importations, notamment par des incitations à l'investissement et la protection douanière des produits et services industriels
- La Politique de crédit : offre d'avantages aux investisseurs privés de certains secteurs, tels que la fabrication, le tourisme, l'agriculture et le logement.
- du processus de «marocanisation» : transferts de propriété des étrangers à des nationaux.
- Stratégie de diversification : création de nouvelles sociétés dans plusieurs secteurs de l'économie (industries chimique et automobile).
- la reconstruction du secteur agricole traditionnel par la mise d'un plan quinquennal⁷² (1960-64) qui repose sur un investissement massif dans le secteur irrigué. Un Office national des irrigations (O.N.I.) fut créé et la recherche de l'équilibre de la balance commerciale par le développement des exportations agricoles ;
 - le Plan triennal⁷³(1965-1967) qui a pour objectif de maximiser la rentabilité dans l'agriculture avec l'édification des barrages pour irriguer la terre, constitution des exploitations viables, aptes à tirer profit de la mécanisation et de l'intensification des conditions de la production, orienter cette dernière vers les cultures commerciales (sucre, oléagineux, maraîchage, lait, blé tendre, coton...). Plutôt destinées à la satisfaction de la demande interne « l'autosuffisance alimentaire », la promotion des cultures d'exportation (agrumes et primeurs pour l'essentiel) apparaissait tout aussi importante, et d'autant plus intéressante que le Maroc était censé disposer d'avantages comparatifs appréciables (climat approprié, proximité des marchés européens, main-d'œuvre bon marché.
 - les politiques agricoles au Maroc durant les années 1970 et 1980⁷⁴ étaient le protectionnisme et l'intervention de l'Etat aussi bien à la production, à la consommation qu'au niveau des marchés et du commerce extérieur. Les instruments utilisés sont, en autres : les investissements publics, les subventions, les prix, les crédits, de grands barrages, la recherche agronomique et la formation.

2.1.2. Les politiques mises en œuvre dans la période 1981- 2000

- Politiques d'ajustement structurel (ERSAP) : ouverture du marché et orientation vers les exportations pour stabiliser l'environnement macroéconomique et relever les taux de croissance ;

⁷¹Jieun choi et Kaouther Abderrahim « Étude comparative sur les politiques d'exportation de l'Égypte, du Maroc, de la Tunisie et de la Corée du Sud » réalisé par la Banque africaine de développement.2012, P133

⁷²Will D. Swearinger « Terre, politique et pouvoir au Maroc » Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée 1987 n 45 p. 41-54.

⁷³ Plan Triennal 1965-1967, Direction Générale à la Promotion Nationale et au Plan, Rabat, 1965, p. 92.

⁷⁴Ahmed Driouchi « Principaux volets des politiques agricoles au Maroc ». Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000. Montpellier. (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 14). CIHEAM, 1995. p. 119-126.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

- L'attribution d'une part des ressources publiques au secteur agricole équivalente à 21.7 % entre 1981 et 1985⁷⁵ . Même si cette part baisse sensiblement, elle reste cependant élevée ;
- Un large programme de vulgarisation (offrir des conseils gratuits aux agriculteurs) a été mis en place depuis 1986 avec le support d'organismes internationaux. Ainsi que Le développement de nouvelles modalités d'exportation marque une importante progression de l'agriculture marocaine et de son ouverture vers le reste du monde⁷⁶ ;
- La privatisation, en 1993, des sociétés publiques et la libéralisation des prix pour la quasi-totalité des biens et services, à l'exception du transport (transport ferroviaire, services portuaires et aéroportuaires, etc.) et des phosphates bruts ;
- Promotion de l'investissement privé (surtout pour la production destinée à l'exportation), notamment l'offre d'incitations budgétaires, douanières et financières, l'adoption d'une nouvelle loi sur l'investissement en 1995 et la création de zones de libre-échange.
- La libéralisation commerciale, en 1996, avec le remplacement des restrictions quantitatives à l'importation par l'imposition de tarifs sur la majorité des produits.

2.1.3. Les politiques mises en œuvre depuis 2000 jusqu'à nos jours

Il s'agit en outre de :

- La création, en 2000, du Fonds Hassan II pour le développement économique et social qui a pour objectif de fournir une aide financière (30 % du coût des bâtiments à vocation professionnelle et 10 % du coût des biens d'équipement) à des projets d'investissement dans le secteur industriel.
- Le lancement de divers programmes par l'agence nationale de promotion des PME , dont « Mossanada »⁷⁷, « Imtiaz »⁷⁸ et le Programme de mise à niveau pour soutenir les PME et les aider à perfectionner leur infrastructure managériale, technologique et organique.
- L'adoption, en 2005, du Plan «Émergence», visant trois objectifs fondamentaux : i) attirer des investisseurs étrangers; ii) mettre au point des produits plus sophistiqués et plus compétitifs dans les secteurs émergents; iii) réorienter les principaux produits manufacturés vers des marchés ayant un potentiel d'expansion. Le plan propose une stratégie industrielle axée sur l'exportation et reposant sur deux piliers : 1) le ciblage actif de six moteurs de croissance qui deviendront les pourvoyeurs d'emplois de première classe au Maroc (la délocalisation, l'automobile, l'industrie aérospatiale,

⁷⁵ Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire, La politique des prix et d'incitation dans le secteur agricole, en collaboration avec Associates for International Ressources and Development (AIRD), Rapport final, Rabat, 1986, p. 3.

⁷⁶Idem, Ahmed Driouchi. P 121

⁷⁷ Mot en arabe qui signifie « L'aide » .

⁷⁸ Mot en arabe qui signifie « L'excellence » .

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

l'électronique, le textile et l'alimentation); et 2) un processus de modernisation industrielle.

- le Maroc a su développé un secteur de l'industrie agro-alimentaire diversifié et compétitif, on octroie des avantages à l'importation sans droits de douane de matières premières transformées destinées à la consommation locale (céréales, huile brute, sucre brut) ou exportées après transformation comme le sucre blanc dont les ventes sur le marché mondial se sont fortement accrues depuis 2015⁷⁹.
- Le Plan Maroc Vert (PMV) adopté en 2008⁸⁰ a pour objectif l'accroissement de la valeur des exportations de 8 à 44 milliards de dirhams pour les filières où le Maroc est compétitif (agrumes, olivier, fruits et légumes). En augmentant la part des investissements publics agricoles dans l'investissement public global programmé est ainsi passée de 5 % en 2008 au début du PMV à 14 % en 2017.

2.2. Les institutions d'appui aux exportations et les principaux accords régionaux

Le gouvernement a mis en place d'institutions ayant pour mission d'aider les exportateurs émergents à surmonter les problèmes d'information et autres défaillances du marché en vue d'améliorer la qualité de leurs produits pour mieux faire face à la concurrence croissante des marchés mondiaux.

2.2.1. Les institutions d'appui aux exportations

A. Le Centre de promotion des exportations : Maroc Export

Etablissement public, créé en 1976, a pour objectif d'aider les PME à exporter des produits industriels, artisanaux et alimentaires en leur fournissant des informations sur le monde des affaires et en organisant des activités de promotion et des rencontres avec de potentiels partenaires commerciaux. Le Maroc Export a pour principale mission de :⁸¹

- Promouvoir l'offre exportable marocaine sur les marchés internationaux ;
- Diversifier les marchés pour les exportations marocaines ;
- Favoriser l'internationalisation des entreprises marocaines ;
- Subventionner la participation des groupes créés dans le cadre du programme de consortiums d'exportation en leur accordant des prêts

B. L'agence nationale de promotion des PME (ANPME)

⁷⁹ R. Harbouze, j.-p. Pellissier, j.-p. Rolland, w. Khechimi Ciheam-lamm « synthèse sur l'agriculture au Maroc ». L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL 2019. P104.

⁸⁰ Mostapha SAJID « La nouvelle stratégie agricole marocaine face aux impératifs du développement durable. » Présenté au colloque organisé les 20 et 21 juin 2018 à Montpellier Supagro sur « Politiques agricoles et alimentaires : trajectoires et réformes ». P7.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

L'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (ANPME)⁸² a été créée en 2002⁸³ a pour mission principale de : i) relever le niveau de compétitivité des PME au moyen de divers programmes d'assistance (dont Imtiaz et Mossanada) ; et ii) contribuer à l'amélioration de l'environnement général des PME.

B.1.Missions de l'ANPME

La mise en œuvre des missions est passée par deux phases :

- ✚ La première phase : s'étend de la date de sa création en 2002 jusqu'en 2008. L'activité de l'Agence se limitait alors à apporter un appui technique et financier aux PME en difficulté. Les financements provenaient de l'aide internationale, notamment celle de l'Union Européenne dans le cadre du programme MEDA⁸⁴ ;
- ✚ La seconde phase : est marquée par la mise en œuvre du Pacte National pour l'Emergence Industrielle (PNEI) qui constitue le référentiel ayant servi à la signature du cadre contractuel Etat/ANPME 2009-2015 pour le renforcement de la compétitivité des PME. Ce dernier a pour principe directeur sous-jacent l'autonomisation progressive du financement des activités d'appui aux PME. Il prévoit en particulier que l'ANPME puisse bénéficier d'une dotation de 600 millions de dirhams à verser dans un Fonds d'Appui à la Compétitivité des Entreprises (FACE).

C. Société marocaine de crédit et d'assurance à l'exportation (SMAEX)

La Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation⁸⁵ est une société d'économie mixte créée le 23 avril 1974. **SMAEX** est un acteur principal de la sécurité des marchés à l'exportation ayant pour objet la gestion du système d'assurance à l'exportation et propose pour ce faire deux types de services :

- **L'Assurance-crédit de marché** : Concerne la protection de l'exportateur contre les risques de non paiement de ses créances commerciales.
- **L'Assurance Export publique** : qui englobe : i) la garantie des risques politiques, catastrophiques et de non transfert ; ii) la couverture des risques commerciaux extraordinaires ; et iii) Le partage des risques afférents à toute action commerciale à l'étranger à travers l'assurance foire et l'assurance prospection.

Pour faire face aux risques couverts, la SMAEX dispose de ses fonds propres dont le montant atteint 154 millions de DH. , D'un fonds spécial de réserve atteignant 37 millions de DH destiné à couvrir les risques exceptionnels, et d'un fonds public de réserve de 313 millions de DH destiné aux risques couverts pour le compte de l'Etat.

⁸² http://www.courdescomptes.ma/upload/MoDUle_20/File_20_159.pdf Consulter le 04/07/2020 à 23:46

⁸³ En vertu de l'article 56 de la loi n°53-00

⁸⁴ Le programme MEDA vise à mettre en œuvre les mesures de coopération destinées à aider les pays tiers méditerranéens à procéder à des réformes de leurs structures économiques et sociales et à atténuer les effets du développement économique sur le plan social et environnemental.

⁸⁵ Tiré du site : www.samex.com consulté le 04/07/2020 à 01 :50 .

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

C.1. Les produits de la SMAEX

La SMAEX propose les produits suivant :

❖ **Assurance Crédit Personnalisée :** Une couverture adaptée aux spécificités de chaque exportateur. Vous êtes exportateur de biens ou de services, cette garantie vous couvre contre le non paiement de vos créances pour cause de :

✓ Risques commerciaux tels que le Défaut de paiement prolongé et l'Insolvabilité de l'acheteur étranger suite à un redressement ou liquidation judiciaire ;

✓ Risques politiques, catastrophiques et de non transfert tels que l'Acte ou décision du gouvernement du pays destinataire; Moratoire édicté par les autorités administratives de ce pays ; Survenance dans le pays de l'acheteur d'une guerre ou d'une catastrophe naturelle; Difficultés d'ordre politique ou administratif, empêchant ou retardant le transfert des fonds.

❖ **Assurance Crédit Simplifiée :** Une couverture simplifiée pour accompagner les PME a l'exportation (Défaut de paiement prolongé ; Insolvabilité de l'acheteur étranger suite à un redressement ou liquidation judiciaire.)

❖ **Assurance Crédit moyen terme :** Une couverture pour que le temps soit votre allie. Pour vous aider à être plus performant et vous assurer une meilleure protection contre les aléas du commerce international, nous assurons pour le compte et avec la garantie de l'Etat, vos risques commerciaux et politiques à moyen terme.

❖ **Assurance Prospection :** Un appui a la conquête de nouveaux marchés .L'assurance prospection garantit à l'exportateur, qui cherche de nouveaux débouchés, le remboursement jusqu'à 50% de ses frais engagés si le résultat de ses actions s'avère infructueux ou insuffisant. Cette assurance permet d'accompagner, dans la durée, les entreprises dans leurs efforts de prospection commerciale à l'étranger en leur proposant une assurance contre l'échec commercial de cette prospection et un relais de trésorerie.

❖ **Assurance Foire :** Un appui a la consolidation de vos marches et a la recherche de nouveaux clients l'assurance foire garantit à l'exportateur jusqu'à 50% de ses frais de participation à une exposition à l'étranger. Cette assurance permet aux entreprises de participer à des foires et expositions à l'étranger et de bénéficier d'une assurance contre la perte pouvant résulter de l'insuccès de leur action commerciale.

❖ **Assistance au Recouvrement Créances :** Augmente les chances de récupération des impayés et la grande expérience et le savoir faire, l'importance des bases de données, constamment actualisée et les moyens utilisés, constituent autant d'atouts dont les exportateurs pouvez largement bénéficier. Cette assistance se déroule selon un processus progressif d'actions :

○ **Le recouvrement amiable :** il permet, tout en récupérant la créance impayée, de sauvegarder les relations d'affaires existantes.il consiste en plusieurs étapes :

1) Relances écrites et téléphoniques ; 2) Mises en demeure ; 3) Déplacement chez le débiteur ;4) Etablissement d'un plan de règlement et généralement la créance est recouvrée dans un délai raisonnable.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

○ **Le recouvrement judiciaire** : Il permet d'engager, avec l'accord de l'exportateur, la procédure judiciaire la plus appropriée. son objectif commun est la récupération de la créance dans les plus brefs délais.

D. Conseil national du commerce extérieur (CNCE)

Le **CNCE** a été fondé en 1996 pour créer des synergies entre le secteur public et le secteur privé. Ses principales fonctions sont les suivantes : i) donner des conseils sur des questions touchant au commerce extérieur ; ii) faire des propositions en vue de l'amélioration de la compétitivité des exportations marocaines ; iii) publier une évaluation de l'évolution du commerce extérieur ; et iv) décerner des prix annuels (trophées d'exportation) aux exportateurs les plus méritants, au regard de leur performance sur les marchés extérieurs.

D.1. Services électroniques de CNCE

Le Conseil National du Commerce Extérieur (CNCE)⁸⁶ offre plusieurs services électroniques:

- **Alerte opportunités** : c'est une base de données des opportunités d'affaires portant sur les principaux secteurs et marchés d'exportation du Maroc. Elle permet une personnalisation de la recherche à travers des critères de sélection (pays, secteurs d'activités);
- **Veille spécifique** : c'est un service de veille qui permet d'accéder à l'actualité selon des critères spécifiques (pays, secteur et thématique). L'accès à ce service est réservé aux abonnés ;
- **Cartographie des échanges commerciaux du Maroc à travers le monde** : Ce service a pour objectif de visualiser :
 - Les flux d'exportation et d'importation du Maroc par pays et par principaux produits ;
 - La part du Maroc et de ses principaux concurrents sur chaque marché ;
- **Répertoire des exportateurs et importateurs Marocains** : ce répertoire permet d'informer sur l'offre exportable marocaine par secteur, par type d'activités et par marché, aussi bien pour le commerce des marchandises que des services.

E. Confédération générale des entreprises marocaines (CGEM)

Créée en 1947, la **CGEM** est une association privée d'entrepreneurs marocains. Elle est le représentant du secteur privé auprès des pouvoirs publics et des institutionnels. Elle s'exprime au nom de ses 33 000 membres directs et affiliés et veille à assurer un environnement économique favorable pour le développement des entreprises.

• Missions de CGEM :

La Confédération générale des entreprises marocaines Elle pour mission de :

- Défendre les intérêts des entreprises du secteur privé vis-à-vis des pouvoirs publics et des partenaires sociaux ;
- Être une force de propositions et participer activement au débat public au sujet des questions économiques et sociales ;
- Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises ;

⁸⁶ Cite <http://www.maroc.ma/> consulter le 05/07/2020 à 00 :08.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

- Encourager l'entrepreneuriat et la liberté économique ;
- Aider les entreprises marocaines à développer leur activité sur le plan national aussi bien qu'international ;
- Valoriser le rôle de l'entreprise auprès de l'opinion publique en tant que créateur de richesses et contributeur au développement économique et social ;
- Œuvrer à une meilleure répartition territoriale du développement économique en soutenant la création d'écosystèmes régionaux.

F. Association marocaine d'exportateurs (ASMEX)

L'Association marocaine d'exportateurs est une association privée créée en 1982 et réunissant des entreprises exportatrices. Elle œuvre pour mieux faire entendre la voix du secteur privé sur les questions liées au commerce international.

2.2.2 Les accords régionaux du Maroc

Depuis les années 1980, le Maroc a conclu un certain nombre d'accords d'intégration : En 1981 avec la Grande zone arabe de libre échange (GAFTA) entrée en vigueur en 1998. Il est membre de l'Union du Maghreb arabe (UMA) signée à Marrakech le 17 février 1989⁸⁷ ; en 1996, avec l'Union européenne (UE), entré en vigueur en 2000, cet accord a donné une forte impulsion aux exportations marocaines, plus de 60 % des exportations marocaines sont destinées à l'Europe. En 2004, un accord a été signé avec les Etats-Unis d'Amérique touchant à tous les secteurs de l'activité économique. En outre, un accord de libre-échange est conclu avec la Turquie. L'ALE USA-Maroc devrait offrir plus de possibilités d'exportation aux producteurs marocains des secteurs de l'agriculture et des services, tandis que l'ALE Turquie-Maroc devrait permettre aux sociétés marocaines d'utiliser des textiles turcs pour fabriquer des vêtements sans perdre leur accès préférentiel au marché de l'Union européenne⁸⁸. La signature d'un accord commercial et d'investissement avec l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) En février 2019, le Maroc a adopté, le projet de loi portant ratification de l'accord de création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), signé en mars 2018 au Rwanda. La Signature de cet accord représente une avancée capitale de plus pour l'intégration et l'unité africaine. Par ailleurs, Le Maroc s'est adhéré au GATT (l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce) en 1987, et membre fondateur de l'OMC en 1994 (Traité de Marrakech)⁸⁹.

2.3. Evolution du commerce extérieur du Maroc

L'évolution du commerce extérieur d'un pays se traduit par sa balance commerciale et l'évolution de ces importations et ces exportations.

2.3.1. Evolution de la balance commerciale

⁸⁷ <https://www.uneca.org/fr/oria/pages/uma-union-du-maghreb-arabe> consulté le 09/08/2020 à 23:05

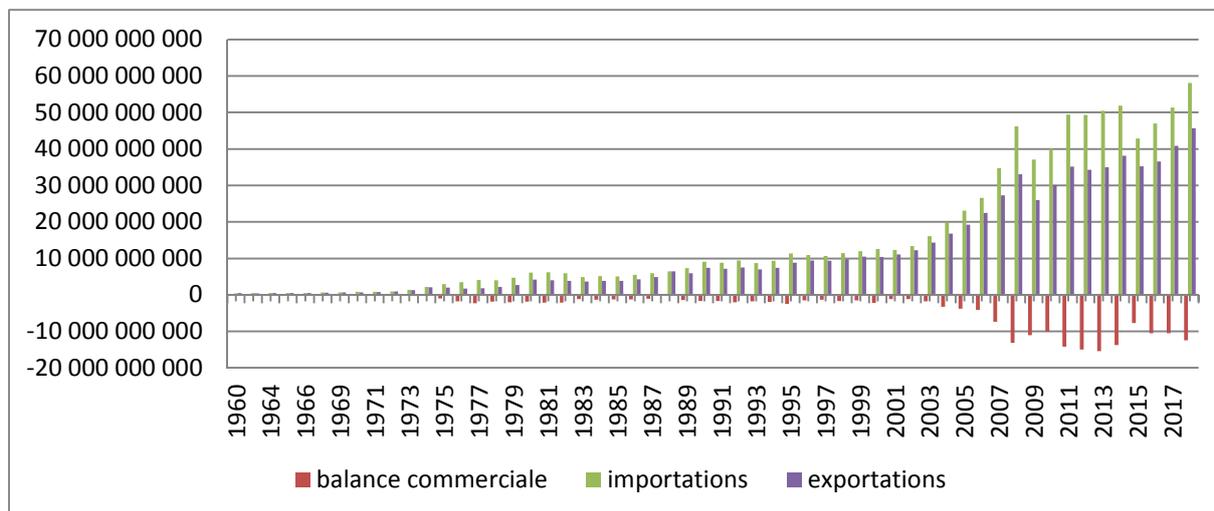
⁸⁸ Idem, « Étude comparative sur les politiques d'exportation de l'Égypte, du Maroc, de la Tunisie et de la Corée du Sud » p 150.

⁸⁹ « Les impacts des accords de libre-échange conclus par le Maroc : accentuation de la dépendance et pillage des ressources » Attac Maroc Publications 28 janvier 2018.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

La balance commerciale est un indice qui nous informe sur l'équilibre du commerce extérieur d'un pays. Ainsi que la capacité de se dernier à faire face a ces importation (de couvrir le coût de ces importations par ces exportations).

Graph N°6 : évolution la balance commerciale du Maroc de 1960 jusqu'à2018 en Millions de dollars constant



Source : réalisé par nous même à base des données⁹⁰ du tableau (Voire l'Annexe N°04).

Ce graphe montre que la balance commerciale du Maroc est déficitaire pour l'ensemble de la période 1961-2018 sauf en 1960 où la balance commerciale a enregistré un excédant de 17784824 USD.

Dans les années 70, le Maroc a subi un certain nombre de chocs (choc pétrolier, sécheresse, crise financière) qui ont aggravé l'état de ce déficit qui témoigne déjà de la faiblesse du tissu productif. Ainsi, la tendance haussière des exportations soutenue par l'ensemble des mesures libérales adoptées en faveur de la promotion des exportations ne permettent pas de résorber le déficit, du moment que le volume des importations accroit à un rythme plus intense, notamment par les biens de consommation.

En effet, La faible performance des exportations sur le marché international s'explique par des exportations dominées par les produits agricoles (sensible aux changements climatique d'épand de la pluie), les produits chimiques, le textile et les activités à faible intensité technologique représentent une part importante (près de 70 %) de la valeur ajoutée du secteur manufacturier et près de 80 % des exportations du pays⁹¹. Les exportations ont progressé d'à peine plus de 6 % par an depuis le milieu des années 1990 (**Annexe 04**). Cette détérioration de la balance commerciale est notamment due à la hausse des importations de biens d'équipement et celle de la facture énergétique. Le taux de couverture s'est établi à 57,2%.

2.3.2 Évolution des exportations marocaine par secteur

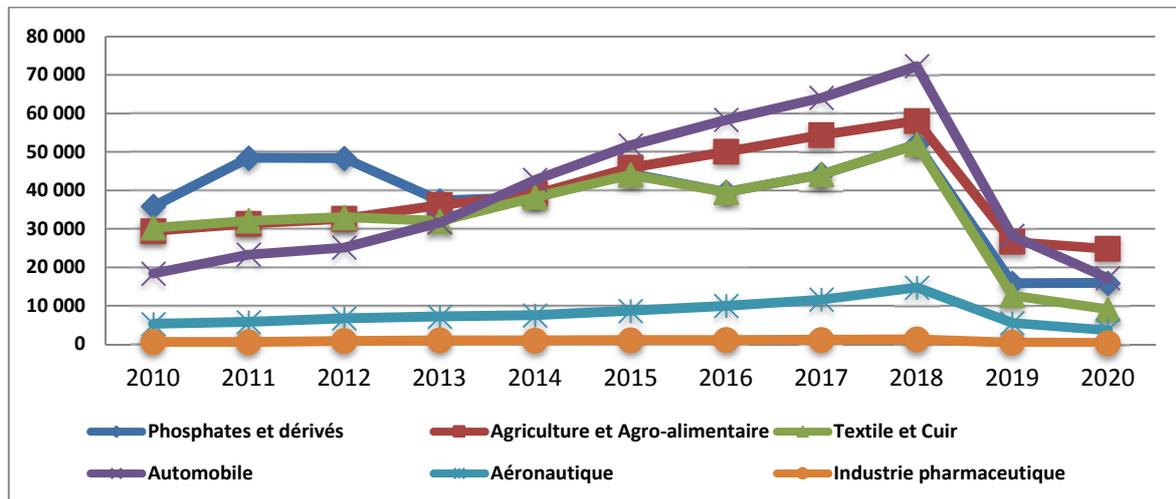
⁹⁰ Perspective monde, de la banque mondiale. Consulté le 6/7/2020 à 15 :30.

⁹¹ Ayoub Rabhi et Amina Haoudi « Taux de change et croissance économique au Maroc : évidence empirique ». La revue Finance et finance internationale(FFI) N°18 janvier2020 p 10.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

Le Maroc a donné une grande importance à la diversification des exportations et a l'augmentation de la part de l'industrie et des produits manufactures dans les exportations. Chose que en va ulster dans les graphes suivant.

Graph N°7 :L'évolution des exportations du Maroc par secteur en millions de dirham



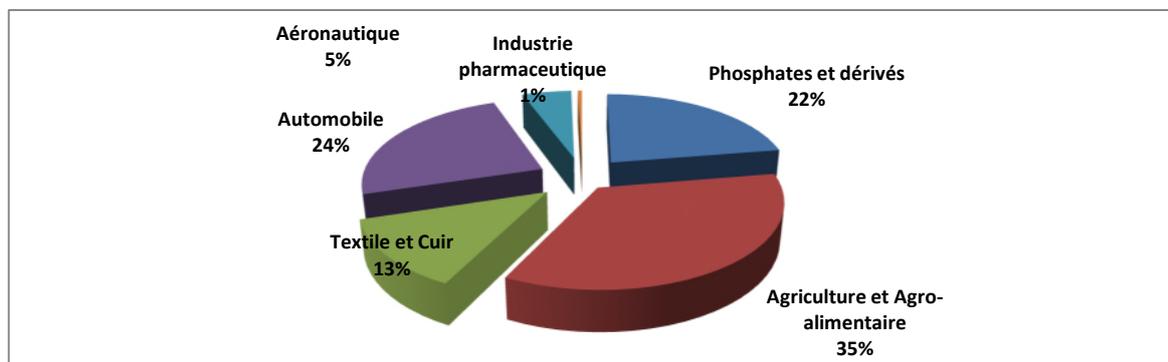
Source : réalisé par nous même à base des donnes du rapport annuel du commerce extérieur marocain (Voire l'Annexe 05).

D'après ce graphe, les exportations des différents secteurs ont enregistré une tendance haussière (l'Agriculture et Agro-alimentaire, Automobile, Aéronautique). Cependant, certains secteurs (l'industrie pharmaceutique) ont mal repris leur croissance après la crise de 2013/2014. Le textile et cuir et les phosphates et dérivés ont été gravement touchés par la crise de 2013/2014 suite à la chute des prix des matières premières et ils ont pris la même tendance. Mais tous les secteurs ont été touchés par la crise sanitaire du COVID-19 de 2019/2020.

Il y a lieu de noter à cet égard que le comportement favorable de l'exportation marocaine a été accompagné par une diversification au niveau des produits et en espace (voir graphe N°8). En effet, la part des produits, en 2020, de l'agriculture et de l'agro-alimentaire domine les exportations (35%), suivie par l'automobile (24%), le phosphate et dérivé (22%), textile et cuir 13% et en dernier vient l'aéronautique et l'industrie pharmaceutique successivement 5% et 1%. Même si la part des produits agricoles a une grande part mais le secteur automobile n'est pas loin. Il montre sa performance de plus en plus. Durant la période 2014/2018 le secteur de l'automobile a été le dominant des exportations. Sa chute, en 2020, est due à la pandémie COVID-19.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

Graphe N°8 : La part de chaque secteur dans les exportations marocaine en 2020 (%)



Source : calculer par nous-mêmes à base des données du rapport annuel du commerce extérieur marocain (Voire l'Annexe 05).

Le nombre de marchés d'exportation a, en effet, augmenté de 1,4% en moyenne annuelle entre 2000 et 2018⁹², passant de 149 à 185 marchés. De même, le nombre de produits exportés s'est accru de 1,6% en moyenne annuelle entre 2000 et 2018, passant de 2.580 produits à 3.405 produits. Le changement constaté de la composition des exportations marocaines est en faveur des branches industrielles à forte valeur ajoutée (automobile, électrique, ...), au moment où les secteurs dits traditionnels ont vu leur poids reculer sensiblement (vêtements, produits agricoles) comme il est illustré dans le graphe N° 8.

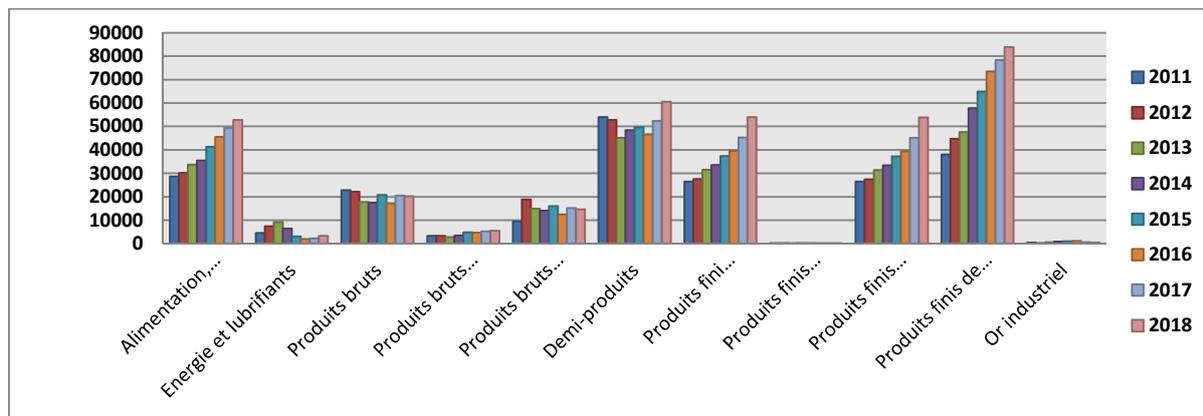
2.3.3. L'évolution des exportations par produit :

Le Maroc dès son indépendance a consacré des politiques économiques pour varier ces produits exportés

Graphe N°9 : Evolution des exportations par produit de 2011 à 2018 en Millions de dirham

⁹²Direction des Etudes et des Prévisions Financières « Synthèse du Rapport Economique et Financier accompagnant le Projet de Loi de Finances 2020 ». p 3-4.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb



Source : établi par nous même à base des donnes des rapports annuels du commerce extérieur Marocain (Voire l'Annexe 06).⁹³

Les exportations continuent leur hausse en 2018. Elles augmentent de 10,6% contre une hausse de 10,3% en 2017 et totalisent ainsi 275,2Mds DH. Le taux de croissance annuel moyen des exportations entre 2010 et 2018 est de 7,9%. Excepté les exportations de produits bruts qui baissent de (0,3Md DH) et de l'or industriel.

Les exportations des autres groupes de produits augmentent, notamment celles de biens finis d'équipement (+8,7Mds DH), tirées par la progression des ventes de fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité (+3,9Mds DH) et celles de demi-produits (+8,3Mds DH) grâce essentiellement à l'accroissement des ventes des engrais naturels et chimiques (+4,6Mds DH). Les exportations de biens de consommation évoluent également à la hausse (+5,4Mds DH). Cette croissance s'explique par la progression des ventes de voitures de tourisme (premier produit à l'export) de 2,6Mds DH. De même, les exportations de produits alimentaires s'accroissent de 3,4Mds DH, celles de produits énergétiques augmentent de 1Md DH en 2018.

Cette hausse des exportations est due à l'ouverture de son commerce extérieur qui s'est matérialisée par la signature de plus de 50 accords de libre-échange. L'accord de libre-échange fondateur est l'accord d'Association signé avec l'Union Européenne en 1996 et mis en œuvre en 2000. En 2018, 22,9% des importations marocaines bénéficiaient du régime préférentiel accordé par cet accord, suivies des importations réalisées dans le cadre des ALE avec les Etats-Unis (3,7%), la Turquie (3,2%) et les pays membres de l'Accord d'Agadir (1,1%).

On peut conclure de cette section que malgré la situation géographique du Maroc, la conclusion d'accords de libre-échange (ALE), l'amélioration de la qualité des infrastructures et les efforts de promotion des exportations, la qualité et le volume des exportations restent inférieurs aux attentes du gouvernement.

⁹³ Voir le site : portail internet <http://www.oc.gov.ma> édition provisoire 2014 et rapport annuel 2018 consulter le 16/06/2020 à 00 :44.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

Section 03:L'état des Lieux de la Diversification des Exportations de la Tunisie

Depuis le milieu des années 1970, une stratégie de croissance induite par l'exportation en incitant les entreprises locales à investir, en ouvrant le pays aux investisseurs étrangers et en construisant des infrastructures a été adoptée par le gouvernement tunisien. Cette section a pour but de présenter les principales politiques gouvernementales de promotion des exportations, les institutions créées pour soutenir les exportations et les accords régionaux ratifiés. Ainsi que, l'évolution de son commerce extérieure

3.1. Les politiques de promotion des exportations en Tunisie

Les principales politiques gouvernementales visant la promotion des exportations ont évolué suivant le régime économique et la conjoncture internationale.

3.1.1. La période 1956-1969

Le gouvernement est intervenu, principalement par :

- Des incitations fiscales et des facilités de crédit au secteur privé ont été accordées par le gouvernement pour l'encourager à jouer un rôle capital dans l'investissement dans les secteurs d'industrie et du tourisme.
- Une stratégie basée sur une combinaison exceptionnelle du remplacement des importations, de la nationalisation des principales entreprises et de la promotion des exportations a été mise en œuvre.
- L'autosuffisance alimentaire est un objectif constant de la politique agricole tunisienne depuis l'indépendance en 1956. Plusieurs productions font l'objet d'un monopole d'état pour l'importation (céréales, huiles de colza et de soja, riz, sucre et tabac) et des exportations d'huile d'olive en vrac au titre du contingent de la Tunisie vers l'Italie⁹⁴.

3.1.2. La période 1970-1986

Les politiques mises en œuvre sont :

- Adoption d'une nouvelle stratégie combinant remplacement des importations, développement du secteur privé et promotion de l'exportation. L'accent a été mis sur la fabrication (principalement des textiles) et les services (principalement le tourisme), des secteurs où la Tunisie était censée détenir d'importants avantages comparatifs.
- Une gamme d'incitations aux investisseurs privés pour des projets industriels approuvés, essentiellement dans la production destinée à l'exportation ont été inscrites dans la Loi 72-38.⁹⁵

⁹⁴ Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche « les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples » rédaction juin 2009. Voir le site <https://www.agropolis.fr/formation/pdf/2009-politique-agricole-monde-tunisie.pdf> consulté le 10/08/2020 à 02:34.

⁹⁵ Parmi ces incitations figuraient un large éventail d'allégements fiscaux (comme l'exonération de l'impôt sur le revenu des sociétés pendant les 10 premières années d'exploitation et un rapatriement des bénéfices en franchise d'impôt) et l'importation en franchise de droits de biens d'équipement, de matières premières et de produits semi-finis (régime de délocalisation).

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

- En 1973, l'Agence de promotion de l'industrie (API) a été créée, elle est chargée de la mise en œuvre des politiques de promotion industrielle du gouvernement.

3.1.3. La période 1986-2009

- En 1986, un accord avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international concernant l'appui au programme de relance économique et d'ajustement structurel a été conclu⁹⁶. Les secteurs concernés par la privatisation sont surtout le tourisme, les matériaux de construction, les textiles, l'industrie agroalimentaire et la pêche, la mécanique et l'électrotechnique.
- Le Plan d'Ajustement Structurel donne une large place dans les réformes au secteur agricole (PASA). Pour les exportations tunisiennes cela se traduit par l'établissement d'un calendrier d'entrée sur le marché européen par l'exportation des produits agricoles tunisiens. Ceci concerne notamment les fruits et légumes⁹⁷.
- Le gouvernement a pris des mesures supplémentaires pour améliorer le régime commercial et appuyer l'investissement. La Tunisie a adhéré à l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT) en 1990, elle est devenue membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995 et a conclu un accord d'association avec l'Union européenne en 1996, lequel prévoyait le démantèlement des tarifs et autres barrières commerciales sur la plupart des marchandises à partir de 2008.
- Une loi de 1992 a accordé divers avantages aux entreprises exportatrices par l'intermédiaire de la délocalisation et des zones de libre-échange. En outre, une loi de 1994 a créé de nouvelles incitations à l'investissement. De plus, le gouvernement encourage l'industrie manufacturière produisant uniquement pour l'exportation en lui donnant la possibilité de s'implanter partout dans le pays tout en travaillant sous le règlement des zones de libre-échange.
- En 1995, la Tunisie s'est engagée dans un vaste mouvement de mise à niveau de son industrie agro-alimentaire afin de répondre au défi de la libéralisation des échanges et aux aspirations d'une population dont le niveau de vie progresse rapidement.⁹⁸
- En 2005, pour faire face à la concurrence mondiale dans le secteur du textile, la Tunisie a opté pour une spécialisation dans des produits de plus haute technologie. Elle a donc renforcé la sophistication de ses exportations
- En 2008, le gouvernement a adopté une nouvelle politique industrielle baptisée « Horizon 2016 ». La nouvelle politique était conçue pour favoriser l'émergence d'une économie fondée sur la qualité et axée sur l'innovation et le savoir. Ses objectifs déclarés étaient le doublement des exportations, le triplement des investissements industriels et l'accroissement du PIB annuel de 5 à 6 % en moyenne de 2008 à 2010,

⁹⁶ Cet accord prévoyait la réduction des tarifs, l'assouplissement des restrictions quantitatives à l'importation, l'instauration d'une taxe sur la valeur ajoutée, la réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers, la dévaluation du dinar, le rééchelonnement de la dette extérieure et un programme de privatisation.

⁹⁷ Mongi Boughzala et Mohamed Elloumi « Libéralisation de la politique agricole en Tunisie et la réforme de la PAC ». Economie rurale 1992. P 74.

⁹⁸ Idem.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

grâce à la promotion des secteurs faisant appel au savoir-faire, ce qui induirait une hausse de la productivité globale des facteurs.

3.1.4. La période allant de 2009 jusqu' à nos jours

- Le gouvernement a mis en place certaines restrictions aux importations, concernant notamment les importations de biens jugés non-essentiels, et particulièrement en provenance de certains pays avec lesquels la Tunisie souffre d'un fort déficit commercial (Turquie, Chine,.. etc.)
- En matière de politique agricole, figuraient dans le programme présidentiel 2009-2014, un volet sur l'adaptation au changement climatique, et un volet sur les industries agroalimentaires.
- En 2016 un plan de développement quinquennal (2016-2020) dans le but d'accélérer le rythme de croissance. Différentes réformes structurelles sont prévues notamment liées à la lutte contre la corruption, l'amélioration du climat des affaires, et l'inclusion sociale. Dans le cadre de ce plan, la conférence internationale de l'investissement « Tunisia 2020 »⁹⁹, qui s'est déroulée à Tunis en fin Novembre 2016, a été organisée dans le but de promouvoir l'attractivité du pays en termes d'investissements directs à l'étranger (IDE).

3.2. Les institutions d'appui aux exportations et les principaux accords régionaux

Le pays a mis en place d'institutions d'appui au commerce et à l'amélioration des infrastructures nécessaires à la création d'entreprises, en particulier des sociétés exportatrices. La politique tunisienne de promotion des exportations relève essentiellement des compétences du ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des PME et du ministère du Commerce, du Tourisme et de l'Artisanat.

3.2.1. Les institutions d'appui aux exportations

A. Centre de promotion des exportations (CEPEX)

Créé en 1973, le **CEPEX** a acquis un immense savoir-faire dans l'amélioration de la place des produits tunisiens sur les marchés internationaux. Il fournit une gamme variée de services et dispose d'un réseau international de professionnels qui aident et conseillent les exportateurs tunisiens, donnent des informations commerciales aux importateurs étrangers et organisent des activités de promotion et des réunions entre partenaires potentiels. Le CEPEX collabore étroitement avec des organisations professionnelles telles que l'UTICA, l'UTAP, le club des exportateurs, les centres techniques, les chambres de commerce et d'industrie et d'autres entités. Il est supervisé par le ministère du Commerce, du Tourisme et de l'Artisanat.

B. Fonds national de garantie (FNG)

Le FNG a été institué en 1981 en vue d'assurer les prêts aux petites entreprises, en particulier pour la production destinée à l'exportation. Le Fonds a pour but de corriger les défaillances supposées du marché à cause desquelles les petits emprunteurs, indépendamment

⁹⁹ Contrat de la dignité.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

de leur solvabilité, n'ont pas accès aux ressources de crédit dont disposent les gros emprunteurs.

C. Sociétés d'investissement à capital risque (SICAR)

Depuis 1990, le secteur financier tunisien a assisté à la création de plusieurs sociétés d'investissement à capital risque, aussi bien publiques que privées. Le principal objectif des SICAR est de promouvoir l'investissement privé, en particulier celui des PME, au moyen de prises de participation dans des compagnies tunisiennes. En général, les interventions des SICAR sont orientées vers l'industrie et les services ; elles financent des investissements dans le contexte du Programme national de mise à niveau ou des projets à grande valeur ajoutée.

D. Le conseil National du commerce extérieur (CNCE)

Le Conseil national du Commerce extérieur a été créé en 1994, il est notamment chargé de¹⁰⁰ :

- Donner son avis sur la stratégie de promotion des exportations et sur la politique du commerce extérieur;
- Suivre l'évolution des exportations et des importations et proposer des dispositions et mesures pour l'amélioration de la balance commerciale ;
- Suivre les mesures relatives à la défense contre les pratiques de dumping et de subvention;
- Arrêter le programme des foires et manifestations économiques à caractère national et international organisées en Tunisie et à l'étranger ;
- Proposer le budget relatif au financement du programme national des foires et expositions ;

D.1. les quatre Comités techniques de (CNCE)

Pour l'accomplissement de ses missions, le Conseil National du Commerce Extérieur a créé les quatre Comités techniques suivants (décret N° 96-226 du 5 février 1996 modifiant le décret N° 94-1746 du 29 août 1994 relatif à la fixation de la composition et des modalités de fonctionnement du conseil national du Commerce extérieur) :

❖ Le comité technique du Suivi des importations

- Suivre l'évolution des importations et de proposer les actions et mesures pour l'amélioration de la balance commerciale ;
- Veiller à l'application des mesures afférentes à la défense contre les pratiques déloyales à l'importation.

❖ Le comité technique de Promotion et du Suivi des exportations

- Donner son avis sur la stratégie de promotion des exportations et de proposer les actions appropriées à la mise en œuvre de cette stratégie ;
- Suivre l'évolution des exportations et de proposer les mesures nécessaires au développement des exportations.

❖ Le comité technique des Foires et expositions

¹⁰⁰ http://www.commerce.gov.tn/Fr/le-conseil-national-du-commerce-exterieur_11_99 consulté le 10/08/2020 à 03:00.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

- Proposer le programme des foires, expositions et manifestations économiques à caractère régional, national et international en Tunisie et à l'étranger,
 - Proposer le budget relatif au financement du programme national des foires et expositions ;
 - Suivre la mise en œuvre du programme des foires et expositions.
- ❖ **Le comité technique de Facilitation des procédures du commerce extérieur :**
- Donner son avis concernant les procédures de commerce extérieur et de proposer des mesures de facilitation ;
 - Veiller au suivi de l'exécution des simplifications des procédures du commerce extérieur ;
 - Examiner les propositions d'amélioration des procédures relatives au commerce extérieur et au transport maritime.

E. Le Fonds de Promotion des Exportations FOPRODEX

Le Fonds de Promotion des Exportation (FOPRODEX) ¹⁰¹est un mécanisme de soutien financier.¹⁰² Ce fonds est mis par l'Etat tunisien à la disposition des exportateurs pour leur permettre d'accéder à l'international. La gestion du fonds est confiée au CEPEX. Est un fonds spécial de trésor financé par le Ministère des Finances sous la tutelle du Ministère du Commerce et de l'Artisanat et géré par le CEPEX. Le soutien financier¹⁰³ du FOPRODEX est accordé aux opérateurs privés éligibles (résidents et agréés)

Ce fonds finance partiellement une panoplie d'actions promotionnelles sur les pays cibles avec un taux préférentiel pour les pays de l'Afrique subsaharienne La procédure à suivre est simple. Elle commence par le dépôt d'un dossier juridique (lors la première demande d'aide financière) et le dépôt des formulaires correspondants à chaque fois où l'opérateur entame une action promotionnelle couverte par le champ d'intervention du fonds.

E.1. L'aide accordée par FOPRODEX

Sont classées en trois catégories :

- **Catégorie 1 :** Elle concerne les opérations suivantes : La mise en place et le développement de la fonction Export au sein de l'entreprise par une évaluation du service export et la réalisation d'un plan Directeur à l'exportation ; Le recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur au sein d'une structure d'exportation ; La réalisation d'études des marchés extérieurs et des conditions d'implantation commerciale à l'étranger ; L'implantation commerciale privée à l'étranger ; La réalisation des supports promotionnels et le recours aux nouvelles technologies de communication et de promotion ; La conception d'un nouveau Design du produit et/ou d'un emballage pour l'exportation ; La création d'un label du qualité et enregistrement à l'étranger. ; La prospection des marchés extérieurs. ; La

¹⁰¹<https://docplayer.fr/8587994-Le-soutien-et-les-encouragements-a-l-exportation-foprodex-presente-par-monsieur-bilel-rahmouni.html> consulté le 05/07/2020 à 15:00.

¹⁰² Il est régi par la loi des finances 84-84 du 31 décembre 1984 et le décret n° 85 944 du 22 juillet 1985 tel que modifié par les décrets n° 88 -678 du 24 mars 1988 et n° 98 -674 du 16 mars 1998.

¹⁰³<http://www.cepex.nat.tn/article/Soutien-financier-du-FOPRODEX> consulter le 05/07/2020 à 16:30.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

participation individuelle aux foires et aux salons spécialisés à l'étranger (non inscrits au programme arrêté par le Conseil National du Commerce Extérieur CNCE).

- **La catégorie 2 :** Elle couvre les actions de promotion à caractère collectif initiées et réalisées par les corporations professionnelles et les Sociétés de Commerce International.
- **La Catégorie 3 :** Elle concerne les opérations de transport des produits tunisiens sur les marchés extérieurs et ce par la prise en charge d'une partie du coût de fret.

F. Le FAMEX (Fonds d'Accès aux Marchés d'Exportation

Est un fond d'aide à l'exportation mis en place en 2000 pour aider la Tunisie à diversifié ses exportations. Il assiste techniquement et financièrement les entreprises dans les pays répondant à cet objectif de diversification. Il a pour principal objectif de :

- Assurer la croissance continue des exportations en augmentant le nombre des entreprises exportatrices, en renforçant les capacités d'accès des entreprises aux marchés extérieurs et en diversifiant les produits marchés.¹⁰⁴
- Développer les capacités des associations professionnelles intervenant dans le domaine des exportations, en particulier les conseillers en exportation et les chambres de commerce, pour leur permettre de soutenir les efforts des entreprises exportatrices en matière de développement de leurs activités sur les marchés internationaux.

G. Guichet unique commercial¹⁰⁵

Le Guichet Unique est chargé de la constitution juridique des sociétés commerciales sous forme de : Société à responsabilité limitée "SARL", Société unipersonnelle à responsabilité limitée "SUARL" et Société anonyme "SA". Il a pour objectif de la Facilitation des procédures administratives relatives à l'acte d'exportation ; et Diffusion d'une information actualisée et précise dans les meilleurs délais par le biais du regroupement des différents intervenants dans les opérations d'exportation au sein d'un même espace situé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Exportateur.

G.1. Les Services rendus par le Guichet Unique Commercial sont

- La Diffusion de l'information sur : le commerce international, les marchés internationaux, les accords bilatéraux et multilatéraux; les procédures et les modalités pratiques du commerce extérieur ; les formalités et les procédures du transport international ; et es procédures et réglementations douanières ;
- Les champs d'intervention du FOPRODEX et du FAMEX : concerne la Réglementation bancaire et des changes et les Modalités pratiques relatives au règlement des opérations d'exportation
- Remise des certificats d'origine.

¹⁰⁴ https://www.webmanagercenter.com/2004/09/29/6776/preparation-du-programme-famex-ii/consulter_le_10/07/2020 à 00:10.

¹⁰⁵ http://www.commerce.gov.tn/Fr/guichet-unique-commercial_11_215 Consulté le 10/07/2020 à 00:20.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

- Les formalités de l'assurance du commerce extérieur et la couverture contre les risques de change.
- Remise des attestations de déclaration de constitution des sociétés de commerce international

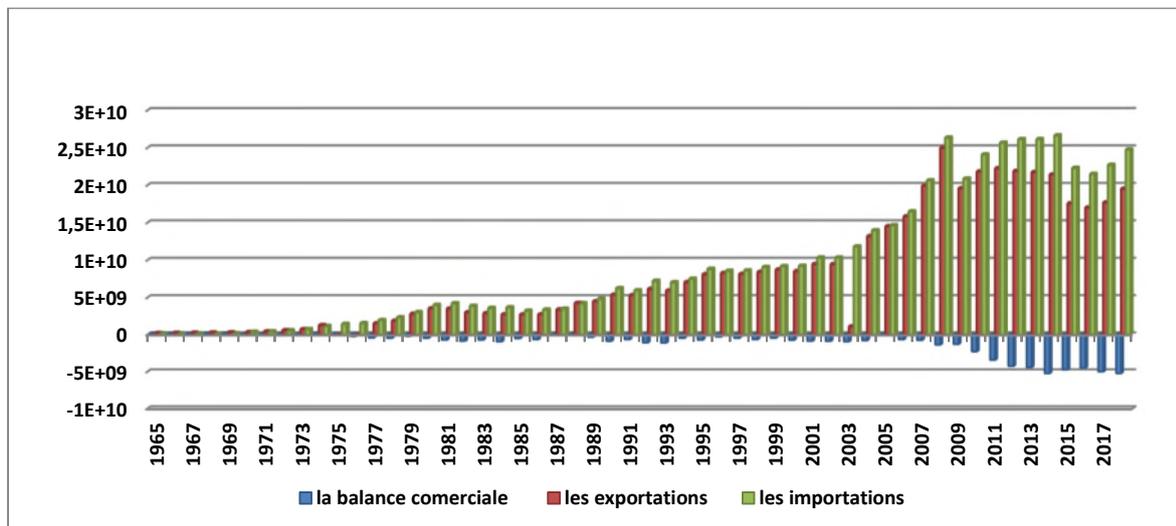
3.2.2. Les accords régionaux de la Tunisie

La Tunisie a paraphé plusieurs accords régionaux : Elle est membre de l'Union du Maghreb arabe (UMA), elle s'est adhéree à l'OMC depuis 1995. Un accord, signé le 17 juillet 1995, entre la Tunisie et l'Union européenne. Cet accord est entré en vigueur le 1er mars 1998. En outre, elle est membre de l'accord arabo méditerranéen de la Grande zone arabe de libre-échange (GAFTA), en vigueur depuis 2005. L'Accord de libre-échange entre l'AELE et la Tunisie a été signé par les quatre États de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse) et la Tunisie le 17 décembre 2004. Il est entré en vigueur le 1er juin 2005 pour le Liechtenstein, la Suisse et la Tunisie, le 1er août 2005 pour la Norvège et le 1er mars 2006 pour l'Islande¹⁰⁶. L'Accord d'association entre la Turquie et par la Tunisie a été signé le 25 novembre 2004 et est entré en vigueur le 1er juillet 2005. Il a une durée indéterminée.¹⁰⁷

3.3. L'évolution du commerce extérieur de la Tunisie

La Tunisie a réalisé des performances économiques remarquables parmi les meilleures de la région et poussées par des efforts importants en matière d'investissement et de diversification de son économie. Ces progrès ont permis au pays de se hisser parmi les économies les plus performantes d'Afrique. L'évolution de son commerce extérieur a connu plusieurs phases (voir le graphe N°10).

Graphe N°10: L'évolution de commerce extérieur Tunisien du 1965 jusqu'à 2018 en dollar courant.



Source : réalisé par nous-mêmes à base des données de la banque mondiale (Voir l'Annexe 07).

¹⁰⁶ L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

¹⁰⁷ Idem.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

Pour l'ensemble de la période 1965-2018, on enregistre une moyenne annuelle de (-1114373503,36 Millions USD courant). C'est en 1968 qu'on enregistre la valeur la plus élevée (122 476 190,5) du a la baisse des importations et c'est en 2018 qu'on enregistre la valeur la plus basse (-5 232 498 394). En 1970, le balance commerciale de la Tunisie accuse sont premier déficit. En 1980, suite à la crise pétrolière, la valeur des exportations ont chuté. Ce n'est qu'à partir de 1988 que les exportations ont commencé à reprendre.

Les exportations et les importations tunisiennes ont connu une croissance stable durant la décennie 2001- 2011, un taux de croissance annuel moyen respectivement de 12% et de 10%. Les échanges ont quasiment triplé et évolué dans le même sens pour les exportations et les importations avec un pic observé en 2008 influencé par l'effet prix internationaux des produits de base, Effets de la crise financière et le ralentissement de l'activité dans l'espace U.E en 2009 et par des effets de la conjoncture nationale après la révolution (baisse de l'activité liée aux problèmes sécuritaires en 2011, forte demande des produits importés en 2012 suivie par un léger ralentissement en 2013, amélioration relative de la situation sécuritaire et politique en 2014, et les répercussions des attentats terroristes en 2015).

3.3.1. L'évolution des exportations de la Tunisie durant la dernière dessinée

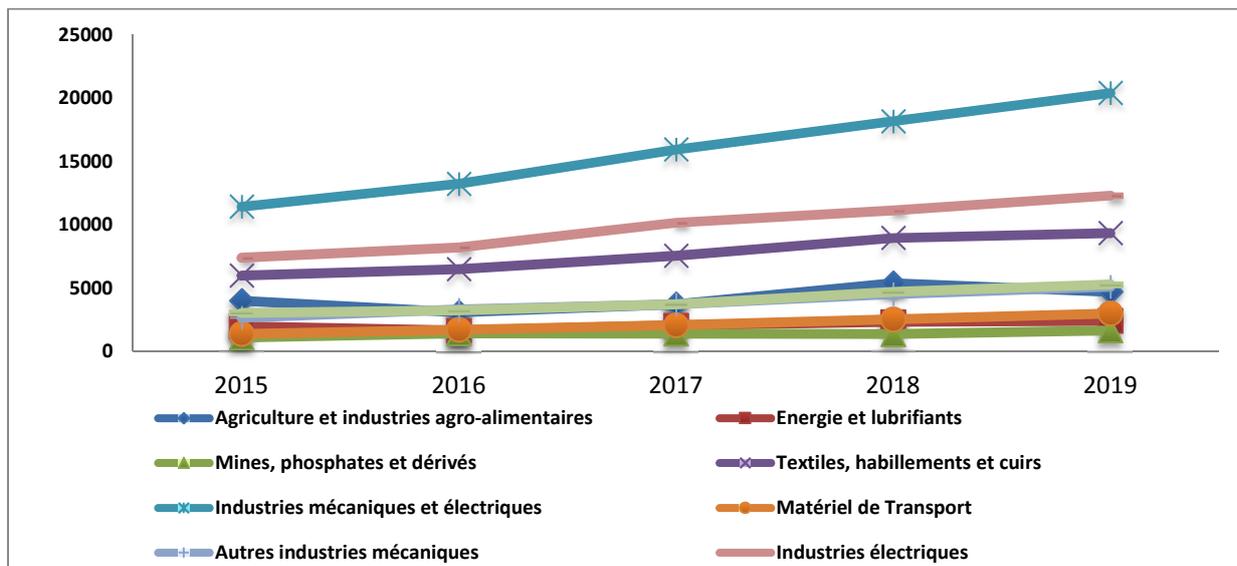
L'évolution des exportations Tunisienne ont connu plusieurs phases, des hauts et des bas. Mais dans notre travaille en va se focalisé sur son évolution durant la période 2015 à 2019.

3.3.1.1. Evolution des exportations de la Tunisie par secteur

D'après le graphe 11, on constate que les exportations Tunisienne ont connu une augmentation de l'ensemble de ces exportations dans les différent secteurs dans la période 2015/2019. La part du lion est prise par l'exportation de l'industrie mécanique et électrique en 2019. Suivi par l'industrie électronique. Ainsi que le Textile, habillement et cuir. Cela nous informe que les exportations Tunisiennes se base sur les produits sophistiqué qui demande une certaine métrise de la technologie. Par contre, la par des matières premières est minime les mines, phosphate et dérivés. Il y a lieu de noter à cet égard que le comportement favorable des exportations Tunisienne a été accompagné par une diversification au niveau des produits (voir le graphe N°12). La part des produits de l'agriculture et de l'agro alimentaire est diminuée de 12 %. Alors que les autres secteurs ont connus une augmentation, mine, phosphate et dérivé 20%, matériel de transport 17%.

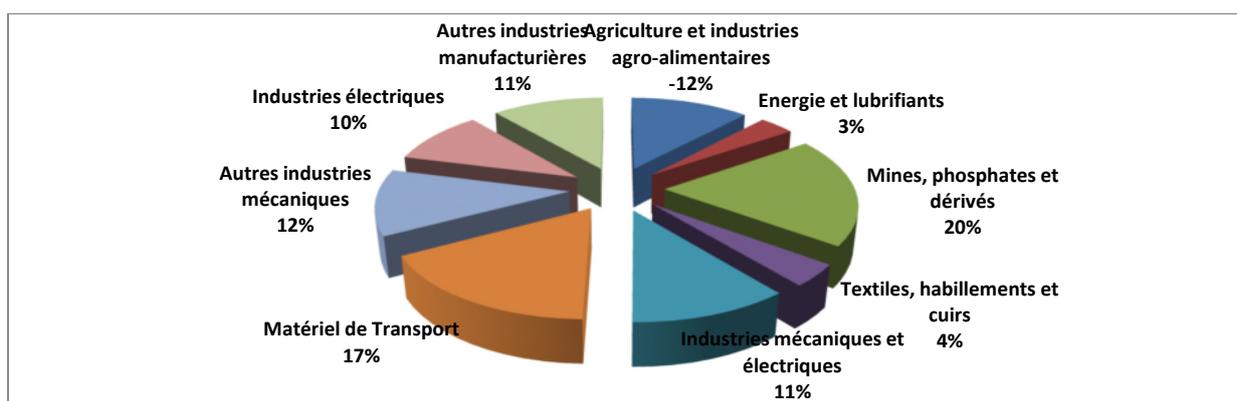
Graphe N°11 : l'évolution des exportations de la Tunisie par secteur de 2015à 2019 en Millions de Dinar Tunisien.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb



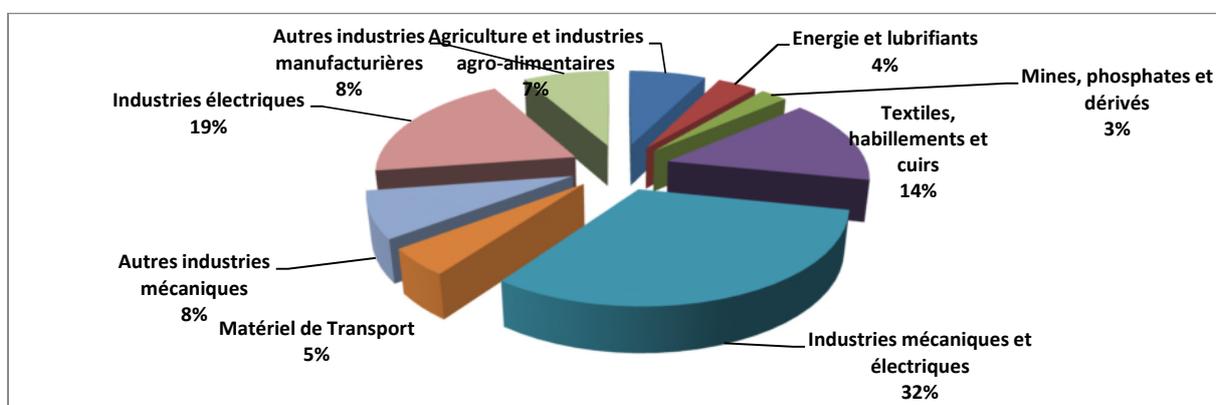
Source : réalisé par nous mêmes à base des données du tableau¹⁰⁸ (Voire l'Annexe 08).

Graph N°12 : Variation des exportations par secteur 2018/2019



Source : calculé par nous mêmes à base des données du tableau (Voire l'Annexe 08)

Graph N°13 : part de chaque secteur dans les exportations globales en pourcentage en 2019



108 Institut National de la statistique (INS). Mise à jour : 17/03/2020 .

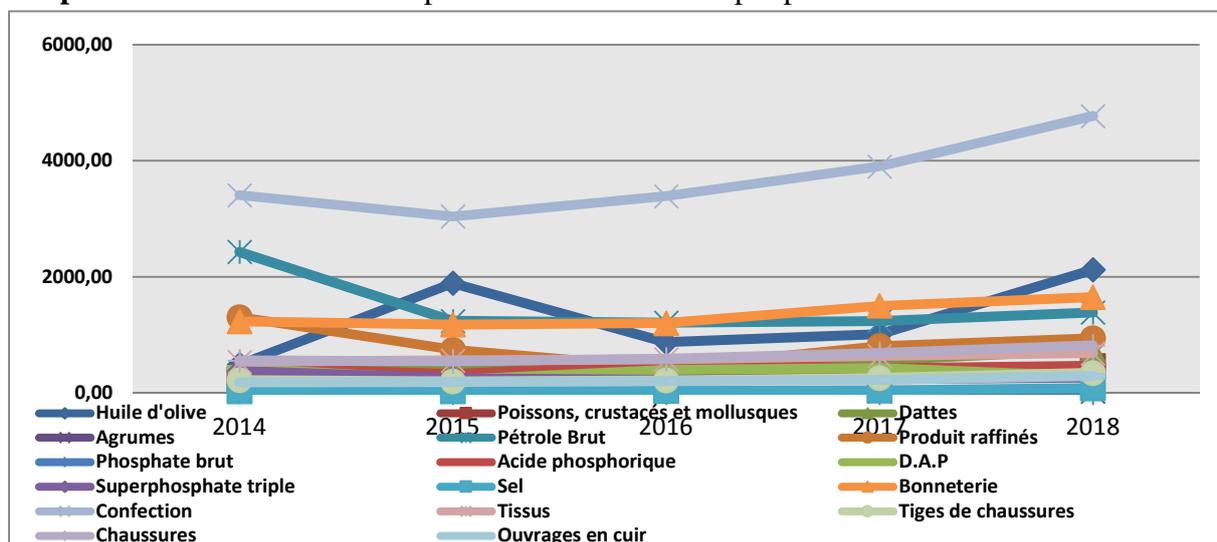
CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

Source : calculé par nous mêmes à base des données du tableau (Voire l'Annexe 08).

Le graphe 13 nous montre que la part des industries mécaniques et électriques est plus de 31%. Suivi de l'industrie électronique 21%, le textile et habillement plus que 14%, autre industries mécaniques et matériel de transport de 9% et 5% successivement. Tous ces secteurs sont des secteurs qui utilisent une technologie élevé ou moyenne et demande un degré de sophistication des moyennes de productions. Suivi par les secteurs moins sophistiqué ou traditionnels agriculture et l'industrie agro-alimentaire 7%. Les produits énergétiques et mines, phosphate et dérivé vient en dernier par 3%et 2%.

3.3.1.2. Evolution des exportations de la Tunisie par produit : l'évolution de la structure des exportations est illustre dans le graphe ci-après :

Graphe N°14 : Evolution des exportations de la Tunisie par produit de 2014à 2018¹⁰⁹



Source : réalisé par nous même abrase des données d'Institut National de la Statistique (INS).

Ce graphe nous montre que le produit le plus exporté c'est les produits confection (4775.7 MDT en 2018) qui appartiens au secteur de Textile, habillement et cuir. Suivi par l'huile d'olive (2125 MDT en 2018), Bonneterie et pétrole brut (1650.50 et 1386.70 MDT en 2018). tous les données se trouve dans le tableau (**Voire l'annexe 09**).

Pour conclure cette section, malgré les efforts de l'Etat tunisien que se soit en termes de politiques économiques pour diversifier ses exportations ou d'instituts d'appuis pour encourager les exportations, sa balance commerciale reste déficitaire à cause des importations des entrants et des produits énergétiques.

¹⁰⁹ En Millions de Dinars Tunisien.

CHAPITRE II : Etat des Lieux de la Diversification des Exportations des Pays du Maghreb

Conclusion

La balance commerciale du Maroc et de la Tunisie est déficitaire presque de 1965 jusqu'à aujourd'hui. Alors que l'Algérie a une balance commerciale excédentaire de 1991 jusqu'à 2009 ou elle a enregistré une chute libre causée par la crise financière internationale de 2008. Ce qui a démontré la fragilité du commerce extérieur Algérien qui est dominé par les exportations des hydrocarbures à plus de 90%. Contrairement au Maroc et la Tunisie qui sont moins touchés par cette crise. Les performances enregistrées par ces deux pays s'explique par la diversification de leurs exportations. En effet, le Maroc exporte plus de variétés de produits. Les matières premières viennent en troisième position (l'agriculture et les produits industriels) représente plus de 50% de ces exportations. Le Maroc exporte des produits qui nécessitent un certain savoir faire et une technologie élevée (l'automobile et l'aéronautique). De sa part, la Tunisie exporte des produits industriels en première position, l'industrie mécanique et électrique, suivi par le textile, habillement et cuir. Les mines, phosphates et dérivés viennent en dernière position avec seulement 3%, on voit bien que la Tunisie exporte aussi de biens plus sophistiqués et plus variés que l'Algérie. Ainsi que, les deux pays ont adhéré à l'OMC et ils ont conclu plus d'accords régionaux que l'Algérie. Enfin, leurs politiques économiques et leurs institutions d'appuis aux exportations sont plus diversifiés et plus efficaces. Ce qui nous amène à analyser les déterminants de la diversification des exportations des trois pays dans le chapitre qui suit. Pour mieux démontrer les effets de quelques variables économiques sur l'indice de concentration dans chaque pays.

CHAPITRE III :

***Analyse Empirique des Déterminants
De la Diversification des Explorations
dans les
Pays du Maghreb***

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

Introduction

Dans le but d'analyser les déterminants de la diversification des exportations dans les pays du Maghreb (l'Algérie, le Maroc et la Tunisie), nous allons estimer, pour chacun de ces pays, un modèle de régression multiple en utilisant la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO).

Ce chapitre se compose de trois sections, chacune d'elle est consacrée à présenter la méthodologie, le choix des variables et les résultats de l'estimation des déterminants de la diversification des exportations pour chacun des pays.

Section 01 : Cas de l'Algérie

Dans cette section, on appliquera le modèle de régression multiple basé sur les moindres carrés ordinaire MCO sur les données de l'Algérie en vue d'identifier les principaux déterminants de la diversification.

1.1. Présentation du modèle de régression multiple

Afin d'expliquer les déterminants de l'indice de concentration en Algérie, nous allons étudier le cadre théorique de la modélisation économique.

1.1.1 Définition de la régression linéaire multiple

Le modèle de régression linéaire multiple est l'outil statistique le plus habituellement mis en œuvre pour l'étude de données multidimensionnelles. Cas particulier de modèle linéaire, il constitue la généralisation naturelle de la régression simple.¹¹⁰

1.1.2. Formulation - Hypothèses

La régression linéaire multiple¹¹¹ est la généralisation multi variée de la régression simple. Nous cherchons à expliquer les valeurs prises par la variable endogène Y à l'aide de p variables exogènes X_j , ($j = 1; \dots; p$). L'équation de régression s'écrit :

$$Y_i = \beta_0 + \beta_1 x_{i1} + \dots + \beta_p x_{ip} + \varepsilon_i$$

Nous devons estimer les valeurs des $(p + 1)$ paramètres $(\beta_0; \beta_1, \dots, \beta_p)$ à partir d'un échantillon de n observations. Nous remarquons dans le modèle.

_ $i = 1; \dots; n$: correspond au numéro des observations ;

_ Y_i : est la i -ième observation de la variable Y ;

_ X_{ip} : est la i -ième observation de la P -ième variable ;

_ ε_i : est l'erreur du modèle, il résume les informations manquantes qui permettrait d'expliquer linéairement les valeurs de Y à l'aide des p variables X_j

_ $\beta_0, \beta_1, \dots, \beta_p$: Coefficients du modèle.

¹¹⁰ Tiré du site : <https://www.math.univ-toulouse.fr/~besse/Wikistat/pdf/st-l-inf-intRegmult.pdf> 11/08/2020 à 18:01 .

¹¹¹ Ricco Rakotomalala, Econométrie, La régression linéaire simple et multiple, Université Lumière Lyon 2, Version 1.1, p95.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

1.1.3. Estimation des paramètres

Conditionnellement à la connaissance des valeurs des X_j , les paramètres inconnus du modèle le vecteur β et σ^2 (paramètre de nuisance), sont estimés par minimisation du critère des moindres carrés (M.C.) ou encore, en supposant (iv), par maximisation de la vraisemblance (M.V.). Les estimateurs ont alors les mêmes expressions, l'hypothèse de normalité et l'utilisation de la vraisemblance conférant à ces derniers des propriétés complémentaires.

1.1.4. Coefficient de détermination R^2

Le coefficient de détermination¹¹² (R^2 , soit le carré du coefficient de corrélation linéaire r) est un indicateur qui permet de juger la qualité d'une régression linéaire. Il mesure l'adéquation entre le modèle et les données observées ou encore à quel point l'équation de régression est adaptée pour décrire la distribution des points.

1.1.5. Les hypothèses du modèle MCO

1) Hypothèses stochastiques :

- **H1** : les valeurs $x_{i,t}$ sont observées sans erreur.
- **H2** : $E(\varepsilon_t) = 0$, l'espérance mathématique de l'erreur est nulle.
- **H3** : $E(\varepsilon_t^2) = \sigma^2$, la variance de l'erreur est constante ($\forall t$) (homoscédasticité).
- **H4** : $E(\varepsilon_t \varepsilon_{t'}) = 0$ si $t \neq t'$ les erreurs sont non corrélées (ou encore indépendantes).
- **H5** : $Cov(x_{it}, \varepsilon_t) = 0$, l'erreur est indépendante des variables explicatives.

2) Hypothèses structurelles :

- **H6** : absence de colinéarité entre les variables explicatives, cela implique que la matrice. $(X'X)$ est régulière et que la matrice inverse $(X'X)^{-1}$ existe.
- **H7** : $(X'X)/n$ tend vers une matrice finie non singulière.
- **H8** : $n > k+1$, le nombre d'observations est supérieur au nombre des séries explicatives.

1.1.6. Les tests d'hypothèses

En statistiques, un test d'hypothèse est une démarche consistant à rejeter une hypothèse statistique, nommée hypothèse nulle, en fonction d'un jeu de données, parmi les tests on présente :

a) Test de significativité d'un coefficient : test de Student :

Pour faire un test de Student, il faut vérifier au préalable que les erreurs suivent une loi normale :

$$\varepsilon_t \sim N(0, \sigma^2 \varepsilon).$$

Soit le modèle général suivant :

$$Y_t = \alpha_0 + \alpha_1 X_{1t} + \alpha_2 X_{2t} + \dots + \alpha_{k-1} X_{(k-1)t} + \varepsilon_t \quad \text{pour } t = 1, 2, \dots, T$$

¹¹² Tiré du site : <https://lexique.netmath.ca/coefficient-de-determination/>.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

On a

$$\left\{ \begin{array}{l} \mathbf{H0} : a_i = 0 \text{ où } i = 0, 1, \dots, (k-1) \Rightarrow \text{le coefficient n'est pas significatif;} \\ \mathbf{H1} : a_i \neq 0 \text{ le coefficient est significatif;} \end{array} \right.$$

b) Test de significativité global (de plusieurs coefficients test de Fisher)

Le test de Fisher¹¹³ permet de tester la significativité de l'ensemble des coefficients d'un modèle.

Soit le modèle général : $Y_t = \alpha_0 + \alpha_1 X_{1t} + \alpha_2 X_{2t} + \dots + \alpha_{k-1} X_{(k-1)t} + \varepsilon_t$ pour $t = 1, 2, \dots, T$.

Les hypothèses du test de Fisher sont les suivantes :

$$\left\{ \begin{array}{l} \mathbf{H0} : \alpha_1 = \alpha_2 = \dots = \alpha_{k-1} = 0 \text{ (la constante } \alpha_0 \text{ est non nul)} \Rightarrow \\ \text{l'ensemble des coefficients du modèle est non significatif} \\ \mathbf{H1} : \text{il existe au moins un coefficient non nul} \end{array} \right.$$

c) Test de normalité des erreurs

Le test de Jarque-Bera¹¹⁴ cherche à déterminer si les données suivent une normale. On a :

H₀ : les données suivent une loi normale.

H₁ : les données ne suivent pas une loi normale.

d) Test de Breusch

L'hypothèse testée est celle de l'auto-corrélation (de rangs 1 et 2) des résidus. Le principe du test consiste à régresser les résidus sur toutes les variables explicatives du modèle et sur les résidus retardés respectivement de 1ère et 2ème période. Si le modèle est globalement significatif ou s'il y a un **R²** élevé, alors on peut présumer à 95% qu'il existe dans le modèle une auto-corrélation des résidus de rang 1 et/ou 2. La précision sur le rang de l'auto-corrélation est fournie par le test de **Wald** sur les estimateurs des résidus retardés sur le terme d'erreur. Si la probabilité associée à la statistique de Fisher (F-statistic) est inférieure à 5%, on conclut qu'il y a auto-corrélation des résidus dans le modèle¹¹⁵.

1.1.7. Méthodologie et choix des variables

Pour permettre de mesurer la diversification¹¹⁶ des exportations, l'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH) est utilisé comme mesure inverse de la diversification. Si cet indice a été choisi, parmi de nombreux autres indices de concentration, pour mesurer la diversification des exportations dans les pays du Maghreb, c'est en raison de sa simplicité d'utilisation, de son adaptabilité à divers types de diversification des exportations (diversification par produit ou

¹¹³ Hélène H, « économétrie » dans la revue HAL-archive 2002, P 18_P 20.

¹¹⁴ Tiré du site : http://www.statelem.com/test_de_jarque_bera.php

¹¹⁵ QUATRARO.F, « Econométrie », M1 EFM-2010/2011, Université de Nice Sophia Antipolis, p.14.

¹¹⁶ Voir le site : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-605-x/2017001/article/54890-fra.htm> 14/08/2020 .

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

diversification géographique), et parce qu'il présente la plupart des caractéristiques d'un bon indice de concentration.

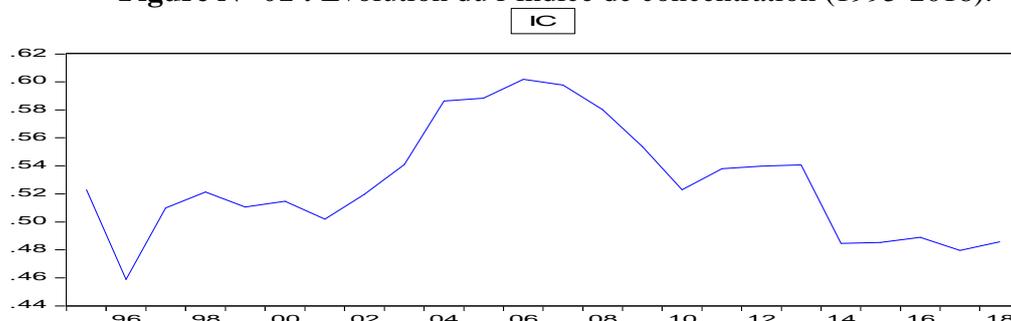
1.2. Présentation des variables

On a d'une part, une variable à expliquer et d'autre part, cinq variables explicatives.

A. La variable expliquée

La variable endogène du modèle est l'indice de concentration (CI), aussi appelé indice de Herfindahl-Hirschmann. Il a été normalisé afin d'obtenir des valeurs comprises entre 0 et 1. Cet indicateur n'est pas à proprement parler un indice de diversification mais, au contraire, un indice de concentration des exportations. Une valeur de l'indice proche de 100 indique que les exportations d'un pays sont très concentrées sur quelques produits. Au contraire, des valeurs proches de 0 reflètent une répartition plus homogène des parts entre les produits¹¹⁷

Figure N° 01 : Evolution du l'indice de concentration (1995-2018).



Source : Réalisé par nous même à base des données du CNUCED sous E-views 7.

La concentration des produits d'exportation de l'Algérie se mesure notamment avec l'indice de Herfindahl. Celui-ci montre qu'entre 1995 et 2001, l'indice a constamment été inférieur à 0.51. De 2002 à 2006, la concentration des produits a augmenté (la diversification a diminué). L'indice a atteint des niveaux élevés en 2006 car la part des hydrocarbures (principalement le pétrole brut) dans les exportations totales était à son niveau le plus élevé en raison des prix élevés du pétrole. De 2007 à 2010, la concentration des produits a diminué (la diversification augmente) en raison de la baisse des exportations de pétrole suite au contre choc pétrolier (dû à la crise financière de 2008).

L'indice a repris sa tendance haussière suite à l'envol des prix de pétrole (2011- 2014). Suite à la chute des prix de pétrole en 2014, l'indice de concentration a enregistré une diminution pour se stabiliser à 0.47 (entre 2015 et 2018).

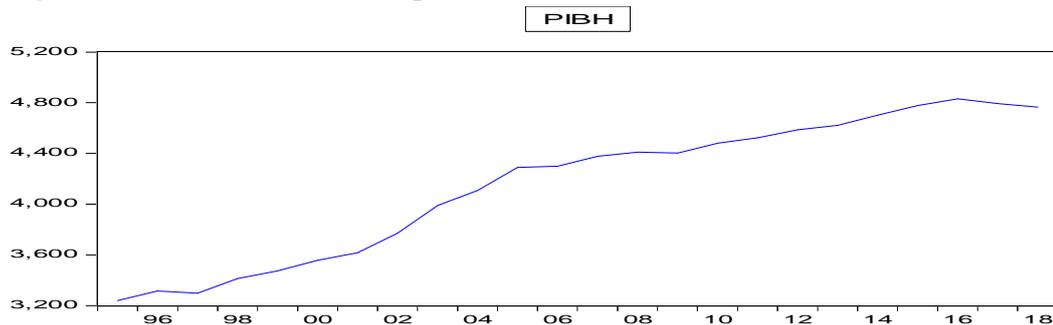
B. Les variables explicatives

1. Le produit intérieur brut par habitant

¹¹⁷ Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

Figure N°2 : Evolution du PIB par habitant en (unité de dollar constant de 2010)



Source : Réalisé par nous même à base des données du CNUCED sous E-views 7.

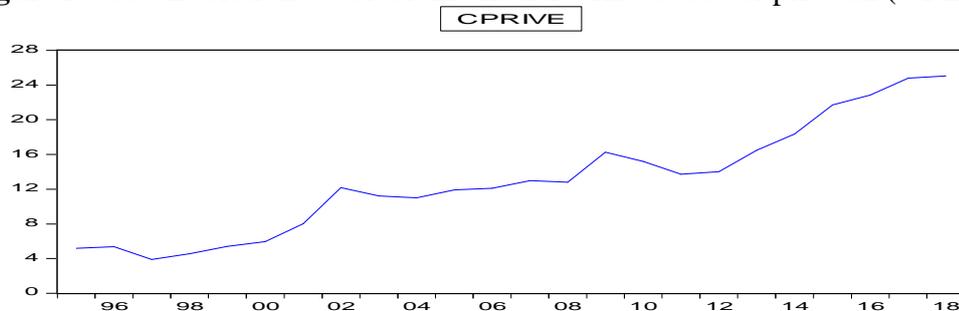
La figure 2 suggère que l'évolution des PIB réels par habitant a été pendant une longue période balancée, il a marqué des hausses remarquables depuis 1995 jusqu'aux années 2016 (3240.9361\$- 4830.1176\$). C'est en 2016 qu'on enregistre la valeur la plus élevée, Ceci est dû à la hausse des prix du pétrole durant cette période.

Pour l'année 2017, 2018 le PIB par habitant connaît une baisse par rapport au 2016 (4793.8667 \$ - 4764.3756\$).

2. Crédit intérieur fourni au secteur privé (CPRIVE)

Le crédit intérieur au secteur privé¹¹⁸ se réfère aux ressources financières fournies au secteur privé par les sociétés financières, par le biais de prêts, d'achats de titres non assimilés, de crédits commerciaux et autres créances.

Figure N° 03 : Evolution du Crédit intérieur fourni au secteur privé en (% PIB).



Source : Réalisé par nous même à base des données du CNUCED sous E-views 7.

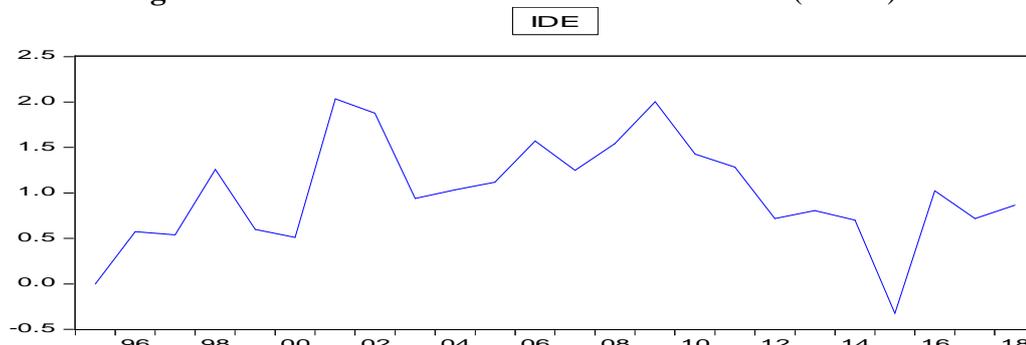
La figure 3 nous illustre que les crédits accordés au secteur privé en Algérie ont connu des atterrissages durant la période allant de 1995 à 1997, en passant de 5,1% à 3,9% en 1997. Après les programmes qu'a adoptés l'Algérie depuis l'année 2000 le CSP a repris sa croissance jusqu'aux années 2018 où il atteint 25,06 %. Et cela revient à la privatisation d'une partie du secteur public.

¹¹⁸ Voir le site : <https://competitivite.ferdi.fr/indicateurs/credit-interieur-au-secteur-prive-en-du-pib>, consulté le 19/08/2020.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

3. Investissement direct étranger (IDE)

Figure N° 4: Evolution des IDE de 1995 à 2018 en (% PIB).



Source : Réalisé par nous même à base des données du CNUCED sous E-views 7.

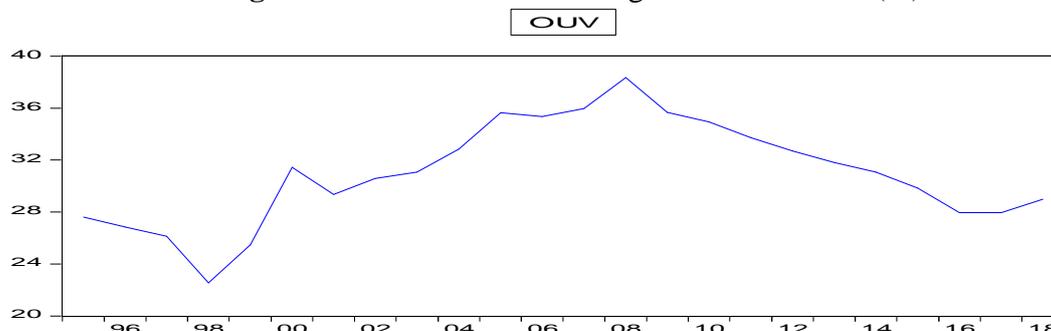
Ces dernières années, l'investissement direct étranger est considéré comme un facteur clé pour le développement économique en Algérie. La figure 4 montre quelques données concernant les flux nets des IDE en % du PIB au cours de la période (1995-2018). Comme indiqué dans cette figure, les IDE en Algérie ont atteint 2 % en 2001 et 2010 contre 0,5 réalisé en 2000. En d'autres termes, les IDE ont connu une tendance croissante au fil des années. Jusqu'en 2010, ensuite une décélération flagrante jusqu'en 2015, et une reprise en 2016 suite au différentes amélioration des LFC partie par les programmes de privatisation de grande envergure qui ont été mises en œuvre par les autorités économiques algériennes ces dernières années. Il est vrai qu'une augmentation substantielle en 2016 a été enregistrée, mais elle reste encore insuffisante à l'échelle mondiale.

4. Le degré d'ouverture (OUV)

L'ouverture d'une économie¹¹⁹ se traduit par une forte progression de ses échanges avec l'étranger et son interdépendance avec le reste du monde. Le degré d'ouverture d'une économie est mesuré par le rapport de la valeur des échanges extérieurs au PIB.

Depuis 1988, l'Algérie s'est engagée dans un processus d'ouverture de son économie, mais jusqu'à aujourd'hui cette ouverture se limite à l'élément commercial, c'est pour cela on a choisi le taux d'ouverture commerciale comme un indicateur de l'ouverture économique en Algérie.

Figure N° 05 : Evolution du degré d'ouverture en (%).



Source : Réalisé par nous même à base des données du CNUCED sous E-views 7.

¹¹⁹ Tiré du site : <http://sabbar.fr/economie-2/louverture-des-economies/> consulté le 20/08/2020.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

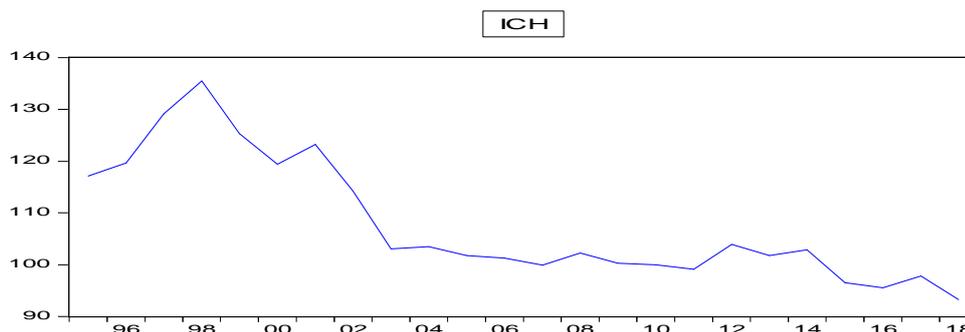
Le degré d'ouverture commerciale qui mesure la part du commerce extérieur a connu des fluctuations durant la période 1995 – 2018 ; y compris entre 27% et 31% entre 1995 et 2000. Cela signifie que l'économie algérienne est faiblement ouverte sur le marché mondial. Ainsi cette volatilité du degré d'ouverture dû aux fluctuations des prix du baril de pétrole international. Chaque fois que le degré d'ouverture baisse, le prix de pétrole sur le marché mondial diminue, c'est le cas en 1998. En revanche, le degré d'ouverture augmente à chaque fois que le prix international augmente, comme c'est le cas en 1995 et en 2000.

A partir de 2000, le degré d'ouverture commerciale a connu une évolution notable, il s'est légèrement accéléré. En effet, de 2000 à 2008 il passe de 31% à 38% en raison de la hausse du volume et des prix des hydrocarbures exportés et qui coïncident avec le renforcement de la libéralisation du commerce extérieur dans le cadre de l'accord d'association avec l'UE et les accords bilatéraux dans le cadre de l'OMC.

Ensuite, à partir de 2009 le degré d'ouverture a diminué à cause de la baisse des exportations des hydrocarbures jusqu'en 2015, où il a repris au 29% , et pendant deux ans a connu des fluctuations y compris entre 29% et 27% durant la période 2016 jusqu'à 2018.

5. Indice de taux de change Effectif Réel

Figure N° 06 : Indice de taux de change Effectif Réel entre 1995 et 2018 (%).



Source : Réalisé par nous même à base des données du CNUCED sous E-views 7.

Entre 1995 et 1998, le taux de change effectif réel (ICH) s'est apprécié de presque 10%, suivie d'une dépréciation de 12% entre 1998 et 2001. Le taux de change augmente d'une manière exponentielle jusqu'à l'année 2002, dans un contexte marqué par la dépréciation du dinar par rapport au dollar et l'amenuisement des tensions en matière de liquidité bancaire, rendu possible par le niveau considérable des réserves de changes.

Aux cours des années 2002-2008, nous remarquons une diminution du taux de change, à cause des effets externes (la crise financière 2007-2008 ...) et entre 2008- 2014 le taux de change a augmenté. Le taux de change en Algérie enregistre son plus haut niveau en 2014 qui est de 80,58 %.

1.3. Traitements économétriques des données

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

Les données qu'on dispose pour notre étude concernent la période allant de 1995 jusqu'en 2018. Toutes les données sont issues de la base de données de la banque mondiale et de la CNUCED

1.3.1. Les résultats de la régression

L'utilisation d'Eviews pour l'estimation de l'IC en Algérie a donné les résultats suivants :

Tableau N° 01: Résultats d'estimation du modèle de l'Algérie.

Dependent Variable: IC
Méthode: Least Squares
Date: 09/10/20 Time: 11:34
Sample: 1995 2018
Included observations: 24

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.583311	0.298837	1.951938	0.0667
PIBH	4.96E-05	3.53E-05	1.404904	0.1771
CPRIVE	-0.008764	0.003492	-2.509307	0.0219
IDE	0.015882	0.011645	1.363854	0.1894
OUV	0.002186	0.003464	0.631128	0.5359
ICH	-0.002145	0.001676	-1.280459	0.2166
R-squared	0.706546	Mean dependent var	0.528081	
Adjusted R-squared	0.625032	S.D. dependent var	0.040170	
S.E. of regression	0.024598	Akaike info criterion	-4.359975	
Sum squared resid	0.010891	Schwarz criterion	-4.065462	
Log likelihood	58.31970	Hannan-Quinn criter.	-4.281841	
F-statistic	8.667698	Durbin-Watson stat	1.617829	
Prob(F-statistic)	0.000251			

Source : Réalisé par nous même à base des données du CNUCED sous E-views 7.

Le coefficient de détermination (R^2) obtenu dans la régression montre que l'indice de concentration est expliqué à 70% par la combinaison linéaire des variables explicatives (PIBH, IDE, CSPV, OUV, ICH). Les statistiques de Student (rapport de coefficient estimé sur son écart type) sont inférieures à la valeur tabulée au seuil de 5% sauf (CPRIVE), ce qui veut dire que le coefficient associé à la variable CPRIVE est significative.

La statistique de Durbin Watson sert à vérifier l'absence d'auto-corrélation des erreurs c'est-à-dire l'indépendance de chaque écart par rapport au précédent. Dans notre cas cette statistique égale à 1.61 est à comparer à celles lues dans la table de Durbin Watson à $T=23$ et $K=5$ (nombres de variables explicatives). La valeur de DW est inférieure à deux. Nous pouvons donc conclure une dépendance des erreurs.

Comme on a trouvé que tous les variables ne sont pas significatives (PIBH, IDE, ICH, OUV) sauf CPRIVE qui est significative, on va refaire l'estimation des moindres carrés ordinaires. On va inclure le Degré de Liberté pour Entreprendre (DLE) comme variable explicative avec PIBH, CPRIVE et ICH.

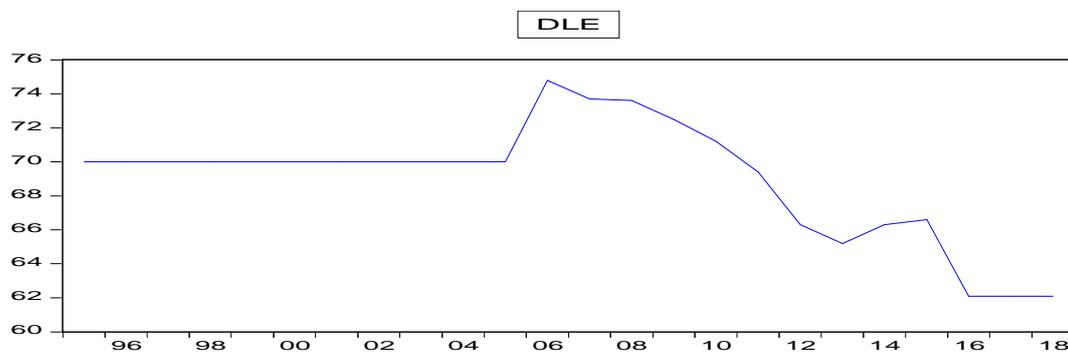
CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

1.4. Intégration de degré de liberté pour entreprendre

1.4.1. Degré de liberté pour entreprendre

La doctrine a pu donner une définition intéressante de la liberté d'entreprendre qui serait la « liberté d'exercer une activité professionnelle, commerciale ou industrielle et donc d'accéder à ce type d'activité. »⁴⁸. Cette définition comporte deux éléments : le libre exercice d'une activité économique privée et la libre création de cette activité ou son accès (accès à une profession, acquisition d'une société, etc.) Il serait réducteur de voir dans la liberté d'entreprendre uniquement la liberté de création d'une activité ou son accès car ces dernières ne peuvent être réelles que si elles s'accompagnent de la liberté d'exercer l'activité. En s'inspirant de cette dernière définition, nous définirons la liberté d'entreprendre comme la liberté conférée aux personnes privées d'exercer une activité économique et donc de la créer ou d'y accéder, de la gérer matériellement, de l'exploiter économiquement et d'y mettre un terme.¹²⁰

Figure N° 08 : Evolution du degré de liberté pour entreprendre en Algérie (1995-2018)



Source : Réalisé par nous même à partir des données du CNUCED et Perspective Monde¹²¹.

De 1995 à 2005, le DLE s'est stabilisé à 70 jusqu'en 2006 où il atteint son plus haut niveau au cours de cette période 74.6, ce qui signifie que le DLE est globalement libre. De 2007 à 2015, le DLE diminue durant ces dernières années, allant alors de 73 à 66. De 2016 à 2018, le degré de liberté diminue mais reste stable durant ces trois années, enregistrant un faible degré 62, et durant les dernières années l'Algérie est classée (47 sur 51) parmi les derniers pays d'Afrique en termes de degré de liberté.

Selon l'institut américain Heritage, « l'économie Algérienne reste dominée par l'Etat, héritage du modèle de développement socialiste post-indépendance du pays ». Le rapport a mis également l'accent sur les faibles progrès en matière de gouvernance budgétaire, les restrictions aux importations, les incertitudes politiques persistantes, la fin du processus de privatisation.¹²²

¹²⁰ FERRIER D., *Libertés et droits fondamentaux* sous la direction de R. Cabrillac, M-A Frison-Roche et T. Revet, Dalloz 2011 (17^e édition), p. 770. Dans sa définition, l'auteur traite de la liberté du commerce et de l'industrie, dans laquelle il inclut la liberté d'entreprendre.

¹²¹ <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays> consulté le 21/08/2020

¹²² Voir le site : <http://afrique.le360.ma/algerie/economie/2018/02/06/18728-liberte-economique-lalgerie-dans-le-top-10-des-pires-pays-dans-le-monde-18728>.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

1.4.2. Les résultats de la régression

Après avoir intégré le facteur institutionnel et après avoir effectué plusieurs estimations, les résultats d'estimations sont représentés dans le tableau suivant :

Tableau N° 02 : Résultats d'estimation

Dependent Variable: IC
 Method: Least Squares
 Date: 09/10/20 Time: 00:34
 Sample: 1995 2018
 Included observations: 24

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
PIBH	6.97E-05	2.70E-05	2.580777	0.0179
CPRIVE	-0.006200	0.002606	-2.379227	0.0274
DLE	0.006449	0.001588	4.061836	0.0006
ICH	-0.001168	0.000514	-2.272082	0.0343
R-squared	0.693958	Mean dependent var		0.528081
Adjusted R-squared	0.648051	S.D. dependent var		0.040170
S.E. of regression	0.023831	Akaike info criterion		-4.484638
Sum squared resid	0.011358	Schwarz criterion		-4.288295
Log likelihood	57.81565	Hannan-Quinn criter.		-4.432548
Durbin-Watson stat	1.536392			

Source : Réalisé par nous même à base des données du CNUCED sous E-views 7.

Le coefficient de détermination (R^2) obtenu dans la régression montre que l'indice de concentration est expliqué à 69% par la combinaison linéaire des variables explicatives (PIBH, CPRIVE, DLE, ICH). Les statistiques de Student (rapport de coefficient estimé sur son écart type) sont supérieures à la valeur tabulée au seuil de 5%, ce qui veut dire que les coefficients associés aux variables sont significatives.

Selon l'estimation de la régression multiple, nous ne constatons que l'indice de concentration dépend positivement du PIB par habitant et de DLE et il dépend négativement du Taux de change et des crédits au secteur privé.

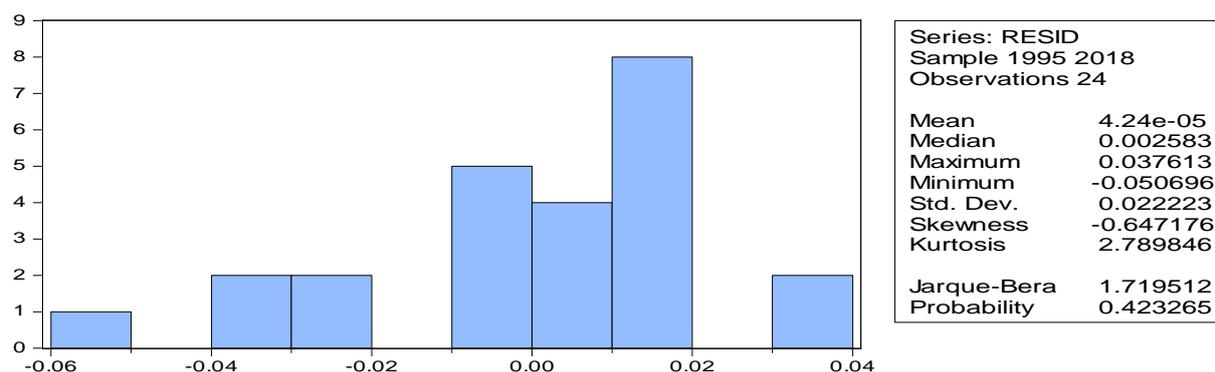
Ces résultats indiquent que la diversification des exportations est affectée positivement par les crédits fournis au secteur privé et le taux change, mais négativement par le Produit Intérieur Brut

1.4.3. Les tests de validation des résultats

A. Le test de normalité des résidus

Figure N 09: Test de normalité des résidus du l'indice de concentration.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb



Source : Réalisé par nous même à base des données du CNUCED sous E-views 7.

La probabilité est égale à $0.42 > 0.05$. On accepte H_0 : les résidus suivent une loi normale. La table numérique de Khi deux à 2 degré de liberté nous donne la valeur critique de 5,99 à 5% d'erreur, la valeur de Jarque-Bera est de 1.71 donc elle est inférieure à la valeur critique ($1.71 < 5,99$) alors on accepte l'hypothèse H_0 .

Donc l'hypothèse de base de la régression par les MCO est vérifiée dans notre cas, ce qui valide le résultat trouvé quant à l'impact des différentes variables sur l'indice de concentration.

B. Teste de Breusch-Godfrey

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	0.642980	Prob. F(2,18)	0.5374
Obs*R-squared	1.600201	Prob. Chi-Square(2)	0.4493

Source : Réalisé par nous même à base des données du CNUCED sous E-views 7.

La probabilité de l'Obs*R-squared est égale à $0.44 > 0.05$, on accepte le $H_0=0$. Ce qui signifie que les résidus issus de la modélisation ne sont pas auto-corrélés.

L'estimation des déterminants de l'indice de concentration des exportations algériennes par le premier modèle nous a confirmé que le l'IDE et l'OUV ne sont pas significatifs dans l'explication de la diversification. Par contre, l'ICH, PIBH, CPRIVE expliquent significativement la diversification. En apportant une nouvelle variable (DLE), la significativité des variables (PIBH, CPRIVE DLE, et ICH) a été renforcée. Contrairement aux prédictions théoriques, le DLE a un effet positif sur la concentration, c'est-à-dire un effet négatif pour la diversification. Alors que, le CPRIVE et ICH ont un effet négatif sur la concentration (donc effet positif sur la diversification). Ce dernier résultat est conforme à la théorie.

Section 02 : Cas du Maroc

Comme on a déjà vu dans le deuxième chapitre, le Maroc est un pays qui a pu développer ses exportations, diversifier ses produits et les marchés de destination de ses

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

exportations. Le pays s'est engagé aussi dans des politiques de promotion des exportations par la mise à disposition des exportateurs de différents instituts pour leur faciliter la tâche de pénétration des marchés internationaux.

Dans cette section, nous allons détecter les facteurs explicatifs de la diversification des exportations dans ce pays.

2.1. Méthodologie et Choix des variables

Notre échantillon est composé de pays en développement. Le choix s'est fait en fonction des statistiques disponibles. Les données utilisées dans notre estimation sont issues de la Banque mondiale (World Development Indicators 2019). Notre échantillon est composé de trois pays (l'Algérie, le Maroc, la Tunisie) dans la période 1995- 2018. L'objectif de cette étude empirique est de vérifier, à la fois, l'impact du, Le PIB par habitant (USD constant 2010), Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB), Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB), Taux d'ouverture du marché(OUV) et Indice de taux de change Effectif Réel sur l'indice de concentration (IC).

Dans le premier chapitre, on a cité divers indices de mesure qu'on peut utiliser pour mesurer le degré de diversification ou de concentration (indice d'Ogive, l'indice d'Entropie, l'indice de Hirschman, Indice de Herfindahl et l'indice composite de spécialisation qui est l'indice d'Herfindahl-Hirschman (IHH)). Notre choix d'indice est celui d'Herfindahl-Hirschman (IHH). Cet indicateur est défini comme un indice Herfindahl-Hirschmann normalisé de concentration des produits à l'exportation au niveau des pays. Il est calculé selon la formule déjà cité dans le premier chapitre.

2.2. Présentation des variables

A. La variable à expliquer :

L'indice de concentration : Cet indice mesure, pour chaque pays, le degré de concentration des produits à l'exportation (les services ne sont pas inclus). Il nous indique si une part importante des exportations d'un pays provient d'un nombre limité de produits ou si, au contraire, elles sont réparties d'une manière plus homogène entre un plus grand nombre de produits¹²³.

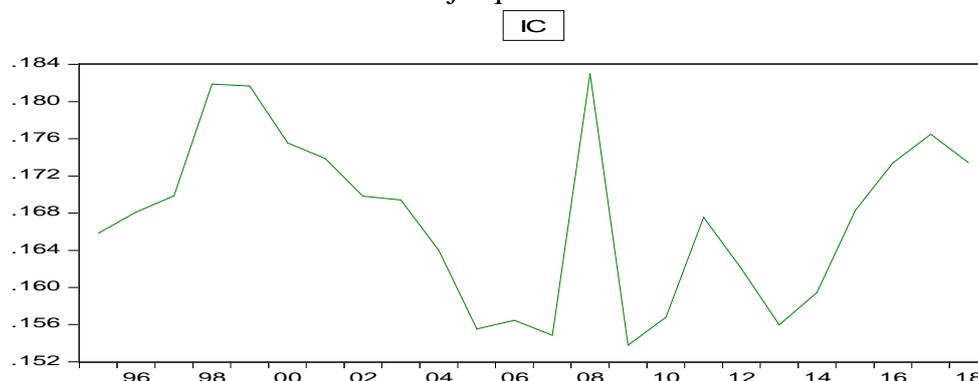
Cet indice de concentration prend des valeurs varie entre 0 et 1. Une valeur de l'indice plus grande indique une concentration d'exportations plus élevée. Par exemple, une valeur de HHI «A » égale à 1 indique que toutes les exportations du pays «A » proviennent d'un seul produit, tandis qu'une valeur de 0 signifie que les exportations sont réparties de manière homogène entre tous les produits. Les valeurs de l'indice de concentration sont tirées à partir des données de CNUCED.¹²⁴

¹²³ UNCTAD/STAT « TOUT SUR LES INDICATEURS, INDICE DE CONCENTRATION DES PRODUITS A L'EXPORTATION » 24 Janvier 2019. P 1.

¹²⁴ Voir le site <https://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx>.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

Figure N°10 : L'indice de concentration des exportations du Maroc de 1995 jusqu'à 2018.



Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED sous Eviews9

Le graphe montre un faible niveau de concentration (une moyenne de 0.16737914) de la période étudiée. Autrement dit, l'économie marocaine attribue un accroissement du niveau de diversification témoignant d'un effort de transformation des activités du tissu productif. Son indice de concentration varie dans un étroit intervalle de [0,1537862008, 0,1830099888].

L'indice a atteint son niveau le plus élevé en 2008 (0,1830099888), causé par la crise financière mondiale (le plus bas niveau de diversification) pour qu'il enregistre une chute libre juste l'année suivante. En 2009, ou il a marqué le plus bas niveau de concentration (0,1537862008) c'est-à-dire le taux le plus élevé de la diversification. De cette analyse de l'indice de concentration on déduit que les exportations du Maroc sont plus diversifiées que l'Algérie.

B. Les variables explicatives

Les variables qu'on a choisies sont les déterminants de la diversification qui sont déjà cités dans le premier chapitre : PIB par habitant (\$ US constants de 2010), Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB), Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB), taux d'ouverture du marché (OUV) et Échange Effectif Réel.

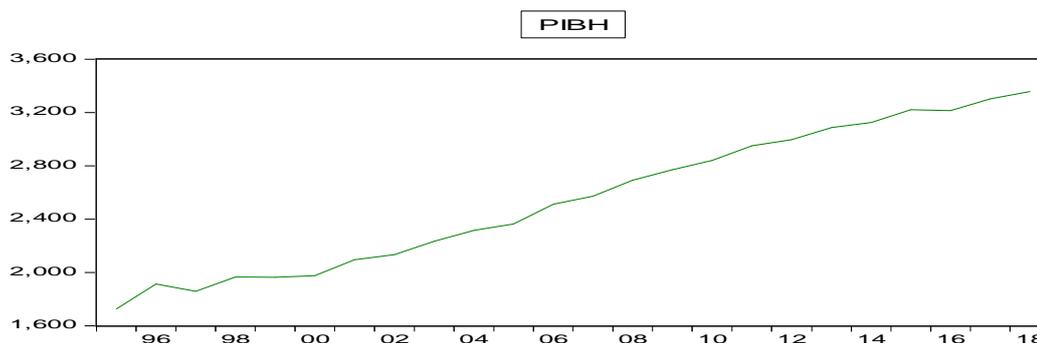
1. Le PIB par habitant (USD constant 2010)

Cet indicateur¹²⁵, bien que complexe, est le plus adéquat pour comparer des économies entre elles et à travers les années. Dans la mesure où l'on tient compte de la taille de la population, il permet d'avoir une image très juste de la richesse d'un pays. On peut envisager une relation inverse entre le PIBH et l'indice de concentration. C'est-à-dire une amélioration du PIBH engendra une augmentation de la diversification.

¹²⁵ Perspective Monde 15/08/2020.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

Figure N°11 : Le PIB par habitant (USD constant 2010).

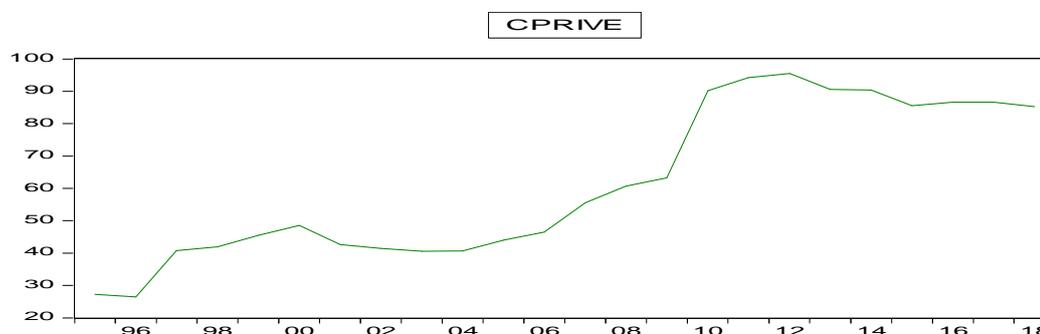


Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED .sous Eviews9

Le PIB par habitant Marocain n'a pas une allure constante. Mais il varie d'une manière continue. Dans cette période étudiée de 1995/2018, on remarque qu'il enregistre des croissances faibles au début même négative en 1995(-6.85), 1997(-2.89), 1999(-0.18) et 2016(-0.29)¹²⁶ cela revient aux changements climatiques qui influencent le rendement agricole qui dépend de la pluviométrie. Le Maroc a connu des taux de croissance élevés du PIBH de 10.76% en 1996 et 6.32% en 2006. Il est classé 60^{ème} au niveau mondial et 5^{ème} en Afrique par rapport à son PIBH.

2. Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB)

Figure N°12 : l'évolution du Crédit intérieur fourni au secteur privé (CPRIVE) en (% PIB).



Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED .sous Eviews9

Le crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB) au Maroc a une tendance croissante. Mais ce n'est pas à la même cadence. Ainsi, il a connu des hauts et des bas, de l'année 2000 à 2004, le CPRIVE a connu une baisse de 8% (48% à 40%) il a repris sa croissance jusqu'en 2012 où il a réalisé le plus grand taux de toute la période étudiée avec 95%. Enfin il a marqué un recul jusqu'à aujourd'hui à cause de la crise financière mondiale.

3. Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB)

Un investissement direct d'un pays à l'étranger est l'exportation de capitaux dans un autre pays afin d'y acquérir ou créer une entreprise ou encore d'y prendre une participation (le seuil est de 10% des votes). Le but est d'acquérir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise. Dans le cas de cette définition, on prend en compte le solde des entrées

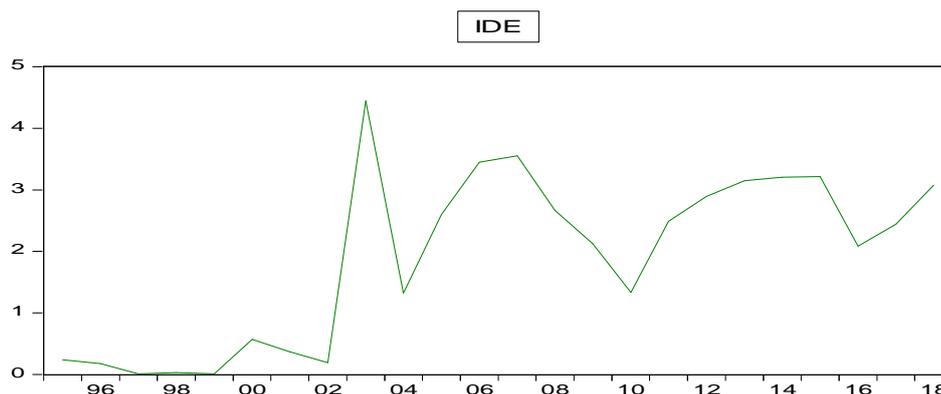
¹²⁶ Les données de la banque mondiale dans l'annexe 15.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

et des sorties. Il s'agit, en fait, de la différence entre ce qu'un pays a injecté dans une autre économie et ce que d'autres économies ont injecté dans la sienne.

Une entrée positive équivaut à ce que l'économie d'un pays reçoit de plus qu'elle n'envoie dans d'autres économies¹²⁷. Une variation positive des IDE engendra une augmentation de la diversification dans le cas où ces IDE produisent des biens ou des services destinés à l'exportation.

Figure N°13 : la variation d'Investissements étrangers directs, entrées nettes (% PIB)



Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED sous Eviews9

On remarque dans ce graphique que la part des IDE (% PIB) à destination du Maroc se caractérise par une grande volatilité. Elle varie entre 0.006 % et 4%. Dans la période 1995 à 2002 sa part n'est pas dépassée le 1% cela est lié à l'importance dans ces flux d'opérations ponctuelles de privatisations et du rachat. Mais en 2003, le taux a atteint la plus grande valeur de la période de 4% engendré par la politique de privatisation par l'ouverture au public du capital de certaines entreprises (la Compagnie des Transports Marocaine, Itissalat Al Maghreb...etc.) et la mise en place de trois instances principales : la Commission des Investissements, créée en 1998, la Direction des investissements, créée en 1996 et les Centres Régionaux d'Investissement mis en place depuis 2002¹²⁸.

4. Taux d'Ouverture du marché(OUV)

Le degré d'ouverture commerciale peut être mesuré par plusieurs indicateurs, mais le plus largement utilisé est le ratio des exportations et des importations au PIB. L'ouverture¹²⁹ commerciale est supposée augmenter le nombre d'exportateurs et de variétés dans un cadre à la Melitz de concurrence monopolistique. On s'attend donc à une relation positive entre ouverture et diversification. En revanche, dans un cadre traditionnel avec dotations factorielles, l'ouverture commerciale peut améliorer la profitabilité des secteurs pour lesquels un pays est déjà spécialisé, renforçant de ce fait la concentration existante.

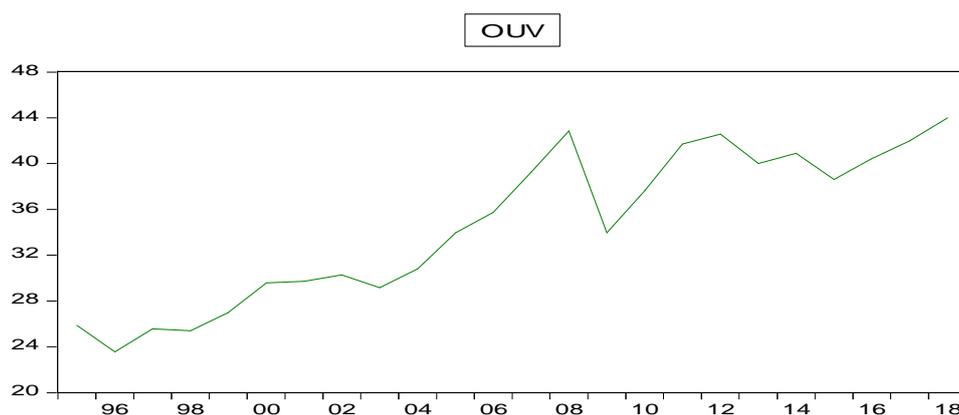
Figure N°14 : variation de l'indice d'ouverture du marché Marocain 1995/2018.

¹²⁷ C'est une définition de la banque mondiale.

¹²⁸ Youssef El Wazani, Malika Souaf « la création d'emplois par les investissements directs étrangers au Maroc : un apport limité à la réduction du chômage et des flux migratoires » dans Autre part 2006/1(n°37) p9.

¹²⁹ Nations Unies Commission économique pour l'Afrique Bureau pour l'Afrique du Nord « Diversification et sophistication comme levier de la transformation structurelle des économies Nord Africaines » 2013. P 27

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb



Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED .sous Eviews9

Les politiques de substitution à l'importation qui ont été élaborées au début des années 60 ont conduit à une forte protection de l'économie nationale. Cependant, le Maroc a procédé à la libéralisation de son économie à partir des années 80 (passant de 41% à 52% entre 1977 et 2002)¹³⁰. Le Maroc, à l'instar des autres pays d'Afrique du Nord¹³¹ a choisi depuis longtemps, contrairement à l'Algérie, un modèle libéral avec une ouverture extérieure forte orientée particulièrement vers les pays occidentaux.

Cette ouverture s'est confirmée avec la signature d'une multitude d'accords d'association qui dépasse 50¹³² accords de libre échange avec des partenaires bilatéraux et régionaux contribuant ainsi à la consolidation du système multilatéral de commerce. Aussi, il a réduits les tarifs douaniers par la refonte du Code des douanes en 2000, des barrières éliminées, et les procédures pour le commerce étranger simplifiées. Le Maroc tien à l'application du plans d'ajustement structurel du FMI ainsi que son adhésion à l'OMC (Traité de Marrakech, 1994). Jusqu'en 2007¹³³, la libéralisation des échanges, les privatisations et la gestion active de la dette ont accéléré les flux d'IDE. On remarque qu'en 2009 il y a une nette réduction de l'OUV cela est du aux répercutions de la crise mondiale de 2008.

5. Indice de taux de change Effectif Réel Le rôle du taux de change ¹³⁴est ambigu d'un point de vue théorique. En effet, dans un cadre en concurrence parfaite, une dépréciation du taux de change permet l'entrée de nouveaux exportateurs et donc favorise la diversification. En revanche, en concurrence monopolistique, il existe une probabilité non nulle que les coûts d'entrée soient trop importants. Dans ce cas, il n'y aura pas de diversification supplémentaire. Ainsi, une dépréciation du taux de change doit théoriquement favoriser la diversification, sauf si les restrictions de concurrence génèrent d'importants coûts ou des barrières à l'entrée.

¹³⁰ Idem. « Les sources de la croissance économique au Maroc » P 44

¹³¹ Jamal Bouoiyour « L'ouverture améliore-t-elle les performances économiques des pays d'Afrique du Nord ? L'exemple du Maroc » Économies du Maghreb p. 459-468.2008.

¹³² Nous les avons cités dans le deuxième chapitre, section 2 au sein de ce mémoire.

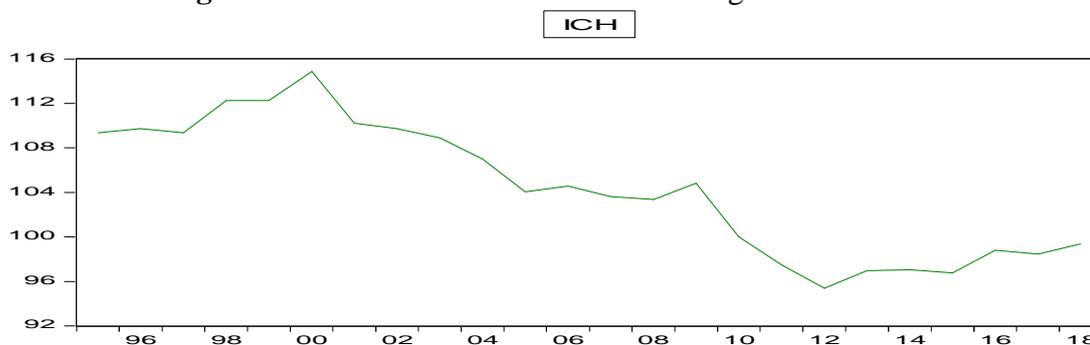
¹³³ Banque africaine de développement « Diagnostic de Croissance du Maroc Analyse des contraintes à une croissance large et inclusive » avec la contribution de, Gouvernement du Royaume du Maroc et Gouvernement des États-Unis.2014 p 43.

¹³⁴ Idem « Diversification et sophistication comme levier de la transformation structurelle des économies Nord Africaines » 2013 P 28.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

Compte tenu de cette ambiguïté, notre analyse empirique devient nécessaire afin de clarifier la relation entre taux de change et diversification.

Figure N°15 : variation de l'indice de change effectif Réel.



Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED .sous Eviews9

Le Maroc a procédé, de puis 1996, au calcul du taux de change effectif du dirham par rapport à l'ensemble des principaux partenaires commerciaux (la France, l'Espagne, l'Italie, le Japon, l'Allemagne, les Etats-Unis, le Royaume Uni, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, la Turquie, le Canada, la Grèce et le Portugal. Suite à la crise financière en Asie du 1997 et la dévaluation du dirham. Il a changé le champ des pays initialement pris et il a élargi ce champ pour inclure, d'autres pays membre de l'Union européenne, des économies d'Europe de l'Est, d'Asie et d'Amérique Latine, ainsi que des pays suffisamment représentatifs de chaque zone géographique. Les pays retenus représentent 78% et 84% respectivement des importations et des exportations du Maroc en 2000.

Entre 1995-1997, l'ICH a enregistré une légère stabilité¹³⁵ qui recouvre toutefois une appréciation réelle de 3.5% du dirham face au franc français. Celle-ci résulte d'une dépréciation nominale de 4.4% du dirham contre ce dernier sous l'effet d'une dépréciation du franc face au dollar. L'inflation au Maroc a été ramenée à 2% environ, au même niveau de la France.

Une reprise de l'appréciation réelle du dirham (près de 5%) au cours de la période 1998-2000 sous l'effet d'une surévaluation nominale du dirham, particulièrement par rapport aux monnaies des pays européens et au groupe de monnaies des pays émergents. Cette surévaluation est liée, respectivement, à la dépréciation du franc français face au dollar et à des dévaluations de certaines monnaies asiatiques.

Une dépréciation réelle du dirham, pour la première fois depuis 1990, de 4,1% entre 2000 et 2001. Cette évolution est le résultat d'une dépréciation du dirham, en particulier vis-à-vis de franc (5%) et du dollar (8%), suite au réaménagement du panier de cotation de Bank Al-aghrib qui s'est opéré le 25 avril 2001. Ce réaménagement, en renforçant la part de monnaies européennes, a permis au dirham au terme de l'année 2001 de retrouver son niveau réel de 1996.

¹³⁵Adil Hidane « Calcul du taux de change effectif nominal et réel du dirham Royaume du Maroc ». Ministères des finances et de la privatisation (Direction de la politique Economique Générale). Document de travail n°86 Mars 2003 P 2 à 4.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

L'année 2002 a été marquée, par ailleurs, par une légère appréciation en terme réel du dirham (0,7%) due pour l'essentiel à l'appréciation du TCER du dirham par rapport au dollar et au groupe de monnaies des pays émergents comme le Brésil et le Mexique ainsi que certains pays asiatiques (Chine, Inde, Malaisie).

En 2007, en dessous de sa moyenne décennale en raison du niveau d'inflation plus faible que dans les pays partenaires. L'ICH n'a pas cessé de perdre de la valeur ou il a marqué le plus faible taux en 2012 par 95.

2.3. Application du modèle de régression multiple

Les données sont issues de la banque mondiale et du CNUCED. La période d'estimation s'étale de 1995 à 2018, dont les données sont exprimées annuellement, soit 24 observations. Le choix du début de la série correspond à la disponibilité des données de l'indice de concentration, de toutes les variables prise et pour les trois pays.

2.3.1. Résultats de la régression multiple

Les résultats de la régression multiple sont représentés dans le tableau suivant :

Tableau N03 : estimation de la régression multiple

Dependent Variable: IC

Method: Least Squares

Date: 08/21/20 Time: 04:38

Sample: 1995 2018

Included observations: 24

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.091025	0.103471	-0.879712	0.3906
PIBH	1.15E-05	1.20E-05	0.960749	0.3494
IDE	-0.002939	0.001983	-1.482234	0.1556
CPRIVE	7.17E-05	0.000215	0.333070	0.7429
OUV	0.000670	0.000722	0.927743	0.3658
ICH	0.001984	0.000814	2.435763	0.0255
R-squared	0.403287	Mean dependent var	0.167379	
Adjusted R-squared	0.237533	S.D. dependent var	0.009064	
S.E. of regression	0.007915	Akaike info criterion	-6.627886	
Sum squared resid	0.001128	Schwarz criterion	-6.333373	
Log likelihood	85.53464	Hannan-Quinn criter.	-6.549752	
F-statistic	2.433049	Durbin-Watson stat	2.079427	
Prob (F-statistic)	0.074900			

Source : Réalisé par nous même à partir des données de la banque mondiale et du CNUCED sous E-views 9.

Le coefficient de détermination (R²) obtenu dans la régression montre que l'indice de concentration est expliqué à 40% par la combinaison linéaire des variables explicatives (PIBH, IDE, CSPV, OUV, ICH)

On constate pour ces variables prises dans notre modèle que seule l'ICH est significative dans l'explication de l'Indice de Concentration puisque le coefficients associé à

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

cette variable est significativement différent de zéro d'un point de vue statistique, telle que l'indique la statistique de student fournie par E-views qu'est supérieure à la valeur critique au seuil de 5%. Ce résultat suggère qu'une dépréciation du taux de change effectif réel affecte négativement la diversification des exportations. Cependant, ce résultat n'est pas conforme à la théorie économique. En effet, la dépréciation de la valeur de la monnaie nationale est sensé entrainer l'amélioration de la compétitivité du pays.

La statistique de Durbin Watson sert à vérifier l'absence d'auto-corrélation des erreurs c'est-à-dire l'indépendance de chaque écart par rapport au précédent. Dans notre cas cette statistique égale à 2,07, est à comparer à celles lues dans la table de Durbin Watson à $n=24$ et $k=5$ (nombres de variables explicatives), soit ($d_1= 0,93$ et $d_2=1,90$)¹³⁶. On constate que $d_2=1,90 < (DW= 2,07) < (4- 1,90= 2,1)$, on accepte l'hypothèse H_0 . Nous pouvons donc conclure à une indépendance des erreurs.¹³⁷

Les tests de validation des résultats

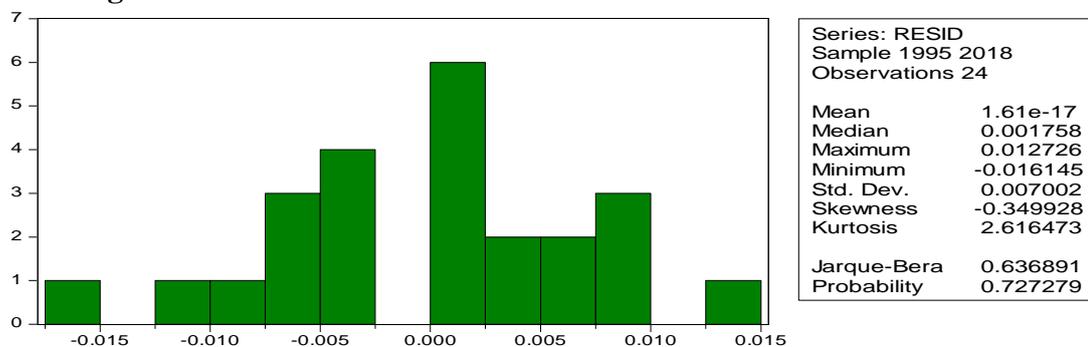
a. Le test de normalité des résidus

Le test de Jarque-Bera est un test d'hypothèse qui cherche à déterminer si les données suivent une loi normale. Comme pour chaque test d'hypothèse, il faut poser une hypothèse nulle à valider :

- H_0 : les données suivent une loi normale.
- H_1 : les données ne suivent pas une loi normale

La figure suivante représente les résultats obtenus du test de normalité des six variables.

Figure N° 16: Test de normalité des résidus du l'indice de concentration.



Source : Réalisé par nous même à partir des données de la banque mondiale et CNUSED sous E-views 9.

La probabilité est égale à $0.727279 > 0.05$. On accepte H_0 : les résidus suivent une loi normale. La table numérique de Khi deux à 2 degré de liberté nous donne la valeur critique de 5,99 à 5% d'erreur, la valeur de Jarque-Bera est de 0.636891 donc elle est inférieure à la valeur critique ($0.636891 < 5,99$) alors on accepte l'hypothèse H_0 . Donc l'hypothèse de base de la régression par les MCO est vérifiée dans notre cas, ce qui valide le résultat trouvé quant à l'impact des différentes variables sur l'indice de concentration.

b. Teste de Breusch-Godfrey :

C'est un teste d'auto-corrélation des erreurs qui sont inconnu et pour cela on utilise les résidus qui représente une bonne approximation des erreurs postule sur l'hypothèse nulle ($H_0=0$) qui présente une absence de l'auto-corrélation.

¹³⁶ Voir Bourbonnais Régis, « économétrie : cours et exercices corrigés », 9^{ème} édition dunod, Paris, 2015, p 373.

¹³⁷ Voir Bourbonnais Régis, « économétrie : cours et exercices corrigés », 9^{ème} édition dunod, Paris, 2015, p 130.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

F-statistic	0.168297	Prob. F(2,16)	0.8466
Obs*R-squared	0.494489	Prob. Chi-Square(2)	0.7809

Source : Réalisé à partir des données de la banque mondiale sous le logiciel E-views 9.

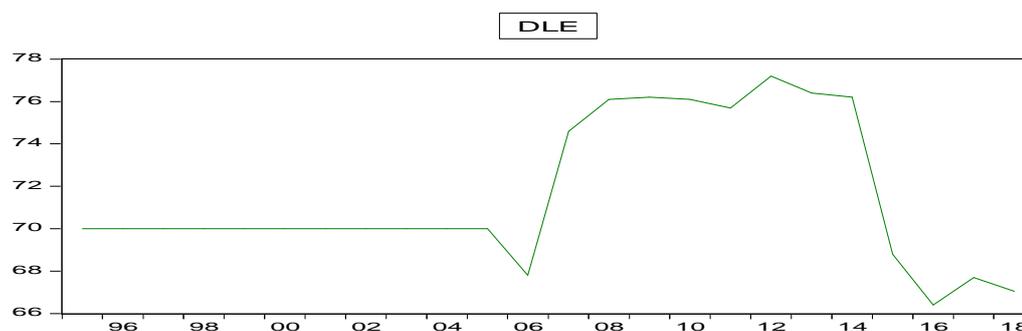
La probabilité de l'Obs*R-squared est égale à $0.7809 > 0.05$, on accepte le $H_0=0$. Qui signifie que les résidus issus de la modélisation ne sont pas auto-corrélés. Cette absence d'auto-corrélation des erreurs est une hypothèse stochastique pour la méthode des moindres carrés.

On va inclure le Degré de Liberté pour Entreprendre(DLE) comme variable explicative avec ICH et CPRIVE.

2.5. Intégration du facteur institutionnel aux déterminants de l'IC

2.5.1. Degré de liberté pour entreprendre

Figure N° 17 : Evolution du degré de liberté pour entreprendre en Maroc (1995-2018).



Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED .sous Eviews9

Le degré de liberté pour entreprendre était stable « 70 » durant les années 1995 jusqu'à 2005. En 2006, il a baissé (67.8). Cette baisse n'a pas tardé à se redresser, en 2007 grâce à la performance relativement bonne des administrations marocaines qui sont reflétée par une série d'indicateurs. Par exemple le délai nécessaire pour l'enregistrement d'une entreprise ne dépasse pas cinq jours, les entreprises marocaines sont raccordées aux réseaux téléphoniques, de distribution d'eau et d'électricité dans des délais raisonnables par rapport à d'autres pays concurrents¹³⁸. Ce qui a influencé positivement le DLE (77.2) en 2012 qui a été le plus grand score de la période étudiée. De 2013 jusqu'à 2018, le DLE n'a pas cessé de baisser pour enregistrer le plus mauvais score 66.4 en 2016.

Suite à la pression fiscale trop élevée sur les sociétés et sur l'embauche de capital humain, rigidités trop fortes sur le marché du travail, la disponibilité des terrains. Pour environ 43 pour cent des entrepreneurs marocains, l'accès à un site industriel viabilisé reste un problème majeur.

2.5.2. Estimation de l'indice de concentration avec les variables (ICH, CPRIVE et DLE)

La fonction a estimé :

$$IC_t = c + c_1 ICH_{1t} + c_2 CPRIVE_{2t} + c_3 DLE_{3t} + \varepsilon_t \text{ pour } t = 1, \dots, 24.$$

¹³⁸ Idem. P 58

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

Le résultat de l'estimation est dévoilé dans le tableau suivant :

Tableau N° 04 : Résultats d'estimation après l'intégration de degré pour entreprendre.

Dependent Variable: IC

Method: Least Squares

Date: 09/03/20 Time: 02:17

Sample: 1995 2018

Included observations: 24

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.039250	0.077199	0.508429	0.6167
ICH	0.001733	0.000584	2.970440	0.0076
CPRIVE	0.000383	0.000148	2.591901	0.0174
DEL	-0.001066	0.000479	-2.224994	0.0378
R-squared	0.432821	Mean dependent var		0.167379
Adjusted R-squared	0.347744	S.D. dependent var		0.009064
S.E. of regression	0.007320	Akaike info criterion		-6.845314
Sum squared resid	0.001072	Schwarz criterion		-6.648972
Log likelihood	86.14377	Hannan-Quinn criter.		-6.793224
F-statistic	5.087404	Durbin-Watson stat		2.330196
Prob (F-statistic)	0.008862			

Source : Réalisé par nous même à partir des données du CNUSED sous le logiciel Eviews 9.

Suivant ces résultats, la constante n'est pas significative. Il convient de l'éliminer et de ré-estimer le modèle

2.5.3. La ré-estimation de l'indice de concentration avec une les variables (ICH, CPRIVE et DLE) sous la constante (c)

Tableau N° 05 : Résultats d'estimation après avoir éliminée la constante (C).

Dependent Variable: IC

Method: Least Squares

Date: 09/03/20 Time: 04:49

Sample: 1995 2018

Included observations: 24

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
ICH	0.002002	0.000244	8.211381	0.0000
CPRIVE	0.000439	9.75E-05	4.504121	0.0002
DEL	-0.000957	0.000421	-2.274310	0.0336
R-squared	0.425490	Mean dependent var		0.167379
Adjusted R-squared	0.370775	S.D. dependent var		0.009064
S.E. of regression	0.007190	Akaike info criterion		-6.915805
Sum squared resid	0.001086	Schwarz criterion		-6.768548
Log likelihood	85.98966	Hannan-Quinn criter.		-6.876738
Durbin-Watson stat	2.365583			

Source : Réalisé par nous même à partir des données du CNUSED sous le logiciel Eviews 9.

Le teste de student :

- ✓ Le ratio de student est égal à $8.211381 > T_{\alpha} = 2.074$, C'est-à-dire on accepte H_1 et on rejette H_0 . Ce qui signifie que la variable « l'ICH » est significative dans l'explication de L'IC.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

- ✓ Le ratio de student est égal à $4.504121 > T_{t=2.074}$, on accepte H_1 et on rejette H_0 C'est-à-dire le « **CPRIVE** » est significatif.
- ✓ Le ratio de student est égal à $|-2.274310| > T_{t=2.074}$ qui signifie que le « **DLE** » est significative. C'est-à-dire on accepte H_1 et on rejette H_0 .

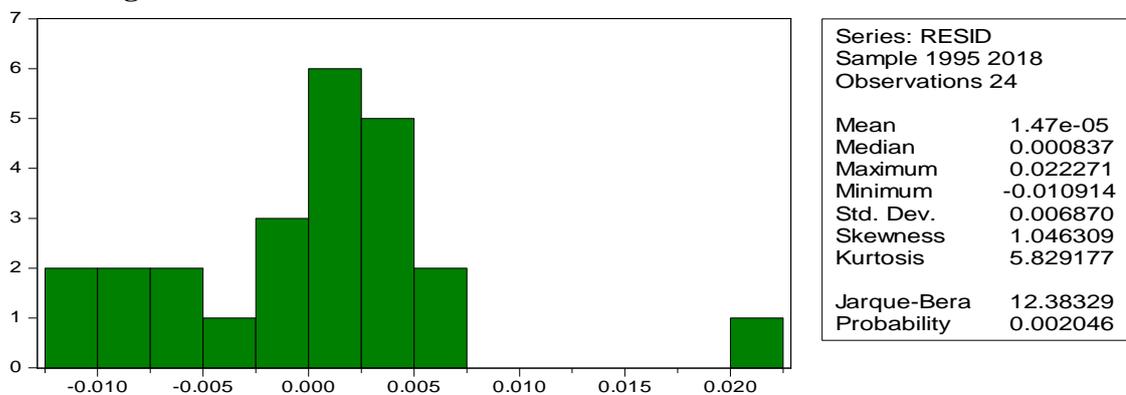
Ce résultat nous informe que les variables (**ICH, CPRIVE, DLE**) expliquent l'indice de concentration (elles sont toute significatives).

2.5.4. La validation des résultats de ce modèle (le test de normalité et d'auto-corrélation)

A. Test de normalité

La figure suivante représente les résultats obtenus du test de normalité des variables

Figure N °18: Test de normalité des résidus du l'indice de concentration.



Source : construit à partir du logiciel Eviews 9.

La probabilité est égale à $0.002046 < 0.05$. On accepte H_1 : les résidus ne suivent pas la loi normale.

B. Teste de Breusch-Godfrey :

On prend toujours l'hypothèse nulle ($H_0=0$) qui présente une absence de l'auto-corrélation.

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	3.074491	Prob. F(2,19)	0.0697
Obs*R-squared	5.867967	Prob. Chi-Square(2)	0.0532

Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED .sous Eviews9

La probabilité de l'Obs*R-squared est égale à $0.0532 > 0.05$ on accepte H_0 et on rejette le $H_1 \neq 0$. Ce qui signifie que notre modèle n'est pas auto-corrélé. Cette absence d'auto-corrélation des erreurs est une hypothèse stochastique pour l'application de la méthode des MCO. Cette condition exige que les termes d'erreurs ne soient pas corrélés entre eux, ce qui permet à la méthode des MCO d'être efficace. C'est-à-dire d'avoir la variance minimale.

L'estimation des variables qu'on a suggéré d'avoir une influence sur l'indice de concentration des exportations Marocaines nous a confirmé que le PIBH, l'OUV et IDE ne sont pas significatifs dans notre modèle d'estimation avec les MCO. En apportant une nouvelle variable (DLE), la significativité des variables (DLE, CPRIVE et ICH) a été renforcée. Conformément a la théorie, le DLE a un effet négatif sur la concentration, c'est-à-

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

dire un effet positif pour la diversification. Alors que, le CPRIVE et ICH ont un effet positif sur la concentration (effet négatif sur la diversification).

Section 03 : Cas de la Tunisie

Dans cette section, nous allons présenter les différentes variables que nous avons jugés nécessaires pour la modélisation économétrique de notre travail et qui sont en corrélation directe avec la variable endogène (IC), puis nous allons passer à l'analyse graphique de chaque série de données.

3.1. Le choix des variables

La représentation économétrique se fait par une fonction mathématique composée par des variables endogènes et des variables exogènes. De ce fait, nous avons retenu les variables suivantes : Indice de concentration (IC) comme une variable endogène, cette variable endogène s'explique par plusieurs variables exogènes qui sont Le PIB par habitant (USD constant 2010(PIBH), (CSP)Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB), (IDE) Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB), Taux d'ouverture du marché(OUV) et Indice de taux de change Effectif Réel (ICH) .

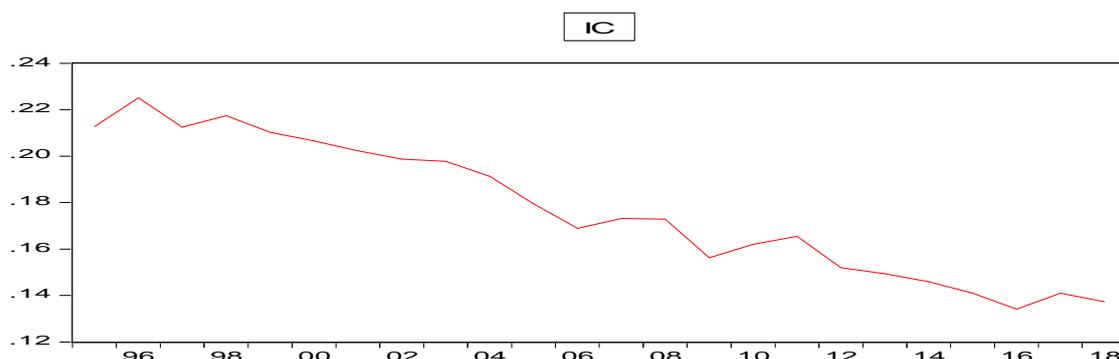
3.2. Présentation des variables

On a d'une part, une variable à expliquer et d'autre part, cinq variables explicatives.

A. La variable à expliquer :

La variable endogène de ce modèle est l'indice de concentration, Il s'agit d'une variante de l'indice Herfindahl - Hirschmann qui prend des valeurs comprises entre 0 et 1. L'indice de concentration permet d'étayer davantage l'analyse, l'utilisation de cet indice sert à apprécier le degré de concentration des exportations d'un pays.

Figure N°19 : Evolution de l'indice de concentration Tunisienne (1995-2018).



Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED .sous Eviews7.

Lorsque la diversification des exportations fait l'objet d'une évaluation, il faut être conscient de la catégorie de produits et du niveau d'agrégation utilisés, car ces derniers ont une incidence importante sur le ratio de concentration.

La figure 19 montre que l'indice de concentration a connu de très larges variations durant la période étudiée. De 1995 à 2011, l'IC pour les produits d'exportation tunisiens a régulièrement varié entre 0.21 et 0.16. L'indice a atteint son niveau le plus élevés en 1995, pour qu'il enregistre une chute libre juste l'année 2002. A partir de l'année 2012, l'IC

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

relativement faible de moins de 0,15 a été obtenu, ce qui révèle une diversification des produits d'exportation.

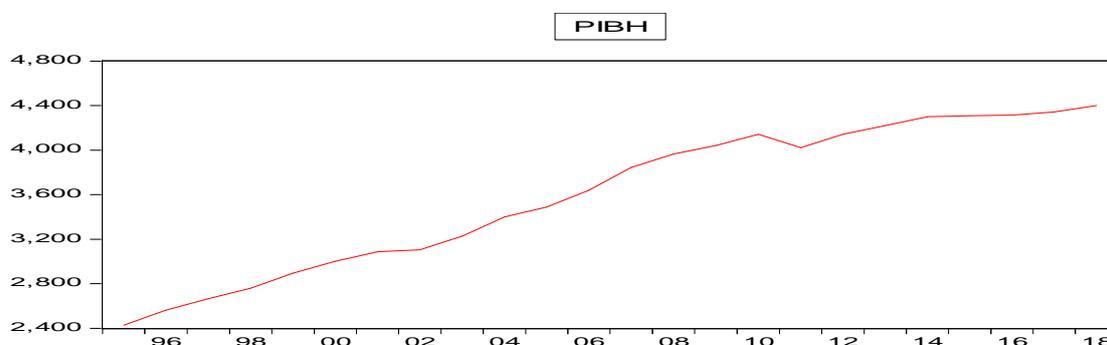
Cependant, lorsque les produits sont regroupés dans de plus grandes classes, le niveau de concentration augmente lui aussi compte tenu de la taille du groupe de produits. En conclusion, les biens Tunisiens vendus sur les marchés internationaux sont de nature diversifiée, leurs parts respectives étant réparties de façon relativement uniforme, cela signifie que la Tunisie a réussi sa politique de diversification des exportations, comme le démontre la figure 19.

B. Les variables explicatives

1. Le produit intérieur brut par habitant

Pour mesurer la performance de l'économie Tunisienne, nous avons opté pour l'utilisation du PIB réel par habitant (PIBH)

Figure N° 20: Evolution du PIB par habitant en (unité de dollar constant de 2010)



Source : réalisé par nous-mêmes à partir de la base de données de la Banque Mondiale.

Cette figure 20 représente l'évolution de la croissance du PIB par habitant en Tunisie durant la période 1995-2018. Nous remarquons que le pays a enregistré une croissance soutenue durant 1995 et 2007. Cette croissance soutenue est suivie d'une récession à partir de 2008 causée par la crise des « subprime ». Malgré cette conjoncture internationale défavorable et son impact sur le contexte national, l'économie Tunisienne a réalisé des chiffres positifs jusqu'à 2010. En 2011, le PIBH a baissé une autre fois, ce ci est du aux événements du printemps arabe.¹³⁹ A partir de 2015, la croissance a repris pour enregistrer son plus haut niveau en 2018.

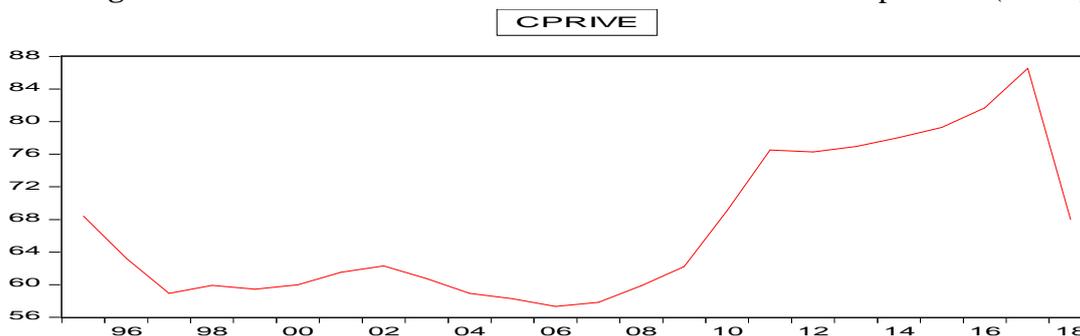
2. Crédit intérieur fourni au secteur privé (CPRIVE)

Parmi les indicateurs de la taille ou du développement du secteur bancaire nous retenons le crédit accordé par les banques au secteur privé (CPRIVE).

¹³⁹ OCDE (2018), Études économiques de l'OCDE : Tunisie 2018, Éditions OCDE, Paris, P99.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

Figure N°21 : Evolution du Crédit intérieur fourni au secteur privé en (% PIB).



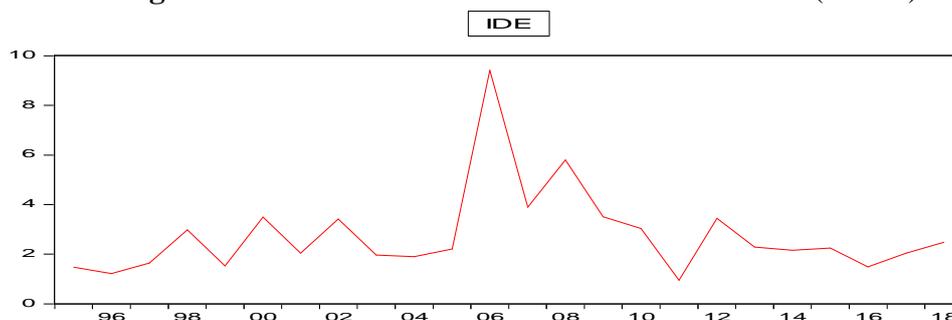
Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED, sous Eviews7.

D'après la figure 21, on remarque que de l'année 1995 à 2000 le CPRIVE a connu une baisse de plus de 20 % (68% à 58%). Il a repris sa croissance jusqu'en 2017 où il a réalisé le plus grand taux de toute la période étudiée avec 86 %. Pour l'année 2018, il a marqué un recul jusqu'à 68 %, cette baisse relative s'explique par les difficultés liées à la situation sociopolitique instable du pays.

3. Investissement direct étranger (IDE)

L'investissement direct étranger (IDE) est un pilier du modèle de développement tunisien. Pour tirer profit des avantages de l'IDE aux plans de la modernisation des technologies de production, des pratiques de gestion et de l'accès aux marchés étrangers, la Tunisie encourage l'IDE depuis 1972 par l'intermédiaire de l'Agence de promotion d'investissement extérieur (FIPA) et en proposant des avantages fiscaux attrayants aux investisseurs étrangers. Ces politiques ont contribué à faire de la Tunisie une destination potentiellement attractive pour l'IDE.

Figure N ° 22: Evolution des IDE de 1995 à 2018 en (% PIB).



Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED, sous Eviews7

Le niveau des IDE en Tunisie a augmenté régulièrement pour un moyen IDE/PIB de l'ordre de 3 % durant la décennie 2000. L'IDE en Tunisie est augmenté, surtout depuis 2004, en part du PIB par rapport aux décennies précédentes, les afflux d'IDE se sont accrus, atteignant plus de 10 % du PIB en 2010 (grâce à la privatisation de Tunisie Telecom).

La tendance vers la baisse des investissements directs étrangers se poursuit depuis 2012. Selon les statistiques de l'Agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA), au cours du premier trimestre de l'année 2016 le total des investissements étrangers a baissé de 25,4% pour un volume d'investissements ne dépassant pas les 589,9 MDT dont 571 MDT IDE. Le volume de l'IDE a ainsi enregistré une baisse de 20 % pour s'établir à 1 243 millions

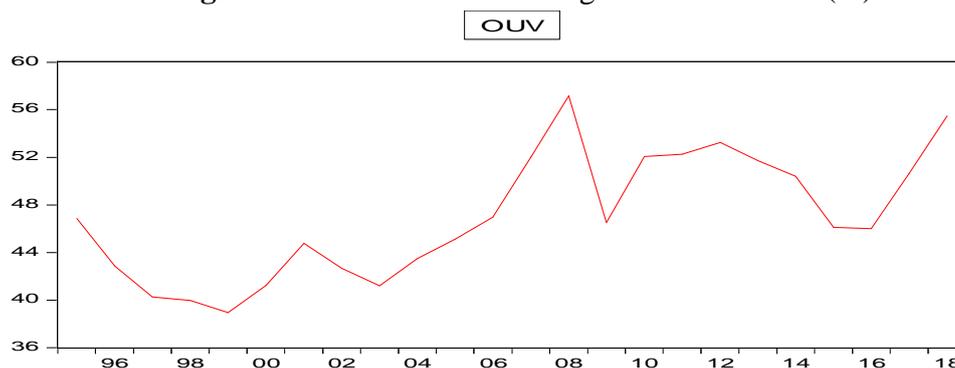
CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

de dollars, contre les 1 554 millions de dollars que le pays avait attirés en 2012. Cette baisse relative s'explique par les difficultés économiques dans les principaux pays partenaires de la Tunisie, ainsi que par la chute de régime Ben Ali le 14 janvier 2011 qui se traduit cependant par une période d'instabilités et de tensions sociales. Les revendications sociales, le terrorisme et le manque d'attractivité sont tous des facteurs explicatifs de cette tendance baissière. Le climat d'affaire ne s'améliore pas et la Tunisie a de la peine pour préserver les investissements déjà existants. En effet, une diminution du nombre des projets d'investissement a été enregistrée en 2016 par rapport à 2015 et ce au niveau de la plupart des gouvernorats.

4. Le degré d'ouverture (OUV)

Suivant la théorie Melitz, l'ouverture commerciale est supposée augmenter le nombre d'exportateurs et de variétés. On s'attend donc à une relation positive entre ouverture et diversification. En revanche, dans un cadre traditionnel avec dotations factorielles, l'ouverture commerciale peut améliorer la profitabilité des secteurs pour lesquels un pays est déjà spécialisé, renforçant de ce fait la concentration existante¹⁴⁰.

Figure N° 23 : Evolution du degré d'ouverture en (%).



Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED .sous Eviews7

Le taux d'ouverture de la Tunisie diminue significativement : entre 1995 et 1999, il passe d'un peu plus de 46 % à presque 38 %. Avant 1994, des taux douaniers élevés associés à divers systèmes de protection sont établis par le gouvernement. Durant la période 2000 jusqu'à 2018, le taux d'ouverture a connu une augmentation presque de plus de 10 % passe de 41 % à 55 % malgré l'instabilité de pays en 2011.

5. Indice de taux de change Effectif Réel (ICH)

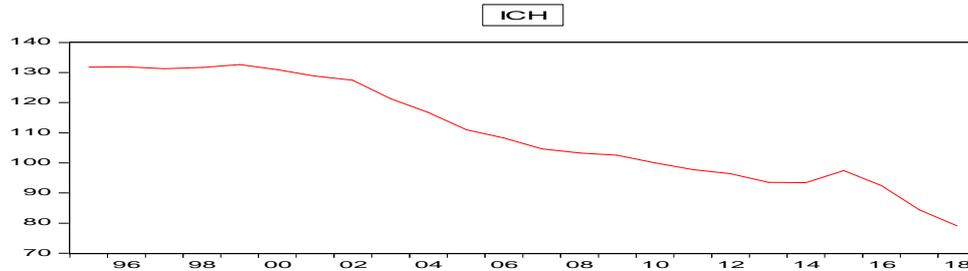
Le FMI considère la politique de change de la Tunisie comme un régime de gestion stabilisée, ce qui signifie que l'État fixe sa politique monétaire et budgétaire en prenant garde à maintenir le taux de change sur une certaine voie. Dans la théorie, l'effet du taux de change sur la diversification est ambigu. *En effet, « dans un cadre en concurrence parfaite, une dépréciation du taux de change permet l'entrée de nouveaux exportateurs et donc favorise la diversification. En revanche, en concurrence monopolistique, il existe une probabilité non nulle que les coûts d'entrée soient trop importants. Dans ce cas, il n'y aura pas de*

¹⁴⁰ Nations Unies Commission économique pour l'Afrique Bureau pour l'Afrique du Nord « Diversification et sophistication comme levier de la transformation structurelle des économies Nord Africaines » 2013. P 27.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

diversification supplémentaire. Ainsi, une dépréciation du taux de change doit théoriquement favoriser la diversification, sauf si les restrictions de concurrence génèrent d'importants coûts ou des barrières à l'entrée. Compte tenu de cette ambiguïté, l'analyse empirique devient nécessaire afin de clarifier la relation entre taux de change et diversification. »¹⁴¹

Figure N°24 : Evolutions Indice de taux de change Effectif Réel (ICH) 1995-2018.



Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED, sous Eviews7

Dépréciation de l'indice du taux de change réel s'est accélérée durant trois périodes depuis 1995, date de début des séries : 1995 -2001, 2002 -2010 et 2011-2018 (figure 24). La première période coïncide avec le lancement du programme d'ajustement structurel, mais pas avec une période d'accélération de la croissance. La deuxième période de dépréciation accélérée, entre 2002 et 2010, coïncide bien avec la troisième accélération de la croissance, entre 2003 et 2008.

3.3. Traitements économétriques des données

Les données qu'on dispose pour notre étude concernent la période allant de 1995 jusqu'en 2018. Toute les données sont issues de la base de donnée da la banque mondiale et de la CNUCED.

3.3.1. Les résultats de la régression

Les résultats d'estimation sont exposés dans le tableau ci-dessus

¹⁴¹Idem, P 28

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

Tableau N06: Résultats d'estimation de la régression multiple.

Dependent Variable: IC
 Method: Least Squares
 Date: 09/09/20 Time: 23:12
 Sample: 1995 2018
 Included observations: 24

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.154418	0.063352	2.437443	0.0254
PIBH	-2.22E-05	6.41E-06	-3.466494	0.0028
CPRIVE	-0.000438	0.000185	-2.369866	0.0292
IDE	-0.001383	0.000722	-1.916695	0.0713
OUV	0.000866	0.000343	2.526067	0.0211
ICH	0.000861	0.000279	3.086042	0.0064
R-squared	0.978393	Mean dependent var	0.177241	
Adjusted R-squared	0.972392	S.D. dependent var	0.029089	
S.E. of regression	0.004833	Akaike info criterion	-7.614263	
Sum squared resid	0.000420	Schwarz criterion	-7.319750	
Log likelihood	97.37116	Hannan-Quinn criter.	-7.536129	
F-statistic	163.0163	Durbin-Watson stat	2.474825	
Prob (F-statistic)	0.000000			

Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED .sous Eviews7

Le coefficient de détermination (R^2) obtenu dans la régression montre que l'indice de concentration est expliqué à 97% par la combinaison linéaire des variables explicatives (PIBH, IDE, CSPV, OUV, ICH).

En utilisant la statistique de Student directement fournie par Eviews, lorsqu'au seuil considéré la valeur de la statistique de Student estimée est supérieure à celle tabulée par Student, alors on retient l'hypothèse de significativité. Les statistiques de Student (rapport de coefficient estimé sur son écart type) sont supérieures à la valeur tabulée (1,96) au seuil de 5% (sauf l'IDE), ce qui veut dire que les coefficients associés aux variables sont significatifs.

La statistique de Durbin Watson sert à vérifier l'absence d'auto-corrélation des erreurs c'est-à-dire l'indépendance de chaque écart par rapport au précédent. Dans notre cas cette statistique égale à 2.47 est à comparer à celles lues dans la table de Durbin Watson à $T=24$ et $K=5$ (nombres de variables explicatives). La valeur de DW est supérieure à deux. Nous pouvons donc conclure à une indépendance des erreurs.

Selon les résultats de l'estimation de la régression multiple, nous constatons que l'indice de concentration dépend positivement du Taux de change et il dépend négativement du PIB par habitant, du crédit fournie au secteur privé et le taux d'ouverture.

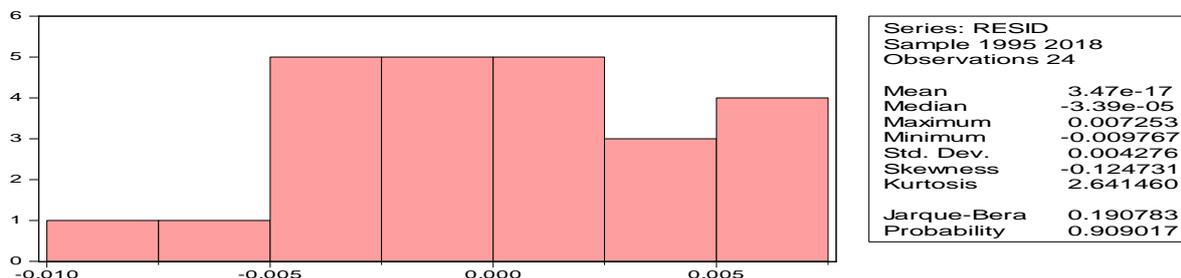
3.3.3. Les tests de validation des résultats

A. Le test de normalité des résidus

La figure suivante représente les résultats obtenus du test de normalité des six variables.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

Figure N°25 : Test de normalité des résidus du l'indice de concentration.



Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED .sous Eviews7

La probabilité est égale à 0.9090 supérieure 0.05. On accepte H_0 : les résidus suivent une loi normale. La table numérique de Khi deux à 2 degré de liberté nous donne la valeur critique de 5,99 à 5% d'erreur, la valeur de Jarque-Bera est de 0.190 donc elle est inférieure à la valeur critique ($0.190 < 5,99$) alors on accepte l'hypothèse H_0 .

B. Teste de Freush-Godfrey

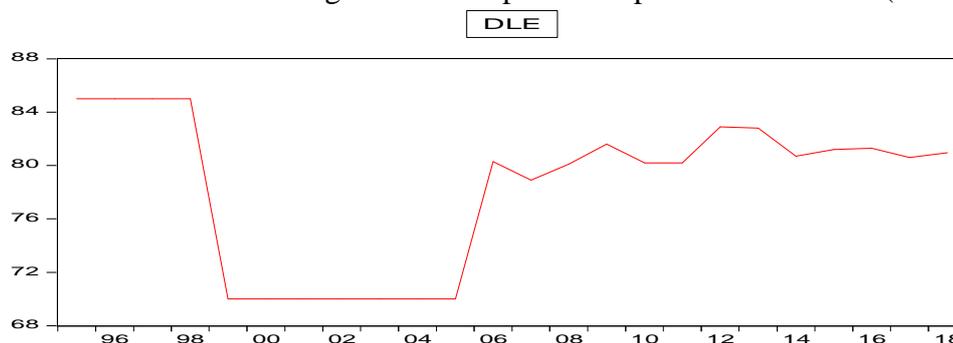
La probabilité de l'Obs*R-squared est égale à 0.117 > 0.05 on accepte le $H_0=0$. Les résidus ne sont pas auto-corrélés

3.4. Intégration de degré de liberté pour entreprendre

3.4.1. Le degré de liberté pour entreprendre

La liberté pour entreprendre est la liberté de démarrer, exploiter et fermer une entreprise est bien protégée par l'environnement réglementaire tunisien. Le démarrage d'une entreprise prend 11 jours, alors que la moyenne mondiale est de 35 jours. Obtenir une licence d'affaires prend beaucoup moins que la moyenne mondiale de 218 jours, mais les coûts sont assez élevés. Les procédures défailit sont faciles et simples.¹⁴² Partant du contexte tunisien, Habib Karouali considère qu' « *il y a absence d'un environnement stimulant et adéquat. La constitution tunisienne ne garantit pas malheureusement la liberté d'entreprendre. Il y a un problème au niveau de la stabilité du cadre réglementaire et juridique. Aujourd'hui, les procédures administratives tuent les initiatives* »¹⁴³.

Figure N° 26: Evolution du degré de liberté pour entreprendre en Tunisie (1995-2018).



Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED .sous Eviews7

¹⁴²Voir le site : <https://www.webmanagercenter.com/2010/01/22/85731/tunisie-economie-un-indicateur-de-liberte-economique-plutot-modeste/> consulté le 06/09/2020 à 13 :56 .

¹⁴³ Idem.

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

D'après la figure ci-dessus, on peut constater que l'évolution du degré de liberté pour entreprendre est passée par trois périodes (1995- 1998), (1999-2005) et (2006-2018).

De 1995 à 1998, le DLE s'est stabilisé à 85 ou il atteint son plus haut niveau au cours de cette période. Pour la deuxième période (1999-2005), le DLE diminue presque de 10 % par rapport à la période précédente, mais reste stable (70 tout au long des cinq années). A partir de 2006 l'indice de gouvernance a repris en croissance mais subit quelque fluctuation.

3.3.4. Les résultats de la régression

Après avoir intégré le facteur institutionnel et après avoir effectué plusieurs estimations, les résultats d'estimations est illustré dans le tableau suivant :

Tableau N07_: Résultats d'estimation après l'intégration de degré pour entreprendre.

Dependent Variable: IC
Method: Least Squares
Date: 09/09/20 Time: 23:20
Sample: 1995 2018
Included observations: 24

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.160498	0.073580	2.181285	0.0435
PIBH	-2.29E-05	7.54E-06	-3.030001	0.0076
CPRIVE	-0.000422	0.000210	-2.006796	0.0609
IDE	-0.001342	0.000778	-1.725247	0.1026
DLE	-4.27E-05	0.000241	-0.177593	0.8611
OUV	0.000878	0.000359	2.444659	0.0257
ICH	0.000842	0.000307	2.741075	0.0139
R-squared	0.978433	Mean dependent var	0.177241	
Adjusted R-squared	0.970822	S.D. dependent var	0.029089	
S.E. of regression	0.004969	Akaike info criterion	-7.532783	
Sum squared resid	0.000420	Schwarz criterion	-7.189184	
Log likelihood	97.39340	Hannan-Quinn criter.	-7.441626	
F-statistic	128.5432	Durbin-Watson stat	2.460386	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED .sous EvIEWS7

Le coefficient de détermination (R^2) obtenu dans la régression montre que l'indice de concentration est expliqué à 97 % par la combinaison linéaire des variables explicatives (PIBH, IDE, CSPV, OUV, ICH).

En utilisant la statistique de Student directement fournie par EvIEWS, lorsqu'au seuil considéré la valeur de la statistique de Student estimée est supérieure à celle tabulée par Student, alors on retient l'hypothèse de significativité. Les statistiques de Student sont supérieures à la valeur tabulée au seuil de 5% (sauf l'IDE et DLE), ce qui veut dire que les coefficients associés aux variables sont significatifs.

La statistique de Durbin Watson sert à vérifier l'absence d'auto corrélation des erreurs c'est-à-dire l'indépendance de chaque écart par rapport au précédent. Dans notre cas cette statistique égale à 2.46, est à comparer à celles lues dans la table de Durbin Watson à T=23 et K=5 (nombres de variables explicatives). La valeur de DW est supérieure à deux. Nous pouvons donc conclure à une indépendance des erreurs.

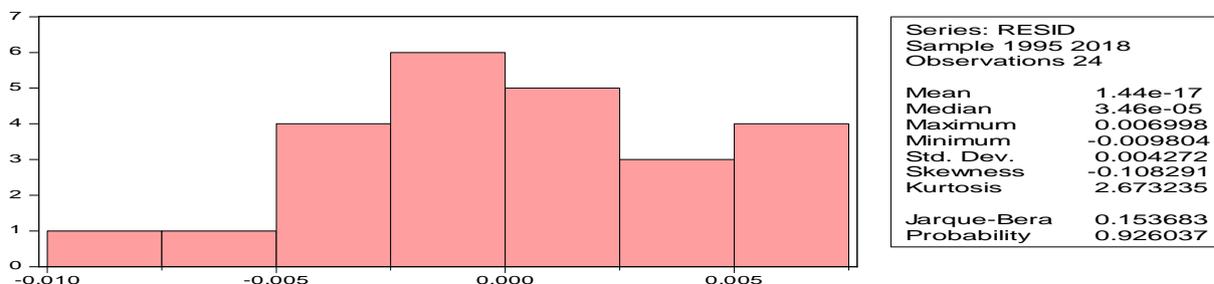
CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

3.3.5. Les tests de validation des résultats

A. Le test de normalité des résidus

La figure suivante représente les résultats obtenus du test de normalité des variables.

Figure N°27 : Test de normalité des résidus.



Source : réalisé par nous même à base des données de la CNUCED .sous Eviews7

La probabilité est égale à 0.92 supérieure 0.05. On accepte H₀: les résidus suivent une loi normale, la valeur de Jarque-Bera est de 1.15 donc elle est inférieure à la valeur critique (1.15 < 5,99) alors on accepte l'hypothèse H₀.

B. Teste de Breusch-Godfrey

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	1.536985	Prob. F(2,15)	0.2470
Obs*R-squared	4.081853	Prob. Chi-Square(2)	0.1299

Source : réalisé par nous-mêmes à l'aide du logiciel E-views 7.

La probabilité de l'Obs*R-squared est égale à 0.12 > 0.05 on accepte le H₀=0. Ce qui signifie que les résidus ne sont pas auto-corrélés. Cette absence d'auto-corrélation des erreurs est une hypothèse stochastique pour l'application de la méthode des MCO. Cette condition exige que les termes d'erreurs ne soient pas corrélés entre eux, ce qui permet à la méthode des MCO d'être efficace. C'est-à-dire d'avoir la variance minimale.

Au terme de cette section, le résultat de l'estimation des déterminants de l'indice de concentration des exportations tunisiennes nous a confirmé que le PIBH, le CPRIVE, l'IDE et l'OUV sont significatifs dans l'explication de la diversification. En apportant une nouvelle variable (DLE), la significativité des variables (PIBH, CPRIVE et ICH) a été renforcée. Conformément à la théorie, le PIBH, le CPRIVE, le DLE et IDE ont un effet négatif sur la concentration, c'est-à-dire un effet positif pour la diversification. Alors que, l'OUV et l'ICH ont un effet positif sur la concentration (effet négatif sur la diversification).

Conclusion

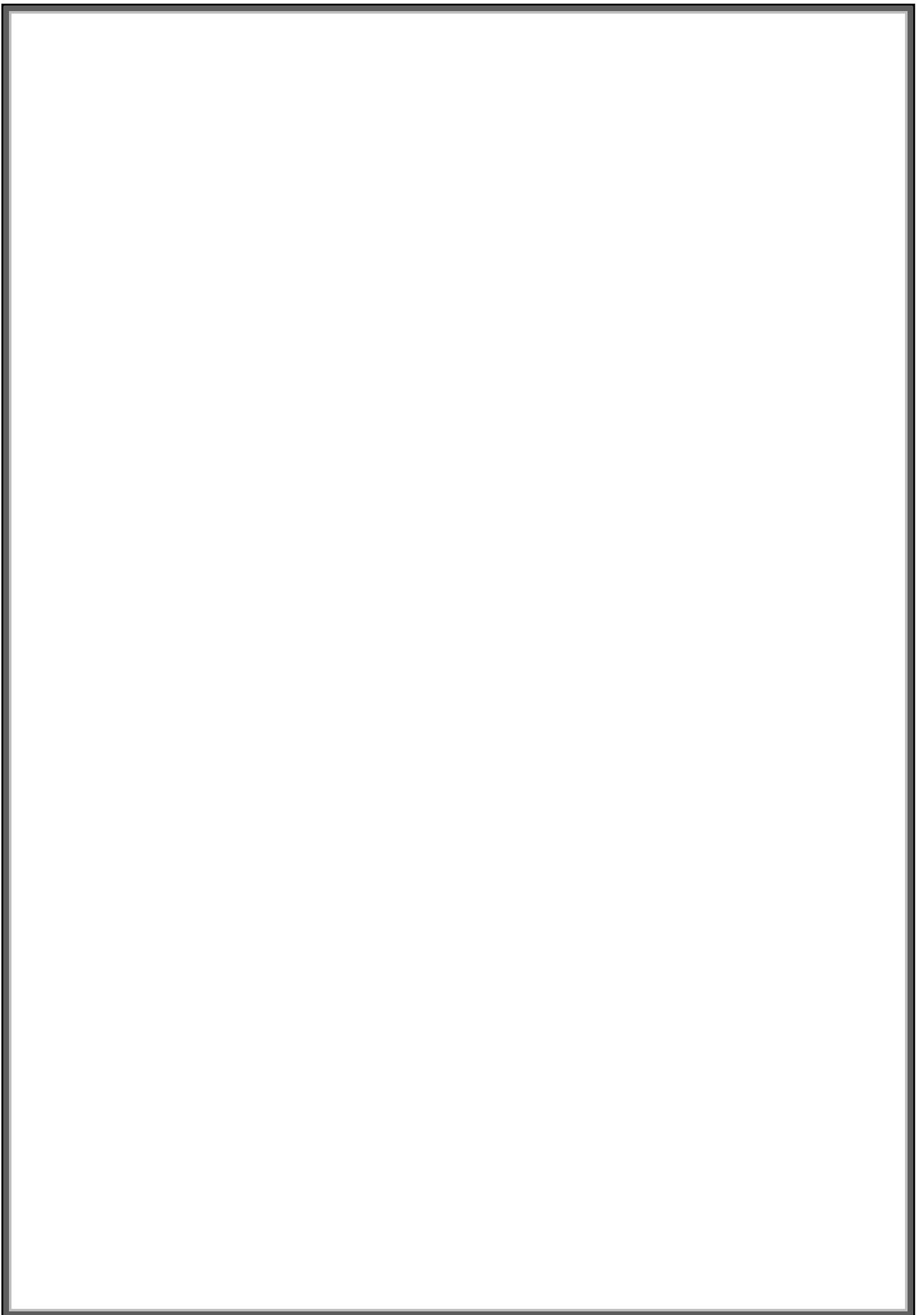
Dans ce chapitre empirique, on a essayé d'analyser les déterminants de la diversification des exportations choisis parmi plusieurs facteurs économiques. Les variables que nous avons prises sont : Le PIB par habitant (USD constant 2010), Crédit intérieur fourni au secteur privé (% PIB), Investissements étrangers directs, entrées nettes (% PIB), Indice de taux de change Effectif Réel, Taux d'Ouverture du marché (OUV) et Degré de liberté pour entreprendre que nous avons estimé leurs effets sur l'indice de concentration (IC). Par la méthode MCO des données de

CHAPITRE III : Analyse Empirique des Déterminants de la Diversification des Explorations dans les Pays du Maghreb

la banque mondiale et du CNUCED de la période allons de 1995 à 2018 des pays du Maghreb.

Après estimation on a constaté que les variables agissent de diverse façon distincte dans chaque pays. L'IDE n'est pas significatif pour les trois pays et l'OUV est significatif et il a un effet négatif sur la diversification des exportations uniquement pour la Tunisie. PIBH affecte négativement la diversification en Algérie et positivement en Tunisie. Le DLE agit affirmativement sur la diversification en Algérie et négativement au Maroc. L'ICH et le CPRIVE sont significative dans les trois pays, l'ICH affecte négativement sur la diversification pour la Tunisie et le Maroc et positivement pour l'Algérie. Le CPRIVE a un effet positif sur la diversification en Algérie et en Tunisie et une conséquence négatif au Maroc.

De tous cela en déduit que chaque pays peut avoir ces propres déterminants qui peuvent affecter la diversification des exportations.



Conclusion Générale

Conclusion Générale

L'objectif de ce travail est d'analyser empiriquement les déterminants de la diversification des exportations dans les pays du Maghreb (l'Algérie, le Maroc et la Tunisie) en se basant sur le modèle de régression multiple, estimé par la méthode des MCO en utilisant les données annuelles allant de (1995- 2018) issues de la banque mondiale et du CNUCED.

L'ensemble des éléments de notre analyse montre un grand pas de la diversification des exportations différenciées entre la Tunisie et le Maroc qui sont sur le sentier de convergence et l'Algérie qui s'en éloigne.

Le premier chapitre est consacré à un bref rappel des concepts théoriques. Un ensemble de définitions de la diversification sur le plan micro et macroéconomique, les typologies de la diversification et les indices de mesure ont été présentés. Le cadre théorique nous a montré que la diversification des exportations tire son fondement dans la théorie de portefeuille et les Théories du commerce international. En outre, l'étude portant sur les déterminants de la diversification des exportations offre cinq catégories de variables agissant sur le processus de diversification.

Dans le deuxième chapitre, on a présenté, en premier lieu, les principales politiques adoptées par chaque pays dès leurs indépendances à nos jours. On a constaté que le Maroc et la Tunisie ont adopté des politiques plus libérales que l'Algérie qui s'est penchée sur des politiques plus socialistes à travers la monopolisation de l'Etat des moyens de production. En deuxième lieu, les différentes institutions d'appuis, l'adhésion à l'OMC et les accords régionaux signés pour faciliter la tâche des exportateurs a pénétré les marchés internationaux ont été abordés. La aussi, l'Algérie vient à la dernière position, elle n'arrive pas encore à s'adhérer à l'OMC et moins que d'accomplir des accords régionaux favorables à ses exportations. En dernier lieu, l'évolution du commerce extérieur de chacun des pays nous a montré que la structure des exportations de la Tunisie et le Maroc est plus diversifiée que celle de l'Algérie

Le troisième chapitre nous a permis d'analyser les variables qui déterminent l'indice de concentration dans chaque pays, on a choisi cinq variables (PIBH, IDE, CPRIV, OUV et ICH). En utilisant le modèle de régression multiple basé sur la méthode des MCO, on a pu confirmer les quelles de ces variables déterminent et expliquent l'indice de concentration (IC) de chaque pays. À l'aperçu des résultats décrochés dans notre étude empirique nous avons pu répondre à notre hypothèse comme suit :

Le Maroc : le coefficient de détermination est loin de 100%, ce que signifie que l'indice de concentration (IC) n'est pas bien expliqué. Pour le ratio de student calculé des variables (PIBH, IDE, CPRIVE, OUV) sont inférieur au ratio tabulé, sauf l'ICH qu'est supérieure au ratio de student tabulé. Ce qui nous renvoi à déduire que les variables (PIBH, IDE, CPRIVE, OUV) n'expliquent pas l'indice de concentration (non significatif). Alors que l'ICH est significatif. Le test Durbin-Watson et de Breusch-Godfrey nous confirment l'absence de l'auto-corrélation des erreurs. L'intégration de la variable institutionnelle qui est le degré de liberté pour entreprendre (DLE) nous a changé la donne, en modifiant le résultat qui nous confirme que les variables ICH, CPRIVE, DLE expliquent significativement l'indice de concentration. L'indice de concentration est affecté positivement par l'ICH et le CPRIVE, mais négativement par le DLE. Cependant, ces résultats sont validés seulement par le teste de

Breusch-Godfrey. On déduit de cette estimation des variables que l'Etat Marocain doit concentrer ses efforts sur l'amélioration du degré de liberté pour entreprendre pour qu'elle parvienne à l'amélioration de la diversification ses exportations.

La Tunisie : Le coefficient de détermination (R^2) obtenu dans la régression montre que l'indice de concentration est expliqué à 97% par la combinaison linéaire des variables explicatives (PIBH, IDE, CSPV, OUV, ICH). Selon les résultats de l'estimation de la régression multiple, nous constatons que l'indice de concentration dépend positivement de l'ICH et OUV négativement du PIBH et CPRIVE. Alors que l'IDE n'est pas significatif. Le résultat de l'intégration de la variable degré de liberté pour entreprendre (DLE) dans l'estimation de l'IC nous confirme que les variables ICH, CPRIVE, PIBH et OUV expliquent significativement l'indice de concentration mais le DLE et IDE ne sont pas significatifs. L'indice de concentration est affecté positivement par l'ICH et OUV, mais négativement par le CPRIVE et PIBH. Ces résultats sont validés par teste de Jarque-Bera et le test de Breusch-Godfrey. On déduit de cette estimation des variables que l'Etat Tunisien doit concentrer ses efforts sur l'augmentation de son Produit Intérieur Brut par Habitant et l'octroi des crédits fournis au secteur privé pour l'amélioration de son indice de diversification des exportations.

L'Algérie : Le modèle est globalement significatif au seuil de 5 %. Cependant, les probabilités associées sont inférieure à 0.05 sauf pour les CPRIVE, ce qui veut dire que les coefficients associés aux variables ne sont pas significatifs (PIBH, IDE, OUV, TCH). En incluant à notre modèle la variable institutionnelle « DLE » et en éliminant les variables jugées non significatives, on a trouvé que l'indice de concentration est expliqué à 69% par la combinaison linéaire des variables explicatives (PIBH, CPRIVE, DLE, ICH)). Les coefficients associés à chaque variable sont significativement différent de zéro d'un point de vue statistique, telle que l'indique la statistique de student calculée qu'est supérieure à la valeur critique au seuil de 5%. Ces résultats indiquent que la diversification des exportations est affectée positivement par les crédits fournis au secteur privé et le taux de change effectif réel, mais négativement par le Produit Intérieur Brut par habitant et le degré de liberté pour entreprendre. Le teste de Jarque-Bera nous a approuvé que les résidus suivent une loi normale. Donc, l'hypothèse de base de la régression par les MCO est vérifiée dans notre cas, ce qui valide le résultat trouvé quant à l'impact des différentes variables sur l'indice de concentration. Ainsi que, le teste de Breusch-Godfrey nous a prouvé que les résidus issus de la modélisation ne sont pas auto-corrélés. En matière de la formulation des politiques économiques, on déduit de ces résultats que l'Etat Algérien devrait concentrer ses efforts sur la politique de change et l'accès au financement du secteur privé par l'augmentation du taux des crédits fournis au secteur privé pour qu'elle parviendrait à l'amélioration de la diversification des exportations.

Chaque pays a des variables significatives distinctes et réagissent de différente façon. Les variables CPRIVE et ICH ont un effet sur l'indice de concentration dans les trois pays. Mais le crédit fournis au secteur privé et l'indice de taux de change effectif réel influencent négativement l'indice de concentration de l'Algérie et de la Tunisie. Ce qui veut dire que le CPRIVE et ICH sont des facteurs favorables pour la diversification des exportations des deux pays. Alors qu'ils influencent positivement la concentration au Maroc c'est-à-dire que le CPRIVE et ICH sont des facteurs affaiblissent la diversification des exportations. Le Produit Intérieur Brut par Habitant est significatif pour l'Algérie et la Tunisie. Le PIBH affecte

positivement la diversification pour l'Algérie et négativement pour la diversification de la Tunisie. Ainsi que, le degré de liberté pour entreprendre est significative pour l'Algérie et le Maroc, mais il est un atout pour la diversification au Maroc et un facteur défavorable pour la diversification des exportations en Algérie. L'indice d'ouverture (OUV) a un effet positif pour la concentration pour la Tunisie.

D'après notre analyse de diversification des exportations, les déterminants de la diversification agissent d'une manière divergente dans chaque pays et que la combinaison des facteurs peut changer le résultat attendu et estimé de l'effet de la variable sur l'indice de concentration.

Nous tenons, au terme de ce travail, à proposer quelques recommandations pour l'Algérie :

- ❖ Les institutions d'appui aux exportations hors-hydrocarbure, mises en place par le gouvernement Algérien devraient s'inspirer du modèle Marocain et Tunisien en termes de nombre et de spécialisation.
- ❖ Adoption des politiques de change plus favorable pour les exportations.
- ❖ Amélioration du climat des affaires en offrant un degré élevé de liberté pour investir et entreprendre.
- ❖ Amélioration de l'accès au financement des différents secteurs d'activités.

Bibliographique

La Liste Bibliographique

Les Ouvrages

- Aghion et Howitt, « l'économie de la croissance » .édition Economica ,2000.
- Boujemaa R, cours de comptabilité nationale, édition OPU, Alger, 2003.
- Détrie, J-P et Ardoin, J-L. « Politique générale de l'entreprise » Strategor (2005). Paris : Dunod, 4 e édition.
- Emmanuel Nyahoho et Pierre-Paul Proulx « le commerce international : Théories, Politiques et perspectives industrielles » 2000,2é edition.
- Régis Bourbonnais « Econométrie, Cours et exercices corrigés » 2015, 9^e édition, DUNOD.
- Strategor « politique générale de l'entreprise »3éme édition Dunod(2000) paris.

Thèses &Mémoires

- BENHENDA.N: « Etude descriptive et analytique des exportations algérienne hors hydrocarbures (2000-2015)» mémoire de Master en économie appliquée et prospective, école nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée », 2015.
- Paterne Ndjambou, « Diversification économique territoriale enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives, thèse de doctorat présentée à l'université du Québec à Chicoutimi, (2013).

Les Articles & Revues

- Ayoub Rabhi et Amina Haoudi « Taux de change et croissance économique au Maroc : évidence empirique ». La revue Finance et finance internationale(FFI) N°18 janvier2020.
- Alefred Dupont chandler « stratégies et structures de l'entreprise » édité en 1962. La traduction en français a été éditée en1989. Paris,organisation.
- Ahmed Driouchi « Principaux volets des politiques agricoles au Maroc ». Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000. Montpellier. (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 14). CIHEAM, 1995.
- BOUAICHI N, BENNACER N. « Dispositif réglementaire et financier pour la promotion des exportations hors hydrocarbures en Algérie » université de Bejaia, 2012.
- ECO technics, « Diagnostics de la réglementation des exportations hors hydrocarbures », étude pour ANEXALNAED(SFI) mars 2004.

- FERRIER D., *Libertés et droits fondamentaux* sous la direction de R. Cabrillac, M-A Frison-Roche et T. Revet, Dalloz 2011 (17^e édition), p. 770. Dans sa définition, l'auteur traite de la liberté du commerce et de l'industrie, dans laquelle il inclut la liberté d'entreprendre.
- Georges Mutin «Le commerce extérieur de l'Algérie en 1964. Revue de géographie de Lyon. Vol. 40 n°4». 1965.
- Hélène H , » économétrie » dans la revue HAL-archive 2002 .
- Hamid Fayou. « le lien entre les investissements direct étrangers et la performance des exportations : cas des pays en voie de développement » dans HAL archive, 2018
- Jean-Claude Berthélemy « commerce international et diversification économique » revue d'économie politique. 2005/5 Vol. 115.
- Jamal Bouoiyour « L'ouverture améliore-t-elle les performances économiques des pays d'Afrique du Nord ? L'exemple du Maroc » Économies du Maghreb 2008.
- Jieun choi et Kaouther Abderrahim « Étude comparative sur les politiques d'exportation de l'Égypte, du Maroc, de la Tunisie et de la Corée du Sud » réalisé par la Banque africaine de développement.2012.
- Mostapha SAJID « La nouvelle stratégie agricole marocaine face aux impératifs du développement durable. » Présenté au colloque organisé les 20 et 21 juin 2018 à Montpellier Supagro sur « Politiques agricoles et alimentaires : trajectoires et réformes ».
- Mongi Boughzala et Mohamed Elloumi « Libéralisation de la politique agricole en Tunisie et la réforme de la PAC ». Economie rurale 1992.
- Pauline LECTARD « Les déterminants de la transformation productive soutenable dans le contexte des chaînes de valeur globales : une application aux pays en développement », L'université de Bordeaux, 2016.
- Pauline Lectard « Quelle diversification ? Une analyse empirique de la structure des exportations des pays en développement » Version for the V gretha International Conference on Economic Development. University of Bordeaux (FRANCE), 19-20 Jun 2014.
- QUATRARO.F, « *Econométrie* », M1 EFM-2010/2011, Université de Nice Sophia Antipolis.
- R. Harbouze, j.-p. Pellissier, j.-p. Rolland, w. Khechimi Ciheam-Iamm « synthèse sur l'agriculture au Maroc ». L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL 2019.
- Royaume du Maroc Haut Commissariat au Plan « Les sources de la croissance économique au Maroc » Septembre 2005.
- Ricco Rakotomalala, Econométrie, La régression linéaire simple et multiple, Université Lumière Lyon 2, Version 1.1 , p95
- Richard M. Auty, « *Sustaining Devel*Londres, Routledge, 1993. Cité par Gi *opment in Mineral Economies: The Resource Curse Thesis* », Iles Carbonnier dans Revue internationale et stratégique 2013/3.
- Schumpeter, J.A. (1942), *Capitalism, Socialism and Democracy*, New York: Harper Solow, Robert M. (1956), « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *The Quarterly Journal of Economics*, 70(1).

- Schuh, E., & Barghouti, S « Agricultural diversification in Asia », de la revue Finance and Development, du FMI 1988.
- T. Harding et A. J. Venables « The implications of natural resource exports for non-resource trade » IMF [Fonds monétaire international] Economic Review, 2016, 64(2),
- Will D. Swearinger « Terre, politique et pouvoir au Maroc » Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée 1987 n 45.
- Youssef El Wazani, Malika Souaf « la création d'emplois par les investissements directs étrangers au Maroc : un apport limité à la réduction du chômage et des flux migratoires » dans Autre part 2006/1(n°37)

Les Rapports

- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement « Diversification et création de valeur ajoutée » 14 février 2018
- Rapport de l'OCDE et les Nations Unies 2011
- Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire, La politique des prix et d'incitation dans le secteur agricole, en collaboration avec Associates for International Resources and Development (AIRD), Rapport final, Rabat, 1986,
- Ministre du commerce, Direction de la promotion des exportations, « recueil relatif aux avantages et facilitations accordés aux exportations hors hydrocarbures », avril 2007,
- Institut National de la statistique (INS). Mise à jour : 17/03/2020
- Direction des Etudes et des Prévisions Financières « Synthèse du Rapport Economique et Financier accompagnant le Projet de Loi de Finances 2020 »
- L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).
- Plan Triennal 1965-1967, Direction Générale à la Promotion Nationale et au Plan, Rabat, 1965
- Le rapport sur la diversification en Afrique de la Commission Économique des Nations Unies (2006)
- UNCTAD/STAT « tout sur les indicateurs, indice de concentration des produits à l'exportation » 24 Janvier 2019.
- Nations Unies Commission économique pour l'Afrique Bureau pour l'Afrique du Nord « Diversification et sophistication comme levier de la transformation structurelle des économies Nord Africaines » 2013.
- Banque africaine de développement « Diagnostic de Croissance du Maroc Analyse des contraintes à une croissance large et inclusive » avec la contribution de, Gouvernement du Royaume du Maroc et Gouvernement des États-Unis. 2014 .

- Adil Hidane « Calcul du taux de change effectif nominal et réel du dirham Royaume du, Maroc ». Ministères des finances et de la privatisation (Direction de la politique Economique Générale). Document de travail n°86 Mars 2003 .
- OCDE (2018), Études économiques de l'OCDE : Tunisie 2018, Éditions OCDE, Paris, P99.

Les Lois

- Lois n°04-174 du 12/06/2004.
- Décret exécutif n°08-07 du 19/01/2008 modifiant et complétant le décret exécutif n°96-205 du 05/10/1996 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-084 intitulé « Fonds spécial pour la promotion des exportations », Journal Officiel de la République Algérienne n°05 du 30/01/2008, P5.
- Il est régi par la loi des finances 84-84 du 31 décembre 1984 et le décret n° 85 944 du 22 juillet 1985 tel que modifié par les décrets n° 88 -678 du 24 mars 1988 .

Les Sites Internet

- <https://www.mataf.net/fr/edu/glossaire/diversification-economique/> .
- <https://www.ionos.fr/startupguide/productivite/matrice-ansoff/> .
- http://www.ionos.fr/startupguide/fileadmin/startup_guide/screenshots 2018.
- <http://www.ecogest-nancy-metz.org/publications/1184.pdf>.
- <https://www.agropolis.fr/formation/pdf/2009-politique-agricole-monde-tunisie.pdf>.
- <sitehttps://www.idrc.ca/sites/default/files/openebooks/474-1/index.html.html>.
- <https://www.anexal.dz/> .
- <https://www.commerce.gov.dz/chambre-algerienne-de-commerce-et-d-industrie-caci>.
- <http://www.algex.dz/>.
- www.algex.dz - Algérie - ALGEX, Agence de Promotion du Commerce Extérieur.
- <http://www.cagex.dz/>.
- <https://www.commerce.gov.dz/agence-nationale-de-la-promotion-du-commerce-exterieur-algex>.
- <https://www.commerce.gov.dz/societe-algerienne-des-foires-et-exportations-safex>.
- <http://www.courdescomptes.ma/upload/MoDUle>
- www.samex.com
- <http://www.maroc.ma/>
- <https://www.uneca.org/fr/oria/pages/uma-union-du-maghreb-arabe>
- <http://www.commerce.gov.tn/Fr/le-conseil-national-du-commerce-exterieur>

- <https://docplayer.fr/8587994-Le-soutien-et-les-encouragements-a-l-exportation-foprodex-presente-par-monsieur-bilel-rahmouni.html> .
- <https://www.math.univ-toulouse.fr/~besse/Wikistat/pdf/st-l-inf-int>
- <https://lexique.netmath.ca/coefficient-de-determination/>
- http://www.statelem.com/test_de_jarque_bera.php
- <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-605-x/2017001/article/54890-fra.htm>
- : <https://competitivite.ferdi.fr/indicateurs/credit-interieur-au-secteur-prive-en-du-pib>
- <http://sabbar.fr/economie-2/louverture-des-economies>
- <http://afrique.le360.ma/algerie/economie/2018/02/06/18728-liberte-economique-lalgerie-dans-le-top-10-des-pires-pays-dans-le-monde-18728>.
- <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?>
- <https://unctadstat.unctad.org/wds/TableView/tableView.aspx>
- <https://www.webmanagercenter.com/2010/01/22/85731/tunisie-economie-un-indicateur-de-liberte-economique-plutot-modeste/>

Liste des Tableaux
Des Figures & Graphiques

Liste des Tableaux

Numéro Tableaux	Intitulé	Page
01	Résultats d'estimation de la régression multiple cas de modèle de l'Algérie	87
02	Résultats d'estimation après l'intégration de degré de liberté pour entreprendre Algérien	91
03	Estimation de la régression multiple cas de modèle du Maroc	101
04	Résultats d'estimation après l'intégration de degré de liberté pour entreprendre Marocain	106
05	Résultats d'estimation après avoir éliminée la constante (C) et intégrer le DLE	106
06	Résultats d'estimation de la régression multiple cas de modèle de la Tunisie	114
07	Résultats d'estimation après l'intégration de degré de liberté pour entreprendre Tunisien	114

Liste des figures

Figure n°	Intitulé	Page
01	Evolution du l'indice de concentration des exportations en Algérie (1995-2018).	83
02	Evolution du PIB par habitant en (unité de dollar constant de 2010)	83
03	Evolution du Crédit intérieur fourni au secteur privé en (% PIB).	84
04	Evolution des IDE de 1995 à 2018 en (% PIB).	84
05	Evolution du degré d'ouverture en (%)	85
06	Evolution de l'indice de taux du change effectif réel entre 1995/ 2018	86
07	Test de normalité des résidus du l'indice de concentration.	88
08	Evolution du degré de liberté pour entreprendre en Algérie 1995-2018	90
09	Test de normalité des résidus du l'indice de concentration	92
10	Indice de concentration des exportations Marocain de 1995/ 2018	94
11	Le PIB par habitant (USD constant 2010)	95
12	Evolution du Crédit intérieur fourni au secteur privé en (% PIB)	96
13	Variation d'Investissements étrangers directs, entrées nettes(% du PIB)	97
14	Variation de l'indice d'ouverture du marché Marocain 1995/2018	98
15	Variation de l'indice de change effectif Réel	99
16	Test de normalité des résidus du l'indice de concentration	103
17	Evolution du degré de liberté pour entreprendre Marocain(1995-2018)	105
18	Test de normalité des résidus du l'indice de concentration	107
19	Evolution de l'indice de concentration Tunisien (1995-2018).	109
20	Evolution du PIB par habitant en (unité de dollar constant de 2010)	110
21	Evolution du Crédit intérieur fourni au secteur privé en (% PIB)	110
22	Evolution des IDE de 1995 à 2018 en (% PIB)	111
23	Evolution du degré d'ouverture en (%)	112
24	Evolutions de l'indice de taux de change effectif réel (ICH) 95-2018	113
25	Test de normalité des résidus du l'indice de concentration	115
26	Evolution du degré de liberté pour entreprendre en Tunisie (1995-2018).	116
27	Test de normalité des résidus du l'indice de concentration	118

Liste des Graphiques

Graphe N°	Intitulé	Page
01	Evolution la balance commerciale de l'Algérie de 1960 jusqu'à 2018 (en millions de dollars courant).	44
02	Evolution des exportations en Algérie de 2005 à 2019	46
03	La part des exportations hors hydrocarbures et les exportations hydrocarbures dans les exportations totale de l'Algérie de 2005 à 2019	47
04	Répartition des exportations Algérienne en 2019	48
05	Exportations HH par groupe d'utilisation en 2019	49
06	Evolution la balance commerciale du Maroc de 1960 jusqu'à 2018 en Millions de dollars courant.	59
07	L'évolution des exportations du Maroc par secteur en millions de dirham.	60
08	La part de chaque secteur dans les exportations marocaine en %	61
09	Evolution des exportations par produit de 2011 à 2018	62
10	Evolution de commerce extérieur Tunisien du 1965 jusqu'à 2018 en dollar courant	72
11	Evolution des exportations de la Tunisie par secteur de 2015 à 2019 en Millions de Dinar Tunisien.	74
12	Variation des exportations par secteur 2018/2019	74
13	Part de chaque secteur dans les exportations globales en pourcentage en 2019.	75
14	Evolution des exportations de la Tunisie par produit de 2014 à 2018	76

ANNEXE

**Annexe 01: L'évolution la balance commerciale de l'Algérie de 1960 jusqu'à 2018 en
Millions de dollars constant**

Années	exportations	importations	balance commerciale	Variations de la balance commerciale (%)
1960	1 063 398 805	1 828 756 553	-765 357 748	
1961	1 125 951 671	1 643 566 052	-517 614 381	-32,37
1962	396 168 199	416 678 732	-20 510 533	-96,04
1963	667 230 626	995 399 149	-328 168 523	1 500,00
1964	729 783 512	856 506 259	-126 722 747	-61,38
1965	708 918 191	810 192 218	-101 274 027	-20,08
1966	789 937 413	749 427 802	40 509 611	-140
1967	789 937 413	729 172 996	60 764 416	50
1968	891 211 440	931 721 051	-40 509 611	-166,67
1969	1 012 740 273	1 195 033 582	-182 293 310	350
1970	1 073 504 628	1 417 836 382	-344 331 754	88,89
1971	936 367 708	1 404 551 500	-468 183 793	35,97
1972	1 382 755 698	1 739 595 878	-356 840 180	-23,78
1973	2 222 671 247	2 753 081 355	-530 410 108	48,64
1974	5 118 637 701	4 688 097 732	430 539 968	-181,17
1975	5 241 302 552	6 684 559 680	-1 443 257 128	-435,22
1976	5 860 031 462	6 580 527 283	-720 495 821	-50,08
1977	6 414 584 619	8 753 738 135	-2 339 153 516	224,66
1978	6 732 393 454	10 590 281 903	-3 857 888 449	64,93
1979	10 354 760 932	10 925 699 712	-570 938 780	-85,2
1980	14 540 716 743	12 846 905 746	1 693 810 997	-396,67
1981	15 338 986 631	13 693 869 109	1 645 117 522	-2,87
1982	13 980 227 233	13 109 185 467	871 041 766	-47,05
1983	13 635 984 130	12 591 881 327	1 044 102 802	19,87
1984	13 805 836 196	14 748 966 629	-943 130 433	-190,33
1985	13 664 028 064	15 493 853 614	-1 829 825 550	94,02
1986	8 188 005 040	14 759 677 286	-6 571 672 246	259,14
1987	9 525 773 299	12 288 659 588	-2 762 886 289	-57,96
1988	9 163 454 470	13 356 326 943	-4 192 872 472	51,76
1989	10 369 299 882	15 862 794 362	-5 493 494 480	31,02
1990	14 545 657 770	15 472 204 242	-926 546 472	-83,13
1991	13 311 319 293	10 788 718 990	2 522 600 303	-372,26
1992	12 154 240 351	11 458 142 448	696 097 902	-72,41
1993	10 880 274 367	11 557 078 492	-676 804 125	-197,23
1994	9 585 149 853	11 083 919 236	-1 498 769 383	121,45
1995	10 939 999 981	12 110 000 386	-1 170 000 405	-21,94
1996	13 969 999 892	11 240 000 369	2 729 999 523	-333,33
1997	14 890 000 201	10 279 999 650	4 610 000 551	68,86

1998	10 880 000 226	10 849 999 758	30 000 468	-99,35
1999	13 693 033 316	11 079 400 367	2 613 632 950	8 611,97
2000	23 050 757 374	11 389 848 525	11 660 908 849	346,16
2001	20 085 475 620	12 053 357 508	8 032 118 112	-31,12
2002	20 152 606 611	14 547 827 615	5 604 778 997	-30,22
2003	25 957 749 209	16 202 597 067	9 755 152 142	74,05
2004	34 175 142 576	21 883 802 573	12 291 340 003	26
2005	48 714 250 037	24 842 957 409	23 871 292 628	94,21
2006	57 121 737 287	25 651 579 014	31 470 158 273	31,83
2007	63 530 776 824	33 569 338 052	29 961 438 773	-4,79
2008	82 034 225 831	49 096 663 508	32 937 562 323	9,93
2009	48 534 427 935	49 331 428 241	-797 000 306	-102,42
2010	61 975 371 710	50 654 693 087	11 320 678 622	-1 520,41
2011	77 581 065 537	57 376 206 334	20 204 859 202	78,48
2012	77 122 884 853	59 612 309 121	17 510 575 733	-13,33
2013	69 659 965 427	63 767 191 981	5 892 773 446	-66,35
2014	64 611 126 969	68 262 202 311	-3 651 075 342	-161,96
2015	38 460 086 959	60 620 867 323	-22 160 780 365	506,97
2016	33 402 745 354	56 096 729 716	-22 693 984 363	2,41
2017	37 932 650 284	55 603 615 294	-17 670 965 010	-22,13
2018	44 522 950 620	56 195 097 853	-11 672 147 233	-33,95

Source: Banque mondiale.

Annexe 02 : la part des hydrocarbures et les hors hydrocarbures dans les exportations totale de l'Algérie de 2005 à 2019

Année	Exportation H	Exportations HH	Totales des exportations	Exportations H%	Exportations HH%
2005	45094	907	46001	98,03	1,97
2006	53613	1184	54613	98,17	2,17
2007	58831	1332	60163	97,79	2,21
2008	77361	1937	79298	97,56	2,44
2009	44128	1066	45194	97,64	2,36
2010	55527	1526	57053	97,33	2,67
2011	71427	2062	73489	97,19	2,81
2012	69804	2062	71866	97,13	2,87
2013	62960	2014	64974	96,90	3,10
2014	60304	2582	62886	95,89	4,11
2015	35787	2000	37787	94,71	5,29
2016	30026	1781	31807	94,40	5,60
2017	33302	1889	35191	94,63	5,37
2018	38 871	2925	41796	93,00	7,00
2019	33 243	2580	35823	92,80	7,20

Source : conception personnelle à partir des données tirées de site : www.douane.gov.dz

Annexe 03 : Les exportations hors hydrocarbures par groupes d'utilisations 2019
Valeur en Millions.

L'Exportation	Dinars	Dollars	Structure(%)	Evolution(%)
Alimentaire	7 968,86	67,27	15,11	6,53
Produits Bruts	2 094,54	17,68	3,97	-38,97
Demi-produits	39 279,82	331,57	74,47	-27,44
Biens d'Equipements Industriels	39 279,82	23,75	5,34	-57,67
Biens de Consommation (non alimentaires)	567,68	4,79	1,08	20,8
Biens d'Equipements Agricole	19,67	0,17	0,04	-99,38

Source : établi par nous même à partir des données de la direction générale des douanes.

Annexe 04 : la balance commerciale du **Maroc** de 1960 jusqu'à 2018 en Millions de dollars constant.

Années	exportations	importations	balance commerciale	Variations (%) **
1960	480 189 724	462 404 901	17 784 824	
1961	440 667 938	501 926 687	-61 258 749	-444,44
1962	428 811 402	501 926 687	-73 115 285	19,35
1963	476 237 546	533 544 116	-57 306 570	-21,62
1964	545 400 593	535 520 225	9 880 368	-117,24
1965	535 520 206	497 974 508	37 545 697	280
1966	545 400 652	557 257 188	-11 856 536	-131,58
1967	545 400 652	614 563 778	-69 163 126	483,33
1968	604 683 332	656 061 654	-51 378 322	-25,71
1969	671 079 933	687 679 083	-16 599 150	-67,69
1970	697 776 900	853 749 630	-155 972 730	839,64
1971	738 594 059	859 386 139	-120 792 079	-22,56
1972	942 466 528	975 395 583	-32 929 056	-72,74
1973	1 300 664 735	1 379 897 246	-79 232 511	140,62
1974	2 115 085 359	2 163 897 661	-48 812 303	-38,39
1975	2 019 148 674	2 996 076 496	-976 927 822	1 901,40
1976	1 717 036 635	3 520 263 390	-1 803 226 755	84,58
1977	1 866 986 432	4 123 953 545	-2 256 967 113	25,16
1978	2 166 990 664	3 980 104 159	-1 813 113 495	-19,67
1979	2 706 675 900	4 752 096 638	-2 045 420 738	12,81
1980	4 201 460 651	6 085 388 406	-1 883 927 755	-7,9
1981	4 032 793 921	6 184 030 315	-2 151 236 394	14,19
1982	3 822 384 194	5 968 605 346	-2 146 221 152	-0,23
1983	3 697 970 835	4 852 588 134	-1 154 617 299	-46,2

1984	3 800 197 492	5 148 405 879	-1 348 208 388	16,77
1985	3 824 760 012	5 067 330 816	-1 242 570 804	-7,84
1986	4 258 784 763	5 526 914 459	-1 268 129 696	2,06
1987	4 893 103 407	5 914 982 295	-1 021 878 888	-19,42
1988	6 425 436 406	6 462 582 987	-37 146 581	-96,36
1989	5 935 155 863	7 314 276 289	-1 379 120 426	3 612,64
1990	7 412 029 591	9 074 363 976	-1 662 334 385	20,54
1991	7 205 700 802	8 865 737 969	-1 660 037 167	-0,14
1992	7 474 470 438	9 469 830 979	-1 995 360 541	20,2
1993	6 983 435 380	8 739 349 823	-1 755 914 442	-12
1994	7 454 972 835	9 390 609 855	-1 935 637 021	10,24
1995	8 849 422 506	11 335 099 532	-2 485 677 026	28,42
1996	9 424 723 999	10 902 396 700	-1 477 672 702	-40,55
1997	9 365 776 467	10 658 406 550	-1 292 630 083	-12,52
1998	9 784 245 721	11 452 344 717	-1 668 098 996	29,05
1999	10 472 273 408	12 003 481 376	-1 531 207 968	-8,21
2000	10 408 859 646	12 579 800 085	-2 170 940 439	41,78
2001	11 131 218 818	12 314 876 688	-1 183 657 870	-45,48
2002	12 213 885 546	13 353 797 750	-1 139 912 204	-3,7
2003	14 319 582 637	16 048 207 627	-1 728 624 990	51,65
2004	16 759 442 727	19 968 118 742	-3 208 676 015	85,62
2005	19 275 938 443	23 064 234 676	-3 788 296 232	18,06
2006	22 483 549 354	26 592 092 080	-4 108 542 726	8,45
2007	27 325 903 592	34 711 375 316	-7 385 471 723	79,76
2008	33 064 268 480	46 189 308 801	-13 125 040 321	77,71
2009	26 014 198 657	37 077 112 112	-11 062 913 455	-15,71
2010	30 046 571 306	40 096 825 548	-10 050 254 241	-9,15
2011	35 175 589 315	49 394 553 703	-14 218 964 388	41,48
2012	34 323 976 635	49 325 135 599	-15 001 158 963	5,5
2013	35 014 930 700	50 467 551 008	-15 452 620 308	3,01
2014	38 123 788 111	51 892 152 314	-13 768 364 203	-10,9
2015	35 210 614 176	42 898 210 829	-7 687 596 653	-44,16
2016	36 522 253 378	47 016 161 101	-10 493 907 724	36,5
2017	40 828 105 654	51 304 477 920	-10 476 372 266	-0,17
2018	45 676 479 049	58 082 696 754	-12 406 217 705	18,42

Source : Perspectives de la banque mondiale

Annexe 05 : L'évolution des exportations du Maroc par secteur en millions de dirham

secteurs/années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	variation 2019/2020%	part des principaux secteurs en %
Phosphates et dérivés	35 888	48461	48397	37330	38301	44401	39598	44210	51989	15879	15912	0,2	22,38761871
Agriculture et Agro-alimentaire	29461	31348	32645	36243	39036	45942	50109	54437	58109	26695	24835	-7	34,94196272
Industrie alimentaire	16724	15876	18638	20090	23419	26852	29472	31689	32373	12082	11191	-7,4	
Agriculture, sylviculture, chasse	10027	12102	10593	12302	13115	16291	17690	20769	23521	14023	13214	-5,8	
Textile et Cuir	30349	32162	33018	32011	38301	44101	39598	44210	51989	12727	9125	-28,3	12,83855083
Vêtements confectionnés	18041	18430	19518	19046	20151	20200	21952	23317	23773	8218	5571	-32,2	
Articles de bonneterie	6973	7742	8128	7269	7379	7018	7462	7553	7798	2478	1734	-30	
Chaussures	2936	3093	2659	2806	2896	2927	2992	2999	3082	963	929	-3,5	
Automobile	18397	23361	25164	31660	42795	51747	58415	64111	72351	28234	17227	-39	24,237777
Câblage	14661	17603	14806	15705	19716	22594	23278	26059	29362	6279	11355	-44,7	
Construction	1229	2705	7295	12798	19682	24679	29783	31565	34272	12242	6649	-45,7	
Aéronautique	5307	5809	6743	7211	7536	8717	9976	11633	14741	5560	3675	-33,9	5,170594442
Electronique	6728	7145	7040	6938	6810	7119	7371	8160	8940	3291	3228	-1,9	
Composants électroniques	4993	4857	4342	4176	4255	3992	4181	4397	4627	1492	1023	-31,4	
Industrie pharmaceutique	609	569	840	1026	986	1048	1100	1161	1257	433	301	-30,5	0,423496307
totale des principaux secteurs											71075		100

Source : les rapports annuels du commerce extérieur marocain 2014/2018/2020.

Annexe 06 : L'évolution des exportations par produit de 2011 à 2018 en millions de dirham

LES PRODUITS	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2018/2017 %
Alimentation, boissons et tabac	28644	30105	33649	35458	41389	45591	49382	52806	+6.9
Energie et lubrifiants	4558	7429	9144	6389	3078	1878	2279	3291	+44.4
Produits bruts	22 768	22086	17751	17516	20713	17227	20491	20161	-1.6
Produits bruts d'origine animale et végétale	3371	3254	2819	3484	4778	4724	5271	5477	+3.9
Produits bruts d'origine minérale	9397	18832	14932	14032	15935	12503	15220	14684	-3,5
Demi-produits	53960	52775	45183	48468	49664	46678	52346	60619	15,8
Produits finis d'équipement	26534	27511	31521	33545	37341	39608	45275	54021	19,3
Produits finis équipement agricole	44	53	66	60	63	112	135	151	11,9
Produits finis équipement industriel	26490	27458	31455	33485	37278	39496	45140	53870	19,3
Produits finis de consommation	38090	44742	47614	57805	64926	73522	78402	83881	6,9
Or industriel	440	237	525	832	929	1147	595	377	36,6
Total	174994	184885	185387	200013	218040	225651	248841	275156	10,6

Source : les rapports annuels du commerce extérieur Marocain 2014/2018

Annexe 07 : L'évolution de commerce extérieur **Tunisien** du 1965 jusqu'à 2018 en dollar courant

Années	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	BALANCE COMMERCIALE	Variations de la balance commerciale(%)
1965	188 761 905	142 666 667	46 095 238	
1966	219 047 619	140 380 952	78 666 667	70,66
1967	230 285 714	157 714 286	72 571 429	-7,75
1968	254 285 714	131 809 524	122 476 190	68,77
1969	285 523 810	163 428 571	122 095 238	-0,31
1970	316 571 429	356 190 476	-39 619 048	-132,45
1971	406 196 213	411 742 207	-5 545 993	-86
1972	567 176 692	553 552 714	13 623 978	-345,65
1973	711 574 953	721 299 810	-9 724 858	-171,38
1974	1 254 066 438	1 142 038 946	112 027 491	-1 251,97
1975	1 343 773 304	1 424 807 358	-81 034 054	-172,33
1976	1 311 100 746	1 533 348 881	-222 248 134	174,27
1977	1 511 421 911	1 942 191 142	-430 769 231	93,82
1978	1 847 909 659	2 311 869 294	-463 959 635	7,7
1979	2 801 968 020	3 016 728 167	-214 760 148	-53,71

1980	3 518 399 605	3 987 404 297	-469 004 692	118,39
1981	3 487 039 287	4 200 688 538	-713 649 251	52,16
1982	3 002 031 488	3 858 472 998	-856 441 510	20,01
1983	2 869 475 545	3 567 177 372	-697 701 827	-18,53
1984	2 721 035 015	3 659 243 048	-938 208 033	34,47
1985	2 699 940 084	3 207 070 102	-507 130 018	-45,95
1986	2 721 914 358	3 363 979 849	-642 065 491	26,61
1987	3 376 855 316	3 472 788 705	-95 933 390	-85,06
1988	4 242 247 610	4 205 875 495	36 372 115	-137,91
1989	4 479 827 241	4 814 810 913	-334 983 672	-1 020,99
1990	5 353 409 091	6 219 545 455	-866 136 364	158,56
1991	5 277 717 391	5 925 543 478	-647 826 087	-25,21
1992	6 126 865 672	7 200 814 111	-1 073 948 440	65,78
1993	5 908 638 139	7 007 273 189	-1 098 635 050	2,3
1994	7 024 021 352	7 483 590 352	-459 569 000	-58,17
1995	8 096 647 986	8 800 888 231	-704 240 245	53,24
1996	8 248 099 445	8 542 223 135	-294 123 690	-58,24
1997	8 114 748 169	8 586 219 369	-471 471 200	60,3
1998	8 398 612 453	9 039 606 569	-640 994 116	35,96
1999	8 713 791 941	9 160 512 561	-446 720 620	-30,31
2000	8 491 938 426	9 213 978 259	-722 039 834	61,63
2001	9 447 973 865	10 312 643 359	-864 669 493	19,75
2002	9 438 489 133	10 311 528 452	-873 039 319	0,97
2003	10 839 425 689	11 779 200 621	-939 774 932	7,64
2004	13 165 877 158	13 947 330 389	-781 453 232	-16,85
2005	14 501 002 004	14 625 790 042	-124 788 038	-84,03
2006	15 823 365 890	16 470 999 249	-647 633 358	418,99
2007	19 876 619 323	20 617 137 506	-740 518 183	14,34
2008	24 966 398 831	26 329 275 221	-1 362 876 390	84,04
2009	19 572 021 032	20 848 404 058	-1 276 383 026	-6,35
2010	21 803 828 420	24 074 612 268	-2 270 783 848	77,91
2011	22 232 703 509	25 652 720 557	-3 420 017 048	50,61
2012	21 867 213 010	26 118 765 606	-4 251 552 596	24,31
2013	21 722 533 391	26 124 145 996	-4 401 612 605	3,53
2014	21 398 480 297	26 627 378 218	-5 228 897 921	18,8
2015	17 546 696 574	22 273 552 202	-4 726 855 628	-9,6
2016	16 988 547 486	21 474 534 451	-4 485 986 965	-5,1
2017	17 668 471 522	22 670 744 813	-5 002 273 291	11,51
2018	19 503 570 214	24 736 068 609	-5 232 498 394	4,6

Source : la banque mondiale.

Annexe 08 : l'évolution des exportations de la **Tunisie** par secteur de 2015 à 2019 en Millions de Dinar Tunisien

Indicateur	2015	2016	2017	2018	2019	part des secteurs en %
Agriculture et industries agro-alimentaires	4008.9	3082.7	3726	5410.1	4709,144	7,325626297
Energie et lubrifiants	1986.3	1643	2047.4	2328.5	2418,341	3,762013314
Mines, phosphates et dérivés	1110.4	1434	1411.8	1373.6	1666,731	2,592795727
Textiles, habillements et cuirs	6002.5	6502.1	7564.7	8972.3	9353,926	14,55112995
Industries mécaniques et électriques	11450.7	13251	15954.2	18196.5	20427,719	31,77771491
Matériel de Transport	1380.8	1711	2075.5	2533.7	3000,121	4,667040399
Autres industries mécaniques	2669.3	3318.1	3711.2	4529.8	5111,504	7,95154451
Industries électriques	7400.5	8221.9	10167.5	11133	12316,094	19,15913
Autres industries manufacturières	3048.4	3232.8	3722.5	4705.1	5279,579	8,213004902
Totale					64283,159	100

Source : Institut National de la statistique (INS). Mise à jour : 17/03/2020

Annexe 09 : l'évolution des exportations de la **Tunisie** par produit de 2014 à 2018 en Millions de Dinar Tunisien.

Indicateur	2014	2015	2016	2017	2018
Huile d'olive	490,20	1891,90	872,40	1009,40	2125,00
Poissons, crustacés et mollusques	231,50	252,30	270,90	357,30	463,70
Dattes	388,00	445,30	486,50	557,30	744,10
Agrumes	21,80	23,00	24,70	21,10	22,60
Pétrole Brut	2433,70	1240,80	1210,40	1237,90	1386,70
Produit raffinés	1308,00	745,50	432,60	809,50	941,80
Phosphate brut	18,00	1,00	0,60	2,00	0,30
Acide phosphorique	439,20	320,80	498,50	424,70	467,40
D.A.P	424,40	226,30	393,20	426,00	286,00
Superphosphate triple	381,00	252,70	226,50	233,70	260,50
Sel	26,90	28,70	32,10	41,00	80,00
Bonneterie	1232,60	1176,70	1202,60	1501,80	1650,50
Confection	3408,90	3044,60	3393,60	3905,00	4775,70
Tissus	537,70	559,00	578,10	638,50	686,60
Tiges de chaussures	220,30	198,20	214,50	256,50	343,40
Chaussures	559,40	540,80	587,20	684,20	818,30
Ouvrages en cuir	179,40	184,40	203,60	222,40	288,50

Source : Les données de INS Mise à jour : 22/04/2019.

Annexe 10 : la Base de données Algérie

Année	IC	PIBH	CSP	IDE	OUV	TCH	DLE
1995	0,5229	3240,9362	5,1994	0,0000	27,5955	117,1360	70
1996	0,4587	3315,1811	5,3649	0,5752	26,8526	119,6455	70
1997	0,5100	3297,9444	3,9074	0,5397	26,1220	129,1707	70
1998	0,5213	3414,5053	4,5638	1,2588	22,5472	135,5389	70
1999	0,5106	3474,2153	5,3883	0,5995	25,4656	125,3097	70
2000	0,5147	3557,5793	5,9661	0,5113	31,4319	119,4127	70
2001	0,5020	3616,6230	8,0145	2,0333	29,3542	123,2027	70
2002	0,5197	3770,7664	12,2003	1,8764	30,5687	114,2281	70
2003	0,5409	3991,0134	11,2219	0,9399	31,0614	103,0819	70
2004	0,5862	4108,1298	10,9978	1,0335	32,8503	103,5165	70
2005	0,5884	4290,4600	11,9291	1,1202	35,6387	101,7404	70
2006	0,6018	4299,6767	12,1167	1,5731	35,3639	101,3134	74.8
2007	0,5977	4377,4256	12,9899	1,2496	35,9687	99,9166	73.7
2008	0,5801	4409,7385	12,7960	1,5431	38,3429	102,2427	73.6
2009	0,5536	4403,8000	16,2654	2,0019	35,6615	100,2764	72.5
2010	0,5229	4480,7245	15,2084	1,4270	34,9338	100,0000	71.2
2011	0,5380	4524,6448	13,7158	1,2855	33,7367	99,1266	69.4
2012	0,5398	4588,0711	14,0250	0,7177	32,7019	103,9134	66.3
2013	0,5408	4623,0173	16,4979	0,8066	31,8055	101,7714	65.2
2014	0,4846	4702,0917	18,3521	0,7026	31,0729	102,8894	66.3
2015	0,4852	4777,3477	21,7118	-0,3240	29,8475	96,4955	66.6
2016	0,4889	4830,1167	22,8760	1,0237	27,9628	95,5228	62.1
2017	0,4795	4793,8667	24,7976	0,7175	27,9396	97,8382	62.1
2018	0,4856	4764,3756	25,0666	0,8669	28,9823	93,2735	62.1

Source les donnée du CNUCED

Annexe 14 : la Base de données Maroc

	IC	PIBH	CSP	IDE	FBCF	OUV	ICH	DLE
1995	0,1658	1727,3114	27,2730	0,2367	25,3939	25,8575	109,3553	70
1996	0,1681	1913,1087	26,4812	0,1770	24,4714	23,5478	109,7393	70
1997	0,1699	1857,7288	40,7734	0,0091	24,9217	25,5751	109,3691	70
1998	0,1819	1966,5134	41,9923	0,0284	27,8051	25,3988	112,2791	70
1999	0,1817	1962,9933	45,5241	0,0064	25,8325	26,9933	112,2775	70
2000	0,1756	1976,0908	48,5920	0,5681	26,3557	29,5809	114,8763	70
2001	0,1739	2095,1740	42,5951	0,3645	27,6147	29,7090	110,2300	70
2002	0,1698	2134,8499	41,5147	0,1874	27,2116	30,2670	109,7315	70
2003	0,1694	2235,4187	40,5811	4,4420	29,0353	29,1639	108,9073	70
2004	0,1640	2315,1867	40,6914	1,3200	30,9342	30,7983	107,0023	70
2005	0,1556	2363,4447	44,0349	2,5981	30,2796	33,9574	104,0625	70
2006	0,1565	2512,8624	46,4947	3,4469	30,9023	35,7481	104,5494	67,8
2007	0,1549	2571,2644	55,5545	3,5509	33,8854	39,2436	103,6270	74,6
2008	0,1830	2691,2678	60,6940	2,6660	39,0891	42,8364	103,3658	76,1
2009	0,1538	2771,0468	63,2985	2,1210	35,0462	33,9576	104,8212	76,2
2010	0,1568	2839,9252	90,1261	1,3309	34,0744	37,6238	100,0000	76,1
2011	0,1675	2948,8455	94,2624	2,4873	35,7770	41,7134	97,4853	75,7
2012	0,1620	2995,4524	95,5065	2,8921	35,0191	42,5625	95,3713	77,2
2013	0,1560	3087,1235	90,5384	3,1462	34,6751	40,0103	96,9513	76,4
2014	0,1594	3125,0795	90,3759	3,2025	32,5379	40,8861	97,0320	76,2
2015	0,1683	3222,0542	85,5483	3,2150	30,8010	38,5990	96,7614	68,8
2016	0,1734	3214,9175	86,6453	2,0843	32,3913	40,4303	98,8089	66,4
2017	0,1765	3302,9064	86,6455	2,4428	32,6494	41,9875	98,4459	67,7
2018	0,1735	3357,3591	85,2761	3,0749	33,5207	43,9951	99,3596	67,05

Source les donnée du CNUCED

Annexe 19 : la Base de données Tunisie

Année	IC	PIBH	CPRIVE	IDE	OUV	ICH	DLE
1995	0,2128	2429,2678	68,4320	1,4660	46,8572	131,7811	85
1996	0,2251	2562,9988	63,2367	1,2168	42,8602	131,9644	85
1997	0,2125	2665,6941	58,9446	1,6344	40,2504	131,3501	85
1998	0,2175	2759,5151	59,9114	2,9805	39,9897	131,6965	85
1999	0,2103	2895,0156	59,4689	1,5248	38,9526	132,6766	70
2000	0,2066	3001,7780	59,9890	3,4961	41,2280	130,9928	70
2001	0,2023	3088,5141	61,5109	2,0462	44,7760	128,8923	70
2002	0,1987	3104,8410	62,3030	3,4150	42,6708	127,4541	70
2003	0,1978	3226,6463	60,7480	1,9651	41,1951	121,2853	70
2004	0,1913	3401,5175	58,9506	1,8989	43,4741	116,7455	70
2005	0,1795	3490,6840	58,2917	2,2084	45,1256	111,0588	70
2006	0,1689	3639,7307	57,3279	9,4242	46,9689	108,2881	80,3
2007	0,1732	3844,9282	57,8508	3,8947	52,0377	104,6225	78,9
2008	0,1729	3965,6483	59,8905	5,7978	57,1774	103,3302	80,1
2009	0,1562	4043,1464	62,2474	3,5099	46,5084	102,5200	81,6
2010	0,1620	4141,9764	69,1119	3,0294	52,0743	100,0000	80,2
2011	0,1655	4022,2377	76,4948	0,9445	52,2645	97,8011	80,2
2012	0,1520	4142,4944	76,2610	3,4505	53,2655	96,3840	82,9
2013	0,1493	4220,3898	76,9566	2,2889	51,7250	93,4960	82,8
2014	0,1460	4302,4865	78,0434	2,1514	50,4131	93,4635	80,7
2015	0,1410	4308,4156	79,3073	2,2480	46,1166	97,4664	81,2
2016	0,1341	4314,9534	81,6599	1,4893	46,0056	92,5177	81,3
2017	0,1410	4343,9236	86,5369	2,0368	50,6604	84,3989	80,6
2018	0,1374	4401,0572	68,0070	2,4803	55,4783	79,1392	80,95

Source les donnée du CNUCED

Table des Matières

Table des Matières

Remerciements

Dédicace

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction générale.....01

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE LA DIVERSIFICATION

Introduction.....05

Section 01 : Notions de base de la diversification.....05

1.1. Définition de la diversification.....05

1.1.1. Sur le plan microéconomique06

1.1.2. Sur le plan macroéconomique.....06

1.2. Quelques typologies de diversification.....07

1.2.1. La typologie d'Ansoff07

a) La pénétration du marché (market penetration).....08

b) Expansion géographique ou développement du marché ((Market development).....08

c) Diversification.....09

• Diversification horizontale09

• Diversification verticale.....09

• Diversification latérale.....09

1.2.2. La typologie de Salter et Weinhold.....10

a) Diversification non-liée.....10

b) La diversification liée.....10

• La diversification liée- complémentaire.....10

• La diversification liée-supplémentaire.....10

1.2.3. La typologie de Michael Porter.....11

a) La logique de portefeuille.....11

b) La stratégie horizontale11

1.3. Les indices de mesure de la diversification.....11

1.3.1. L'indice d'Ogive.....	12
1.3.2. L'indice de Hirschman	12
1.3.3. L'indice de Hirschman normalisé	13
1.3.4. Indice de Herfindahl.....	13
1.3.5. L'indice agrégatif de spécialisation.....	13
1.3.6. Indice Theil.....	14
Section 2 : Fondements théories de la diversification.....	15
Introduction.....	15
2.1. Théorie de portefeuille	15
2.2. Théories de commerce international.....	15
2.2.1. La notion intra-branche (intra-industriels)	15
2.2.2. Les théories de la croissance endogène	18
Section 3 : Les déterminants de la diversification.....	19
3.1. Les variables macroéconomiques	20
A. la production intérieure brute par habitant (PIBH) (USD constant 2010.....	20
B. Indice de taux de change Effectif Réel.....	20
C. Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB).....	20
3.2 Les variables géographiques.....	21
A. La taille de l'économie	21
B. La distance au marché.....	21
3.3. Les dotations factorielles.....	22
A. Le capital humain	22
B. Les institutions.....	23
B.1. Degré de liberté pour entreprendre	23
C. Les infrastructures.....	23
D. Le capital naturel	24
3.4. L'insertion internationale	25
A. . L'ouverture commerciale.....	25
B. . Les investissements directs étrangers(IDE).....	26
Conclusion.....	27

**CHAPITRE II : ETAT DES LIEUX DE LA DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS DES PAYS DU
MAGHREB**

Introduction	30
Section 1 : Commerce extérieur en Algérie et politique de diversification	30
1.1. Bref aperçu historique sur la politique commerciale de l'Algérie	30
1.1.1. La période d'avant la libéralisation commerciale 1962 – 1990.....	31
1.1.2. La libéralisation du commerce extérieur algérien : de 1990 à nos jours.....	32
1.2. Les accords de l'Algérie avec d'autres pays	34
1.2.1. L'accord d'association de l'Algérie-UE	34
1.2.2. Multiplication de négociations pour l'accession de l'Algérie à l'OMC	34
1.2.3. L'accord Algérie et Grande Zone Arabe de Libre Echange (GZALE)	35
1.2.4. Convention dans le cadre de l'accord de l'UMA	35
1.3. Dispositifs de soutiens aux exportations HH	36
1.3.1. Les structures d'encadrements institutionnels.....	36
A. L'Agence Nationale de promotion du Commerce Extérieur.	36
A.1.Missions d'ALGEX.....	36
B. L'Association Nationale des Exportateurs Algériens (ANEXAL).....	37
B.1. Objectifs d'ANEXAL.....	38
B.2. Les activités de l'ANEXAL	38
C. La Chambre Algérienne du commerce et d'industrie (CACI).....	39
D. Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX).....	39
D.1. Missions de la CAGEX.....	40
D.2. Les activités de la CAGEX.....	40
E. La société algérienne des foires et exportations (SAFEX).....	40
E.1.Les activités de SAFEX.....	40
1.3.2. Les structure d'encadrement financier.....	41
A. Le Fond Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE).....	41
B. Le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA).....	43
1. 4. Evolution du commerce extérieur de l'Algérie	43
1.4.1. Evolutions de la balance commerciale.....	43
1. 4. 2. Evolution de la structure des exportations	45
1.4.2. 1. Evolution des exportations de l'Algérie de 2005 à 2019.....	45
1.4.2.2. La prédominance des hydrocarbures dans les exportations algérienne	46

1.4.2.3. La structure des exportations hors hydrocarbures par groupe d'utilisations de 2010 à 2019.....	48
Section 2 : Etat des lieux de la diversification des exportations au Maroc.....	49
2.1. Les politiques de promotion des exportations au Maroc	50
2.1.1. Les politiques mises en œuvre durant la période 1959 -1980	50
2.1.2. Les politiques mises en œuvre dans la période 1981- 2000	51
2.1.3. Les politiques mises en œuvre depuis 2000 jusqu'à nos jours.....	52
2.2. Les institutions d'appui aux exportations et les principaux accords régionaux	53
2.2.1. Les institutions d'appui aux exportations.....	53
A. Le Centre de promotion des exportations : Maroc Export	53
B. L'agence nationale de promotion des PME (ANPME)	53
B.1. Missions d'ANPME	54
C. Société marocaine de crédit et d'assurance à l'exportation (SMAEX)	54
C.1.Produits de SMAEX	55
D. Conseil national du commerce extérieur (CNCE)	56
D.1.Services de CNCE	56
E. Confédération générale des entreprises marocaines (CGEM)	57
E.1. Missions de CGEM.....	57
F. Association marocaine d'exportateurs (.ASMEX)	58
2.2.2.. Les accords régionaux du Maroc	58
2.3. Evolution du commerce extérieur du Maroc	58
2.3.1. Evolution de la balance commerciale	59
2.3.2. Évolution des exportations marocaine durant la dernière décennie.....	60
2.3.3. L'évolution des exportations marocaine par produit.....	62
Section 3 :L'état des lieux de la diversification des exportations de la Tunisie.....	63
3.1. Les politiques de promotion des exportations en Tunisie	63
3.1.1. La période 1956-1969	63
3.1.2. La période 1970-1986	64
3.1.3. La période 1986-2009	64
3.1.4. La période allant de 2009 jusqu' à nos jours	65
3.2 .Les institutions d'appui aux exportations et les principaux accords régionaux.....	66
3.2.1. Les institutions d'appui aux exportations.....	66
A. Centre de promotion des exportations (CEPEX).....	66
B. Fonds national de garantie (FNG).....	67

C. Sociétés d'investissement à capital risque (SICAR).....	67
D. Le conseil National du commerce extérieur.....	67
E. Le Fonds de Promotion des Exportations FOPRODEX.....	68
E.1. L'aide accordée par FOPRODEX.....	69
F. Le FAMEX (Fonds d'Accès aux Marchés d'Exportation	70
G. Guichet unique commercial	70
G.1. Les Services de Guichet Unique Commercial.....	70
3.2.2. Les accords régionaux de la Tunisie	71
3.3. L'évolution du commerce extérieur de la Tunisie	71
3.3.1. L'évolution des exportations de la Tunisie durant la dernière dessinée.....	73
3.3.1.1. Evolution des exportations de la Tunisie par secteur.....	73
3.3.1.2. Evolution des exportations de la Tunisie par produit	75
Conclusion	76

CHAPITRE III : Analyse empirique des déterminants de la diversification des exportations dans les pays du Maghreb

Introduction.....	79
Section 01 : Cas de l'Algérie.....	79
1.1. Présentation du modèle de régression multiple.....	79
1.1.1 Définition de la régression linéaire multiple.....	79
1.1.2. Formulation – Hypothèses.....	79
1.1.3. Estimation des paramètres.....	80
1.1.4. Coefficient de détermination R^2	80
1.1.5. Les hypothèses du modèle MCO.....	80
A. Hypothèses stochastiques.....	80
B. Hypothèses structurelles.....	81
1.1.6. Les tests d'hypothèses.....	81
A. Test de significativité d'un coefficient : test de Student.....	81
B. Test de significativité global (de plusieurs coefficients) : test de Fisher.....	81
C. Test de normalité des erreurs.....	81
D. Test de Breusch.....	82
1.1.7. Méthodologie et choix des variables.....	82

1.2. Présentation des variables.....	82
A. La variable expliquée : indice de concentration	82
B. Les variables explicatives.....	83
B.1. Le produit intérieur brut par habitant.....	83
B.2. Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB)	84
B.3. Investissement direct étranger (IDE).....	84
B.4. Le degré d'ouverture (OUV).....	85
B.5. Indice de taux de change effectif réel (ICH).....	86
1.3. Traitements économétriques des données	86
1.3.1. Les résultats de la régression	87
1.3.2. Estimation de l'équation.....	88
1.4. Intégration de degré de liberté pour entreprendre.....	89
1.4.1. Le degré de liberté pour entreprendre	89
1.4.2. Les résultats de la régression	91
1.4.3. Les tests de validation des résultats.....	92
A. Le test de normalité des résidus.....	92
B. Teste de Freusch-Godfrey.....	92
Section 02 : Cas du Maroc	93
2.1. Méthodologie et Choix des variables	93
2.2. Présentation des variables.....	93
A. La variable à expliquer (l'IC).....	93
B. Les variables explicatives.....	94
B.1. Le produit intérieur brut par habitant.....	95
B.2. Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB)	96
B.3. Investissement direct étranger (IDE).....	96
B.4. Le degré d'ouverture (OUV).....	97
B.5. Indice de taux de change Effectif Réel (ICH).....	98
2.3. Application du modèle de régression multiple.....	100
2.4. Testé les hypothèses avec la méthode des moindre carré ordinaire à plusieurs variables.....	101
A. Teste bilatérale	102
B. Le coefficient de détermination.....	102
C. Teste de Fisher	102

D. Teste de Durbin-Watson	103
E. Test de normalité des résidus	103
F. Teste de Breusch-Godfrey	104
2.5. Intégration du facteur institutionnel aux déterminants de l'IC	105
2.5.1. Degré de liberté pour entreprendre	105
2.5.2. Estimation de l'indice de concentration avec les variables (ICH, CPRIVE et DLE)	105
2.5.3. La ré-estimation de l'indice de concentration avec les variables (ICH, CPRIVE et DLE) sans la constante (c).....	106
2.5.4. La validation des résultats de ce modèle (le test de normalité et d'auto-corrélation).....	107
A. Test de normalité.....	107
B. Teste de Breusch-Godfrey	107
Section 03 : Cas de la Tunisie.....	108
3.1. Le choix des variables.....	108
3.2. Présentation des variables.....	108
A. La variable à expliquer : indice de concentration	108
B. Les variables explicatives.....	109
B.1. Le produit intérieur brut par habitant.....	109
B.2. Crédit intérieur fourni au secteur privé (CPRIVE).....	110
B.3. Investissement direct étranger (IDE).....	111
B.4. Le degré d'ouverture (OUV).....	112
B.5. Indice de taux de change effectif réel (ICH).....	112
3.3. Traitements économétriques des données	113
3.3.1. Les résultats de la régression.....	113
3.3.2. Estimation de l'équation	114
3.3.3. Les tests de validation des résultats.....	115
A. Le test de normalité des résidus.....	115
B. Teste de Breusch-Godfrey.....	116
3.4. Intégration de degré de liberté pour entreprendre.....	117
3.4.1. Le degré de liberté pour entreprendre	117
3.4.2. Les résultats de la régression	117
3.4.3. Les tests de validation des résultats.....	117
A. Le test de normalité des résidus.....	118
B. Teste de Breusch-Godfrey.....	118

Conclusion.....119

Conclusion générale.....121

Bibliographie

Liste des tableaux et des figures

Annexe

Tables des matières

Résumé

Résumé

L'objectif de ce mémoire est d'analyser les déterminants de la diversification des exportations dans les pays du Maghreb à l'aide d'un modèle de régression multiple appliqué sur les données annuelles, allant de 1995- 2018, de chacun des trois pays. Les résultats de l'estimation montrent que la diversification des exportations, en Algérie, est affectée par les crédits au secteur privé, le PIBH, le taux de change et le degré de liberté pour entreprendre. Quant à la Tunisie, la diversification est déterminée par le taux de change, les crédits au secteur privé, le PIBH et l'ouverture commerciale. En revanche, au Maroc, les principales variables influençant la diversification sont : le taux de change, les crédits au secteur privé et le degré de liberté pour entreprendre.

Mots clés : Algérie, diversification des exportations, déterminants, indice de concentration, Maroc, Tunisie.

Summary

The objective of this thesis is to analyze the determinants of the diversification of exports in the Maghreb countries using a multiple regression model applied to annual data, ranging from 1995-2018, for each of the three countries. . The results of the estimate show that the diversification of exports in Algeria is affected by credit to the private sector, GDPH, the exchange rate and the degree of freedom to undertake. As for Tunisia, diversification is determined by the exchange rate, loans to the private sector, GDPH and trade openness. On the other hand, in Morocco, the main variables influencing diversification are: the exchange rate, loans to the private sector and the degree of freedom to undertake.

Keywords: Algeria, export diversification, determinants, concentration index, Morocco, Tunisia.

ملخص

الهدف من هذه الأطروحة هو تحليل محددات تنوع الصادرات في دول المغرب العربي باستخدام نموذج الانحدار المتعدد المطبق على البيانات السنوية، التي تتراوح بين 1995-2018، لكل من البلدان الثلاثة. تظهر نتائج التقدير أن تنوع الصادرات في الجزائر يتأثر بالانتمان للقطاع الخاص ، الناتج المحلي الإجمالي ، وسعر الصرف ودرجة حرية القيام. أما بالنسبة لتونس ، فيتحدد التنوع بسعر الصرف ، والقروض المقدمة للقطاع الخاص ، والناتج المحلي الإجمالي ، والانفتاح التجاري. من ناحية أخرى ، في المغرب ، فإن المتغيرات الرئيسية التي تؤثر على التنوع هي: سعر الصرف ، والقروض المقدمة للقطاع الخاص ، ودرجة حرية القيام.

الكلمات المفتاحية: الجزائر ، تنوع الصادرات ، المحددات ، مؤشر التركيز ، المغرب ، تونس.